

Culture & Recherche

118-119

automne-hiver 2008-2009

<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr.htm>

Numérisation du patrimoine culturel

La numérisation et l'accessibilité en ligne des contenus culturels sont essentielles à la valorisation du patrimoine, au dynamisme de la création de contenus et à l'émergence de nouveaux services en ligne. Elles contribuent à la démocratisation de l'accès à la culture, au développement de la société de l'information et de l'économie de la connaissance.

Novembre 2008 a vu le lancement du prototype Europeana.eu, point d'accès multilingue à 2 millions d'œuvres. C'est une étape importante dans la construction de la bibliothèque numérique européenne soutenue par la Commission européenne et les États membres.

Ce numéro de *Culture et recherche*, qui constitue les actes de la conférence tenue à Paris les 27 et 28 novembre 2008 dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, présente différentes réalisations en Europe : portails nationaux, réseaux, nouveaux services, collaborations public-privé. Il témoigne de l'engagement des États membres pour l'accès de tous au patrimoine numérique et pour la concrétisation d'Europeana.

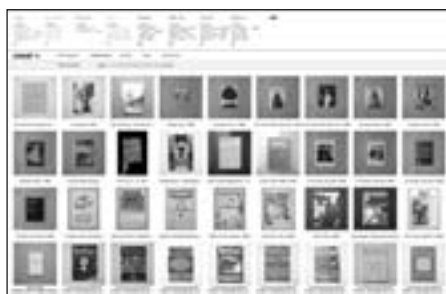


europaena
pensez culture

www.collection-fmra.org

Le Centre national de l'estampe et de l'art imprimé (Cneai) est un centre national d'art contemporain consacré au domaine de la publication d'artiste et de l'œuvre-média. Il conserve deux fonds : « Multiple », composé des œuvres produites au Cneai, et « FMRA » qui rassemble des publications d'artistes. Le Cneai conduit aussi un programme d'expositions, de résidences et une politique d'édition.

La collection FMRA est composée de 9 000 pièces à ce jour : livres d'artistes, vinyles, journaux, affiches, flyers, stickers, cassettes, dépliants, cartes postales, cédéroms, dévédéroms, pages web, livres de coloriage... Axé sur le XXI^e siècle, le corpus couvre néanmoins le champ de la publication depuis les années 1960, jusqu'aux frontières des arts visuels : poésie visuelle et expérimentale, publications sonores et graphisme... Il exclut toutes les formes de commentaires (catalogues, reproductions...) pour désigner les expressions d'auteurs, l'art médiatique.



Plus de deux mille artistes de la seconde moitié du XX^e siècle sont actuellement représentés dans cette collection.

La publication d'artiste constitue une sorte d'histoire de l'art parallèle, composée d'objets gratuits ou trop bon marché pour être vendus en galeries, trop pauvres pour être conservés dans les musées. Par un drôle de paradoxe, plus une édition est ouverte, illimitée, gratuite, plus vite elle devient introuvable, car elle emprunte des circuits de diffusion qui ne sont pas balisés et résiste à l'appropriation. Prenant la forme de multiples pauvres, les éphémères ont un statut d'œuvre d'art sans en avoir la forme consacrée.

Le programme de numérisation et de mise en ligne de la collection FMRA (www.collection-fmra.org) a pu être réalisé avec le soutien du **plan national de numérisation** du ministère de la Culture et de la Communication (Mission de la recherche et de la technologie et Délégation aux arts plastiques).

La base de données FMRA est un outil ouvert aux autres collections de publications d'art contemporain : elle autorise la mutualisation des données et des recherches. Ainsi, la bibliothèque Kandinsky du Centre Pompidou a rejoint le projet.

La création d'un site Internet a permis de publier une base de notices et d'images destinée aux professionnels et aux amateurs de ce corpus, principalement des conservateurs, des éditeurs, des artistes et des collectionneurs. La mise en ligne de la base a impliqué de concevoir une présentation visuelle, de créer des notices interprétatives, d'adapter les thésaurus comme les champs, et de définir des catégories, de manière à autoriser les interrogations croisées. Sont proposés actuellement :

- une « vitrine » d'objets pour chaque sélection, avec la possibilité de zoomer sur chaque image et niveau de notice ;
- quatre niveaux de notices, deux niveaux d'images, deux à cinq images par objet, l'affi-



chage du nombre de résultats, une recherche ouverte ;

- douze catégories d'objet, jusqu'à sept sous-types d'objets ; des recherches sont possibles par types, sous-types, artistes, éditeurs, périodes, pays ; on peut aussi parcourir des sélections proposées par des commissaires d'expositions invités ;
- des informations sur les textes et les sites de références.

1909 objets sont actuellement en ligne.

Sylvie Boulanger

Directrice du Centre national de l'estampe et de l'art imprimé

Le Cneai bénéficie du soutien structurel du ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil général des Yvelines et de la Ville de Chatou. Il bénéficie également du soutien de la Commission européenne, dans le cadre du programme Culture 2007-2013 (projet européen : Research for artists publications).

Cat'zArts
sur www.ensba.fr

L'École nationale supérieure des beaux-arts possède d'importantes collections d'œuvres d'art héritées des académies royales fondées par Louis XIV, puis régulièrement augmentées jusqu'en 1968 des travaux de ses élèves, notamment les fameux Prix de Rome, et aussi de tous les modèles pédagogiques acquis pour leur formation ainsi que de donations exceptionnelles. Soit près d'un demi-million d'œuvres – peintures, sculptures, dessins, photographies, relevés d'architecture, gravures ou objets d'art. On y relève les noms des plus grands : Michel Ange, Léonard de Vinci, David ou Ingres, les photographes Atget, Marville ou Baldus.

Faute de place, l'école ne peut présenter de façon permanente ces trésors, de ce fait peu connus du grand public.

Depuis plusieurs années, l'école s'est engagée dans la réalisation d'une base de données des œuvres, nommée Cat'zArts en référence au bal dit des Qua'tz-arts organisé par les élèves des quatre sections de l'école. Cette base de près de 70 000 notices (décrivant plus de 100 000 œuvres), dont 45 000 illustrées, est à présent accessible en ligne sur le site Internet de l'école : www.ensba.fr/ow2/catzarts. Voir aussi www.ensba.fr/patrimoine/collections.

Elle s'enrichira chaque année de plusieurs milliers d'images et de notices supplémentaires. Cat'zArts est complétée par une base catalogue des ouvrages de la bibliothèque du service des collections, appelée Cat'zArts-livres, répertoriant 67 000 titres (www.ensba.fr/aloes/opacwebaloes).

Ces deux bases constituent une ressource documentaire exceptionnelle, à la disposition des historiens de l'art comme du grand public. Pour ce projet de base de données, 559 prix de Rome d'architecture du XIX^e siècle ont été numérisés grâce au soutien du **plan national de numérisation** du ministère de la Culture et de la Communication. L'opération a été menée par Raphaël Caussimon (SW Production), à l'aide d'un nouveau type de chambre avec dos numérique à balayage, permettant un degré de netteté et une profondeur des couleurs exceptionnels. Étant donnée la taille hors normes des dessins (jusqu'à 7 m de large), ceux-ci ont été numérisés selon une définition de 300 dpi, avec une résolution pouvant aller de 2000 x 3 000 à 4 000 x 6 000 pixels (jusqu'à plus de 5 000 x 9 000 dans certains cas).

Le patrimoine sous-marin du Drassm sur Culture.fr/Collections

Service à compétence nationale basé à Marseille, le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) relève du ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'architecture et du patrimoine/Sdarchetis). Fondé en 1966, à l'initiative d'André Malraux, ce département, premier de ce genre créé au monde, est chargé de la gestion administrative et scientifique de l'ensemble du patrimoine sous-marin français – lequel est réparti sur toute la planète – ainsi que des biens culturels immergés dans les eaux intérieures nationales (fleuves, lacs, rivières...).

En quarante-deux années d'exercice, le Drassm a ainsi réalisé l'expertise, dirigé l'étude ou contrôlé la fouille de plus de 1 500 sites archéologiques subaquatiques et sous-marins, en France métropolitaine comme dans les Dom-Tom ou à l'étranger (Brunei, Égypte, États-Unis, Gabon, Libye, Malte, Pakistan, Philippines, Salomon...).

Dès lors, ses fonds documentaires, qui témoignent aussi bien de l'histoire que des développements scientifiques et des principaux succès de la discipline, sont aussi parmi les plus importants et les plus diversifiés au monde. Les données qui y sont consignées concernent aussi bien des épaves de navires que des habitats submergés, des grottes ornées ennoyées, des ports ensablés, des zones de mouillage délaissées ou des objets isolés... Les thématiques illustrées touchent autant à l'histoire maritime qu'à l'histoire économique et commerciale, l'histoire des sciences et des techniques ou l'histoire de la vie quotidienne, depuis l'antiquité, sinon la préhistoire, jusqu'à nos jours. Tous les types de mobiliers archéologiques se côtoient de même au sein de cette documentation : amphores et grès normands, glaives romains et canons de bronze, fioles en verre et bouteilles à parfum en corne, statues en marbre et icônes de voyage en bronze... L'évolution des technologies de fouilles y est aussi parfaitement illustrée, depuis les premiers aspirateurs sous-marins élaborés par Jacques-Yves Cousteau jusqu'aux submersibles biplaces, en passant par les magnétomètres ou les sondeurs à bandes latérales...

Durant les quatre décennies où ces fonds documentaires se sont constitués, les matériels, de prise de vue comme de stockage de l'information, ont naturellement évolué. De nouveaux supports sont apparus quand

d'autres révélaient lentement une franche inaptitude à se conserver. Alerté de cette évolution et conscient de la richesse comme de la fragilité de la documentation rassemblée, le Drassm a donc entrepris, fin 2006, de dresser le constat d'état de ses fonds photographiques. Leur fragilité est à cette occasion apparue au



Site de Bagaud 3, Hyères, Var (fouille L. Long/Drassm, 1998).

En haut : plongeur dévasant avec une suceuse à eau (cl. F. Bassemayousse).

En bas : col d'amphore Gauloise 4 (cl. L. Long).



www.culture.fr/collections

grand jour. De très graves dégradations ont ainsi été observées sur les phototypes conservés, au point que la survie même de cette documentation a semblé menacée.

Confronté à cette situation, le Drassm a donc mis à profit le **plan national de numérisation** proposé en 2008 par le ministère (Mission de la recherche et de la technologie) pour soumettre un projet de numérisation portant sur 90 000 phototypes, 255 bandes vidéo de tous types et des centaines de dossiers scientifiques et de rapports de fouilles. Retenu au nombre des projets prioritaires, ce projet a bénéficié d'un solide soutien financier qui a d'ores et déjà permis de numériser en haute définition (4 000 x 6 000) plus de 25 000 clichés couleurs, à raison de 1 000 clichés par semaine systématiquement analysés et corrigés, avant numérisation définitive, par Stéphane Cavillon, photographe en charge des fonds photographiques du Drassm.

Peu à peu transférée sur la base Mémoire, depuis l'été 2008, une part de cette collection est d'ores et déjà accessible à tous via le portail Culture.fr. Cette mise en ligne se poursuit et les 25 000 clichés du plan de numérisation Drassm/2008 seront définitivement consultables sur Internet avant la fin de cette année.

41 000 diapositives 24 x 36 devraient faire l'objet d'une seconde tranche de numérisation en 2009. Dans ce même temps, le Drassm se propose d'indexer et de verser progressivement sur la base Mémoire plusieurs dizaines de milliers de clichés directement réalisés à l'aide d'appareils numériques depuis la fin des années 1990. De nouveaux plans de numérisation pourraient enfin concerner dans les prochaines années les clichés réalisés depuis l'aube des années 1950 par des intervenants extérieurs au Drassm. À terme, la France sera ainsi en mesure d'offrir la consultation en ligne de la plus grande base de données au monde de documents photographiques témoignant de la recherche archéologique subaquatique et sous-marine. Cette source documentaire exceptionnelle et sans égale constituera ainsi le légitime reflet de la place de tout premier plan occupée depuis 50 ans par notre pays sur une discipline qu'il a inventée et à laquelle il a donné, quatre décennies durant, ses lettres de noblesse.

Michel L'Hour

Directeur du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines

Numérisation du patrimoine culturel

Dossier coordonné par **Christophe Dessaux** et **Sonia Zillhardt**

SG / Mission de la recherche et de la technologie

Ministère de la Culture et de la Communication

Ce dossier constitue les actes de la conférence européenne « Numérisation du patrimoine culturel » tenue à Paris les 27 et 28 novembre 2008 dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

SOMMAIRE

- 5 Avant-propos, *Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication*
- 7 Vers la Bibliothèque numérique européenne, *Horst Forster, Commission européenne, DG Société de l'information et médias*
- La bibliothèque numérique européenne**
- 8 Europeana, une vision devenue réalité, *Jill Cousins, Europeana*
- 9 Michael et Minerva, des réseaux de coopération en Europe, *Rosa Caffo, MiBAC, Italie*
- Des portails culturels nationaux**
- 10 Le portail allemand Bibliothèques, Archives, Musées (BAM), *Monika Hagedorn-Saupe, SPK, Allemagne*
- 11 Le portail italien CulturalItalia, *Antonia Recchia, MiBAC, Italie*
- 12 Le portail français Culture.fr/Collections, *Jack Meurisse, MCC*
- Contenus en réseau**
- BnF et Ina, partenaires d'Europeana**
- 13 Gallica 2, état d'avancement, *Arnaud Beaufort, BnF*
- 14 ina.fr, des archives aux médias, *Roei Amit, Ina*
- Des personnes et des langues en Europe**
- 15 Des portails pour la généalogie et l'histoire locale, l'exemple des Pays-Bas, *Leila Liberge, Archives nationales, Pays-Bas*
- 16 Un portail pour la généalogie, *www.culture.fr/genealogie, Lucile Grand, MCC / DAF*
- 17 Les grands corpus oraux, pour quoi faire ? *Dominique Willems, Université de Gand, Belgique*
- Mon patrimoine : du territoire au monument en 3 dimensions**
- 18 Le programme 3D-monuments : méthodes, outils, expérimentations, *Michel Berthelot, UMR MAP*
- 19 Le Petit Trianon en 3D : le virtuel, une réalité historique, *Bertrand Rondot, château de Versailles*
- 20 *Le fonds du prince Xavier de Saxe, Nicolas Dohrmann, archives départementales de l'Aube*
- 21 Chartreuse numérique en réseau, *François De Banes Gardonne, Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon*
- Des contenus pour l'histoire de l'art et des civilisations**
- 22 La numérisation des collections du British Museum, *Tanya Szrajber, British Museum, Royaume-Uni*
- 23 Le répertoire des tableaux italiens dans les collections publiques françaises, *Michel Laclotte, INHA*
- 24 ENRICH, un réseau européen des manuscrits anciens numérisés, *Adolf Knoll, BN, République tchèque*
- Création contemporaine**
- 25 Le portail des spectacles et musiques du monde, *Marie-Hélène Serra, Cité de la musique*
- 26 Le portail des orchestres français, *Marie-Hélène Serra, Cité de la musique*
- 27 Le portail de la musique contemporaine, *Michel Fingerhut, IRCAM*
- 28 Le portail du design et des arts décoratifs, *Jeanne Brun, musée d'Art moderne, Saint-Étienne*
- 29 European Film Gateway, un portail pour les cinémathèques en Europe, *Claudia Dillmann, Association des cinémathèques européennes, Allemagne*
- Quels usages pour quels publics ?**
- 30 Usages numériques, patrimonialisation et/ou création, *Philippe Chantepie, MCC / SG / DEPS*
- Les usages éducatifs**
- 31 L'Histoire par l'image, regards croisés, *Bernadette Goldstein, MCC / DMF ; Benoît Deshayes, RMN ; Julia Drost et Mathilde Arnoux, Institut allemand d'histoire de l'art*
- 32 Le projet de nouveau site Education du Louvre, *Olivier Romanetti, musée du Louvre*
- 33 Jalons pour l'histoire du temps présent, *Xavier Lemarchand, Ina*
- Des contenus culturels numérisés pour les visiteurs**
- 34 Numériser le territoire, l'Atlas du patrimoine sur Culture.fr, *Geneviève Pinçon, MCC / DAPA*
- 35 Internet et les musées, de nouvelles offres pour de nouveaux usages, *Thomas Aillagon, Cité des sciences et de l'industrie*
- 36 Usages en mobilité, le projet GAMME, *Pascal Houlier, Orange Labs*
- Du patrimoine culturel numérisé aux services collaboratifs**
- 37 Les amateurs du XXI^e siècle, *Vincent Puig, IRI, Centre Pompidou*
- 38 Préparez-vous à la réutilisation, exemples de projets dans le contexte des bibliothèques 2.0, *Patrick Danowski, Comité allemand wikipedia*
- 39 Musées 2.0, *Gaëlle Crenn, université Nancy 2 ; Geneviève Vidal, université Paris 13*
- 40 Le web 2.0 dans l'administration, pourquoi et comment ? *David Osimo, Tech4i2*
- Les collaborations public-privé**
- 41 Collaboration public-privé, l'expérience de la British Library, *Lynne Brindley, British Library, Royaume-Uni*
- 42 La numérisation des livres anciens de la bibliothèque municipale de Lyon par Google, *Patrick Bazin, bibliothèque municipale de Lyon*
- 43 L'appui du Centre national du livre à l'entrée du livre dans l'économie numérique, *Marc-André Wagner, Centre national du livre*
- 44 La collaboration entre bibliothèques et éditeurs, l'exemple de Gallica 2, *François Gèze, Syndicat national de l'édition*
- 45 Un modèle coopératif pour gérer les droits dans les bibliothèques numériques, *Piero Attanasio, Associazione Italiana Editori, Italie*
- 46 Archives nationales du Royaume-Uni et licences commerciales, *Oliver Morley, The National Archives, Royaume-Uni*

Avec le développement du numérique, ce ne sont pas seulement des possibilités inédites pour la diffusion des œuvres culturelles qui ont vu le jour, mais aussi de nouvelles pratiques culturelles, de nouvelles façons d'écouter de la musique, de regarder des films, de visiter des expositions et – bientôt sans doute – de lire un livre. Les frontières traditionnelles entre patrimoine et création s'estompent avec le développement de la participation des utilisateurs et de la réutilisation des contenus. Les potentialités paraissent infinies.

Une ère nouvelle s'ouvre pour la culture et pour ses publics, et elle s'ouvre à l'échelle du monde. L'Europe doit saisir cette chance pour mieux promouvoir sa diversité culturelle et linguistique à l'international, mais aussi pour encourager sa démocratisation au sein de ses propres frontières, notamment auprès des nouvelles générations qui ont grandi avec Internet.

C'est pourquoi la France a fait de la numérisation du patrimoine culturel l'une des priorités de sa Présidence du Conseil de l'Union européenne dans le domaine culturel.

Je suis heureuse que cette Présidence soit marquée par la réalisation d'une étape importante dans la construction de la bibliothèque numérique européenne, soutenue par la Commission européenne et les États membres : le remarquable travail collectif mené au niveau européen depuis plusieurs années voit en effet aujourd'hui un premier aboutissement avec le lancement du prototype Europeana, qui propose un point d'accès multilingue à 2 millions d'œuvres de toute l'Europe.

Les contributions qui sont réunies dans ce numéro de *Culture et Recherche* reflètent les nombreux travaux réalisés en Europe pour la concrétisation d'Europeana et, plus largement, la démultiplication de la mise à disposition des ressources numérisées pour les publics.

Quatre enjeux sont développés et illustrés, selon la structuration des quatre sessions de la conférence « Numérisation du patrimoine culturel en Europe » (<http://www.numerisationeurope.eu>) organisée par le ministère de la Culture et de la Communication les 27 et 28 novembre 2008 dans le cadre de la Présidence française.

Le premier enjeu est celui de la construction européenne. Europeana est un projet de longue haleine qui se nourrit d'autres réalisations européennes innovantes telles que Minerva et Michael. Il s'appuie sur la nécessaire coordination, les échanges de bonnes pratiques et la mise en réseau des ressources entre tous les États membres de l'Europe.

Le second enjeu concerne la mise en réseau des contenus par le développement de stratégies européennes ou nationales, de programmes thématiques ou régionaux.

Le troisième enjeu est celui du développement des usages du patrimoine numérisé. Trois pistes semblent particulièrement prometteuses : la transmission des savoirs et les usages éducatifs, l'offre culturelle numérique des institutions pour leurs visiteurs ; les usages web 2.0 qui démultiplient la réutilisation des contenus patrimoniaux et favorisent la participation des publics et la création de nouvelles ressources.

Enfin, le quatrième enjeu est celui des collaborations entre secteurs public et privé, aujourd'hui favorisées par la convergence technologique et les nouveaux modèles économiques.

La richesse et la diversité des réalisations présentées ne doivent toutefois pas nous faire oublier qu'Europeana représente une première étape. Nous devons en effet poursuivre nos efforts, enrichir l'offre de nouveaux contenus culturels et continuer à innover pour proposer de nouvelles expériences du patrimoine et de la création à nos concitoyens.

La participation des États membres au processus est un point majeur. Elle repose sur un soutien continu à la numérisation et la mise en ligne des ressources dans le cadre d'une véritable stratégie nationale de numérisation intégrée au niveau européen. Le plan national de numérisation mis en œuvre par le ministère de la Culture et de la Communication en France en est un exemple – largement illustré dans ce numéro. Il permet de favoriser l'accessibilité pour tous à l'ensemble des secteurs du patrimoine culturel : archives, bibliothèques, musées, audiovisuel, patrimoine monumental et archéologique mais aussi mémoire de la création contemporaine (arts plastiques, musiques, danse...).

La Présidence française a permis de fixer les grands objectifs politiques et les actions sur lesquelles il faudra mettre l'accent pour les prochaines étapes. Les conclusions qui ont été adoptées lors du Conseil Éducation, Jeunesse et Culture du 20 novembre dernier donnent des orientations pour le futur : meilleure prise en compte du multilinguisme, enjeu majeur pour l'Europe ; plus forte implication des États membres et meilleure coordination de leur action ; nécessaire mise au point d'un modèle de développement pérenne. Projet fondamentalement humaniste, par nature sans fin, Europeana réalise et dépasse les rêves des Lumières comme le musée imaginaire de Malraux. C'est une très grande réussite de l'Europe, que nous devons continuer à nourrir et à porter tous ensemble avec passion.



Christine Albanel

Ministre de la Culture et de la Communication

Towards the European digital library – past and future

On 20 November, the prototype of Europeana—the European digital library—was launched by Viviane Reding, European Commissioner for the Information Society and Media and Christine Albanel, the French minister of Culture and Communication. The launch was celebrated in the presence of the ministers of Culture in Europe and marked a milestone of the European Commission's Digital Libraries initiative to make Europe's heritage better available and usable online.

Currently, Europeana provides direct access to already more than two million objects from cultural institutions all across Europe. It is a showcase of what is possible if Europe's libraries, archives, museums and audiovisual archives join up to digitise and improve the accessibility of their vast and rich collections that represent Europe's history and cultural diversity. When made accessible on the Internet, these collections can be consulted and re-used by Europe's citizens for leisure, work or studies. It provides both a convenience to the users and a more complete picture of the heritage preserved in institutions all over Europe. In the coming three years, the Commission's will support the development of Europeana with 6M Euro of co-funding from the eContentPlus Programme.

The further development of Europeana will only be possible if a concerted effort is made across Europe to improve the basic conditions for the digitisation and online accessibility of cultural content and for digital preservation. Within its Digital Libraries initiative, the Commission has been working at different levels to make this happen. At the political level, the Commission has recommended a set of priority measures to Member States to make a critical mass of content available online and to improve legislative and practical mechanisms facilitating the digitisation, accessibility and digital preservation of our heritage. It has also brought together cultural institutions, publishers, technology firms and academics to find ways forward that are agreeable to stakeholders on potentially difficult issues such as public-private partnerships, scientific information and on copyright issues.

The Commission will continue this support over the coming years and has made available 119M Euro of co-funding for digital libraries for 2009-2010. At the same time, it has called on Member States, their cultural institutions and stakeholders to reinforce their work towards the common goal of making Europe's cultural content widely accessible on the Internet. The Commission will monitor progress in collaboration with the Member States in order to assess whether and where further action is needed.

In Richtung einer europäischen digitalen Bibliothek - Vergangenheit und Zukunft

Am 20. November wurde der Prototyp von Europeana, der europäischen digitalen Bibliothek, von Viviane Reding, Europakommissarin für Informationsgesellschaft und Medien, und Christine Albanel, der französischen Ministerin für Kultur und Kommunikation, ins Leben gerufen. Die Einführung wurde im Beisein der europäischen Kulturminister gefeiert und stellt einen Meilenstein der Initiative für digitale Bibliotheken der Europäischen Kommission dar, die zum Ziel hat, das europäische Kulturerbe besser verfügbar und online nutzbar zu machen.

Gegenwärtig stellt Europeana einen Direktzugriff auf mehr als zwei Millionen Objekte aus kulturellen Einrichtungen in ganz Europa zur Verfügung. Europeana ist ein Schaufenster für die Möglichkeiten, die sich zukünftig bieten werden, wenn Europas Bibliotheken, Archive, Museen und audiovisuelle Archive gemeinsam ihre umfassenden Sammlungen, die die Geschichte und kulturelle Vielfalt Europas darstellen, digitalisieren und online zugänglich machen. Sobald sie im Internet zugänglich sind, können die Sammlungen von den europäischen Bürgern zu Freizeit-, Arbeits- oder Studienzwecken eingesehen und weiterbenutzt werden. Europeana stellt einerseits eine Annehmlichkeit für die Nutzer dar und bietet andererseits ein vollständiges Bild des in den verschiedenen Einrichtungen in ganz Europa erhaltenen Kulturerbes. In den kommenden drei Jahren wird die Kommission den Ausbau von Europeana mit 6 Mio. Euro aus dem eContentPlus Programm kofinanzieren.

Der weitere Ausbau von Europeana wird nur möglich sein, wenn konzentrierte Anstrengungen in ganz Europa unternommen werden, um die grundlegenden Voraussetzungen für die Digitalisierung und die Online-Zugänglichkeit von kulturellen Inhalten und die digitale Erhaltung zu verbessern. Im Rahmen der Initiative Digitale Bibliotheken arbeitet die Kommission auf verschiedenen Ebenen, um diese Voraussetzungen zu schaffen. Auf politischer Ebene hat die Kommission den Mitgliedstaaten eine Reihe von prioritären Maßnahmen empfohlen, um eine kritische Menge des kulturellen Inhalts online zur Verfügung zu stellen und die gesetzgeberischen und praktischen Mechanismen mit dem Ziel zu verbessern, die Digitalisierung, Zugänglichkeit und digitale Erhaltung unseres Kulturerbes zu erleichtern. Sie hat außerdem kulturelle Einrichtungen, Verleger, Technologiefirmen und Universitäten zusammen gebracht, um Fortschrittswege zu finden, die für alle Stakeholder bei potentiell schwierigen Themen wie öffentlich-private Partnerschaften, wissenschaftliche Information und Copyright akzeptabel sind.

Die Kommission wird diese Unterstützung in den nächsten Jahren fortsetzen und hat 119 Mio. Euro zur Kofinanzierung der digitalen Bibliotheken für 2009-2010 zur Verfügung gestellt. Gleichzeitig hat sie die Mitgliedstaaten, ihre kulturellen Einrichtungen und Stakeholder aufgerufen, ihre Arbeit im Hinblick auf das gemeinsame Ziel, die kulturellen Inhalte in Europa der breiten Öffentlichkeit im Internet zugänglich zu machen, zu verstärken. Die Kommission wird den Fortschritt bei der Zusammenarbeit mit den Mitgliedstaaten überwachen, um den weiteren Handlungsbedarf festzustellen.

Vers la Bibliothèque numérique européenne

Viviane Reding, commissaire européenne responsable de la société de l'information et des médias, et Christine Albanel, ministre française de la Culture et de la Communication, ont lancé le 20 novembre le prototype de la bibliothèque numérique européenne, baptisée Europeana. Effectué en présence des ministres européens de la Culture, ce lancement a marqué une étape déterminante du programme Bibliothèques numériques mis en place par la Commission européenne pour améliorer l'accès et l'utilisation du patrimoine européen en ligne. Europeana propose déjà un accès direct à plus de deux millions d'œuvres provenant d'institutions culturelles de l'Europe entière. Cette première réalisation permet d'imaginer ce qu'il est possible d'obtenir lorsque les bibliothèques, les archives, les musées et les archives audiovisuelles européennes se réunissent pour numériser et améliorer l'accessibilité de leurs riches collections qui représentent la diversité culturelle et l'histoire du Vieux Continent. La mise à disposition sur Internet de ces collections permet leur consultation et leur réutilisation par les citoyens européens dans le cadre de leurs loisirs, de leur travail ou de leurs études. Europeana propose aux

utilisateurs un outil pratique et un panorama complet du patrimoine conservé dans les institutions à travers toute l'Europe. Ces trois prochaines années, la Commission cofinancera le développement d'Europeana à hauteur de 6 millions d'euros dans le cadre du programme eContentPlus.

Le développement ultérieur d'Europeana ne sera possible que grâce aux efforts concertés de tous les acteurs européens pour améliorer la numérisation et l'accessibilité en ligne du contenu culturel, sans oublier la conservation numérique à long terme. Dans le cadre de son programme Bibliothèques numériques, la Commission travaille en ce sens à différents niveaux. Au niveau politique, elle a préconisé aux États membres un ensemble de mesures prioritaires afin de mettre en ligne une quantité significative de contenus et d'améliorer les mécanismes législatifs et pratiques facilitant la numérisation, l'accessibilité et la conservation numérique de notre patrimoine. Elle a également réuni des institutions culturelles, des éditeurs, des entreprises spécialisées dans les technologies et des universitaires pour trouver des solutions acceptables par les intéressés sur des questions potentiellement délicates, telles que les partenariats public-privé, les droits d'auteur ou l'information scientifique.

La Commission continuera à assurer ce soutien financier dans les années à venir et aura dépensé 119 millions d'euros pour le cofinancement de bibliothèques numériques à l'horizon 2009-2010. Parallèlement, elle a appelé les États membres ainsi que leurs institutions culturelles et les parties prenantes à se mobiliser autour d'un objectif commun, à savoir l'accès élargi aux contenus culturels européens sur le web. La Commission évaluera l'avancement du projet en collaboration avec les États membres afin de déterminer les éventuelles actions complémentaires à entreprendre.

Horst Forster

Directeur Contenu numérique et systèmes cognitifs
Direction générale Société de l'information et médias
Commission européenne



européana
think culture

Europeana

Une vision devenue réalité

Dans le cadre de son programme Bibliothèques numériques 2010, la Commission européenne encourage trois axes de travail pour garantir une plus grande disponibilité du patrimoine culturel et scientifique de l'Europe : numérisation, conservation, accessibilité. **Europeana.eu** vise à assurer l'accessibilité aux contenus et met ainsi en évidence les politiques de numérisation et de conservation à long terme. En fournissant une plate-forme commune, le projet met aussi en relief les lacunes et encourage le développement de standards. Ces standards aident à leur tour les institutions contributrices à rendre leurs contenus disponibles pour d'autres portails, pour des équipements mobiles ou pour des outils pédagogiques. En outre, la numérisation des contenus favorise leur conservation à long terme et, pour certains, tels les contenus audiovisuels, garantit leur survie. Europeana est ainsi au cœur du dispositif.

Le projet : EuropeanaNet

Il y a quinze mois, sur la base du travail de TEL (la Bibliothèque européenne) et d'autres initiatives comme Michael ou Driver, le réseau thématique EuropeanaNet était lancé pour réunir et faire collaborer quatre domaines (musées, bibliothèques, archives, archives audiovisuelles) en vue de créer un accès commun à leurs collections. En quelques mois, EuropeanaNet a permis de mettre en place une structure de gouvernance, la Fondation Bibliothèque numérique européenne, et de multiplier les partenariats : 125 réseaux européens et portails nationaux ou institutions des États membres de l'Union européenne contribuent au programme de travail et fournissent des contenus.

Le programme d'EuropeanaNet concerne les utilisateurs, les fournisseurs de contenus et les développements technologiques :

- utilisateurs et interaction : l'utilisateur est au centre du développement d'Europeana, avec des groupes de discussion dans six pays et des enquêtes en ligne à grande échelle pour sa création et sa validation. Les institutions font évoluer leurs habitudes de travail afin de fournir des services répondant à la demande des utilisateurs ;
- interopérabilité humaine et politique : Euro-

peanaNet vise à mettre au point une gouvernance et une organisation opérationnelle, un modèle économique et un planning à échéance 2015 ;

- interopérabilité technique et sémantique : le prototype intègre les questions d'interopérabilité entre formats de données et supports, tout en conservant une architecture qui permet des usages web 2.0.

Le prototype Europeana.eu

À travers une interface multilingue, l'utilisateur peut effectuer des recherches par mot clé, parcourir les contenus (frise chronologique, dernières mises à jour...), partager ses idées, enrichir les données (*tags*), rejoindre des communautés, ou créer « son europeana ».

Dans les douze prochains mois, le prototype sera maintenu en version beta et hébergé chez SARA aux Pays-Bas ; l'environnement de développement sera sur les serveurs de l'ISTI en Italie.



Le futur

Europeana.eu doit maintenant être consolidé pour satisfaire les attentes des utilisateurs, en terme de qualité et de richesse des contenus, et de fonctionnalités. Cela implique d'automatiser les procédures d'enrichissement de contenu, de s'appuyer sur des modèles évolutifs d'interaction avec les institutions en intégrant normes et standards. Cela implique également de développer l'accès aux contenus pour les applications web 2.0 et d'encourager la participation des utilisateurs, soit directement soit via des accords comme celui envisagé avec Wikipédia. Cela implique enfin de disposer de financements.

Plusieurs projets européens sont en cours. Parmi eux Europeana v1.0, dont l'objectif est de rendre opérationnel le prototype et de développer son modèle organisationnel. Projet

associé, EuropeanaConnect fournira des solutions plus techniques. Un partenariat existe aussi avec PrestoPrime qui concerne la conservation des supports audiovisuels à long terme. D'autres projets sur les contenus existent également : EuropeanaLocal, European Film Gateway, Athena et APENet. D'autres sont en cours de négociation : EuropeanaTravel, BHL Europe et EUScreen. Cette phase de développement soutenue par la Commission européenne doit permettre à **Europeana.eu** d'être pleinement opérationnel d'ici début 2010. La Fondation BNE, en collaboration avec l'UE et les États membres, réfléchit aux moyens de financer durablement **Europeana.eu** à partir de 2011.

Jill Cousins

Directrice d'Europeana
www.europeana.eu

Europeana, a vision becoming reality

Europeana is a key element of the 2010 Digital Libraries Initiative, a European programme designed to promote the digitisation, conservation and accessibility of Europe's cultural and scientific heritage. The EuropeanaNet network was launched in 2007 to provide joint access to museum, library, archive and audiovisual collections in various EU Member States. This provided the basis for establishing a governance structure, the European Digital Library Foundation, to bring together numerous EU partners and launch the Europeana prototype in November 2008. The project focuses on three key areas: users and user-friendliness, human and political interoperability, and technical and semantic interoperability. Europeana is still under development, and several EU-supported projects are currently being cultivated to ensure that Europeana.eu is fully operational by early 2010.

Europeana, Vision Zukunft

Europeana steht im Mittelpunkt der europäischen Politik zur Förderung der Digitalisierung, Erhaltung und Zugänglichkeit des kulturellen und wissenschaftlichen Kulturerbes in Europa (Programm „Digitale Bibliotheken 2010“). Das Netzwerk EuropeanaNet, das 2007 zur Schaffung eines gemeinsamen Zugriffs auf die Sammlungen der Museen, Bibliotheken, Archive und audiovisuellen Medien, die in den verschiedenen Mitgliedstaaten erhalten werden, eingeführt wurde, hat die Schaffung einer Governance-Struktur, der Stiftung Europäische Digitale Bibliothek, ermöglicht, an der zahlreiche Partner der EU beteiligt sind, sowie die Einführung des Prototyps Europeana im November. Die drei Arbeitsschwerpunkte sind: Benutzer und Ergonomie, menschliche und politische Interoperabilität, technische und semantische Interoperabilität. Europeana erfordert noch weitere Entwicklungen. Mehrere von der EU unterstützte Projekte werden zur Zeit durchgeführt, damit Europeana.eu Anfang 2010 voll betriebsbereit ist.

Michael et Minerva

Des réseaux de coopération en Europe

Michael et MinervaEC sont deux projets coordonnés par le ministère italien de la culture et co-financés par la Commission européenne dans le cadre respectif des programmes eTen et eContent Plus.

Minerva

L'objectif de Minerva, réseau européen pour la numérisation et la diffusion du patrimoine culturel (www.minervaeurope.org), est de créer un réseau des ministères européens de la culture afin de coordonner les activités de numérisation des contenus culturels, et d'élaborer un ensemble de recommandations pour la numérisation, les métadonnées, l'interopérabilité et les sites web culturels. À partir d'octobre 2006, les projets Minerva et Minerva Plus, lancés en 2002 et 2004, ont évolué vers une nouvelle initiative, MinervaEC (*Ministerial Network for Valourising Activities in digitisation, eContentplus*), visant à soutenir la bibliothèque numérique européenne. MinervaEC est un réseau thématique pour les contenus culturels et scientifiques. Ce consortium rassemble des institutions et des experts issus d'une vingtaine d'États membres et plus de 100 institutions culturelles européennes. MinervaEC donne une visibilité aux initiatives nationales, promeut l'échange de bonnes pratiques, et garantit la diffusion de l'information concernant les programmes communautaires au niveau national et local. Afin de soutenir ce travail, MinervaEC élabore des outils et des recommandations partagés au niveau européen afin de favoriser la mise en œuvre d'actions de numérisation, la création de collections numériques et leur publication sur Internet.



Michael

Le projet Michael, lancé dans le cadre de Minerva, promeut la richesse et la diversité du patrimoine culturel européen auprès d'un public international, via Internet.



Michael (*Multilingual Inventory of Cultural Heritage in Europe*), initié en 2004 par la France, l'Italie et le Royaume-Uni, est un catalogue en ligne multilingue dont l'objectif est de fournir un accès simple et rapide aux collections numériques des musées, bibliothèques, archives, monuments... des pays européens. À partir de 2006, le projet Michael Plus a élargi le nombre de pays participants : Allemagne, Espagne,



Finlande, Grèce, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque et Suède. Quatre autres pays ont ensuite rejoint Michael : Bulgarie, Estonie, Communauté flamande de Belgique et Slovaquie. Le consortium réunit aujourd'hui 19 pays. Ses objectifs clés sont d'apporter de la valeur ajoutée aux initiatives nationales en matière de patrimoine culturel numérisé en encourageant l'interopérabilité et l'utilisation de standards communs.

Le service proposé par Michael (www.michael-culture.org) permet aux étudiants, chercheurs, touristes et à tous les citoyens de rechercher et de consulter plusieurs fonds culturels nationaux depuis un point d'accès unique multi-

lingue. L'utilisateur peut interroger par sujet, époque, type d'institution ou localisation, ou faire des recherches en texte intégral.

En juin 2007, le consortium Michael a créé une Association internationale sans but lucratif de droit belge (AISBL), Michael-Culture, afin d'assurer la pérennité du service.

Ainsi, Michael contribue à la création de la bibliothèque numérique européenne.

Rosa Caffo

Ministero per i Beni e le Attività Culturali,
Italie

www.minervaeurope.org
www.michael-culture.org

Michael and Minerva

MinervaEC and Michael projects are coordinated by the Italian Ministry for Cultural Heritage and co-financed by the European Commission in the frame of eContent Plus and eTEN programs respectively. Minerva EC is a thematic network in the area of cultural, scientific information and scholarly content. It brings together stakeholders and experts from European countries, capitalising the results achieved by the IST funded Minerva and Minerva Plus projects. Michael is a multilingual online service providing quick and simple access to the digital collections of cultural organisations across Europe. The national surveys and cataloguing campaigns produced 19 national databases individually accessible through national portals and contributing data to the European multilingual access service, which by now represents a comprehensive map of the European digital cultural heritage.

Michael und Minerva

Die Projekte MinervaEC und Michael werden vom italienischen Ministerium für Kulturerbe koordiniert und von der Europäischen Kommission im Rahmen der Förderprogramme eContentPlus bzw. eTEN kofinanziert. MinervaEC ist ein thematisches Netzwerk mit kulturellen und wissenschaftlichen Informationen sowie geisteswissenschaftlichen Inhalten. Es vereinigt Stakeholder und Experten aus 22 europäischen Ländern und nutzt die Ergebnisse der vom IST finanzierten Projekte Minerva und Minerva Plus. Michael ist ein mehrsprachiger Onlineservice, der einen einfachen, schnellen Zugriff auf digitale Sammlungen kultureller Organisationen in ganz Europa bietet. Die nationalen Umfrage- und Katalogisierungskampagnen haben 19 nationale Datenbanken hervorgebracht, die über die nationalen Portale individuell zugänglich sind und Daten zum europäischen mehrsprachigen Zugangsservice beitragen, der inzwischen eine umfassende Kartographie des europäischen digitalen Kulturerbes darstellt.

Le portail allemand Bibliothèques, Archives, Musées (BAM)

Le portail BAM (www.bam-portal.de) permet aux chercheurs et à toute personne intéressée de trouver facilement des ouvrages publiés, des documents d'archives et des objets de musées en une seule recherche. Les utilisateurs n'ont plus besoin de savoir à l'avance ou de deviner où trouver des informations pour répondre à leurs questions. Ils peuvent au contraire faire leur recherche à partir d'un seul point d'accès (le portail BAM) et obtenir des informations provenant de toutes les institutions participantes. L'objectif du portail BAM est de centraliser l'accès au patrimoine culturel.

Le moteur de recherche du portail BAM interroge les catalogues collectifs des réseaux de bibliothèques allemandes, les services d'aides à la recherche en ligne des Archives fédérales allemandes et des archives de nombreux Länder (régions allemandes), les bases de données de plusieurs musées et réseaux de musées, ainsi que les contenus que proposent d'autres organisations impliquées dans la conservation du patrimoine culturel.

À l'heure actuelle, le portail BAM fournit un accès à près de 40 millions d'œuvres et de documents du patrimoine culturel : 35 millions d'ouvrages imprimés, 1,7 million d'archives, 800 000 manuscrits et autres documents de collections spécialisées, et 250 000 objets de musées. Ce nombre augmente en permanence au fur et à mesure que de nouvelles institutions rejoignent le portail.

Les résultats de chaque recherche sont présentés sous la forme d'une liste avec des liens vers les systèmes sources. Les utilisateurs disposent d'un accès à des éléments d'indexation présentés dans le contexte approprié à chaque institution culturelle. Selon les cas, les utilisateurs peuvent également accéder à des descriptions complètes d'objets de musées, de documents d'archives et de publications ou aux documents numérisés dans leur intégralité.

Le portail BAM a été initié par les institutions culturelles d'Allemagne du Sud grâce à un financement de la Fondation allemande pour la recherche (DFG). Dans un deuxième temps, toujours grâce au financement de la DFG, d'autres partenaires allemands ont rejoint le portail dont la portée est devenue nationale. Depuis 2007, un consortium réunissant les

partenaires du projet exploite le portail BAM de façon permanente. Celui-ci comprend les Archives du Bade-Wurtemberg, le musée national de la Technologie et du Travail de Mannheim, la Fondation pour le patrimoine culturel de Prusse (SPK) et le Service technique de la bibliothèque du Bade-Wurtemberg. Le coordinateur actuel est le Service technique de la bibliothèque, qui est également responsable de la mise en œuvre technique de BAM.



Depuis la fin de l'année 2005, les métadonnées relatives aux fonds et collections des institutions participantes sont conservées dans un index de recherche central. Les recherches s'effectuent sur tous les fichiers pour produire une liste de résultats contenant les éléments les plus importants (comme le titre et la date) des documents indexés. Ces résultats permettent de rebondir vers des informations plus détaillées. Les formats d'échange de données utilisés par BAM sont dérivés de standards XML et ajustés aux besoins spécifiques des institutions culturelles. Les informations des archives sont fournies au format EAD, les informations des bibliothèques au format MAB (qui est le format d'échange actuellement en vigueur pour toutes les bibliothèques allemandes) et les données des musées sont traitées au format museumdat. Contrairement aux bibliothèques, les musées sont, pour le moment, peu habitués à partager des données les uns avec les autres, et encore moins avec d'autres institutions culturelles. Par conséquent, museumdat a été développé en tant que format de moissonnage optimisé pour la recherche et la publication, afin de fournir automatiquement les données nécessaires aux portails. Il se fonde

principalement sur les formats de données CDWALite développés aux États-Unis par la Getty Foundation, la Visual Resources Association et d'autres, avec un accent spécifique porté sur les œuvres d'art. Museumdat s'applique à tous les types d'œuvres, artistiques, technologiques ou relatives à l'histoire naturelle... et il est compatible ISO 21127, le modèle de référence développé par le comité international de documentation de l'Icom. Plusieurs musées participant au portail BAM fournissent leurs informations au format museumdat. De cette manière, le portail BAM contribue au développement et à la diffusion des formats d'échange au sein des institutions culturelles.

Monika Hagedorn-Saupe

Stiftung Preußischer Kulturbesitz (SPK),
Allemagne
www.bam-portal.de

The German portal of Libraries, Archives and Museums (BAM)

The BAM portal (www.bam-portal.de) provides central access to cultural heritage information on a national level in Germany. Several regional union catalogues of libraries, the repertories of the National Archives and of state archives of the German Länder, the databases of several museums, and some other cultural heritage institutions are the sources that can be searched. Search results are displayed in a short list with links to the original sources. Thus the users get access to information offered by the systems of the participating organisations: digitized data of museum objects, archival records, and titles of a variety of media. One focus of the portal is the generalized use of metadata, and steps towards semantic unification, in order to facilitate access to the distributed holdings.

Das deutsche Portal zu Bibliotheken, Archiven und Museen (BAM)

Das BAM Portal (www.bam-portal.de) bietet in Deutschland bundesweit zentralen Zugang zu Informationen über das kulturelle Erbe. Mehrere regionale Bibliotheksverbundkataloge, die Staatsarchive des Bundes und der Länder, die Datenbanken verschiedener Museen und einige andere Kultureinrichtungen können bei Recherchen durchsucht werden.

Die Suchergebnisse werden in kurzen Listen mit Links zu den Originalquellen angezeigt. Auf diese Weise erhalten die Nutzer Zugang zu den von den beteiligten Einrichtungen bereitgestellten Systemen: digitalisierte Daten der Museumsexponate, Archivaufzeichnungen sowie die Titel einer Reihe von Medien. Besonderes Augenmerk gilt bei diesem Portal der allgemeinen Verwendung von Metadaten und der schrittweisen Entwicklung hin zu einer semantischen Vereinheitlichung, wodurch der Zugang zu den beteiligten Einrichtungen erleichtert werden soll.

Le portail italien CulturaItalia

En ligne depuis avril 2008, CulturaItalia est le portail de la culture italienne (www.culturaItalia.it). Il offre un point d'accès intégré au patrimoine culturel italien et aux diverses ressources culturelles (arts, archéologie, paysages, cinéma, musique, littérature, architecture, etc.) pour le grand public comme pour les utilisateurs professionnels. Le portail a aussi vocation à contribuer au processus d'élaboration d'Europeana, et joue le rôle d'agrégateur national de contenus.

CulturaItalia est le produit le plus abouti de la stratégie nationale pour la numérisation du patrimoine culturel. Il répond aux objectifs suivants :

- rendre les ressources culturelles numériques existantes accessibles et consultables via CulturaItalia, Michael et Europeana ;
- soutenir les actions de numérisation ;
- promouvoir le développement et la mise à jour des sites web culturels ;
- mettre en œuvre des services en ligne innovants ;



Collaboration entre les différents acteurs institutionnels qui fournissent les métadonnées de leurs contenus numériques au portail est formalisée par une série d'accords de partenariat.

Les contenus de CulturaItalia sont de différents niveaux : catalogue de métadonnées, contenus éditoriaux, annuaires de sites web culturels. Une équipe éditoriale en assure la sélection et l'organisation.



- concrétiser l'interopérabilité des contenus et des services d'accès des bases de données du ministère de la culture italien ;
- promouvoir l'application des normes et standards pour l'interopérabilité (OAI-PMH, Dublin Core pour la description de métadonnées, XML pour la présentation des données).

La stratégie de développement de CulturaItalia prévoit une collaboration étroite entre secteurs public et privé, une implication des régions, des universités, des entreprises privées et des institutions culturelles (musées, bibliothèques, archives...). CulturaItalia est intégré à des initiatives et projets comme Michael, Minerva et à d'autres portails nationaux et locaux. La colla-

Le portail donne accès à une base de métadonnées qui réunit les informations provenant de divers contributeurs. CulturaItalia est un système ouvert : il se développe au rythme de l'enrichissement continu de l'entrepôt de métadonnées. À l'heure actuelle, plus de 2,5 millions de références sont disponibles.

Un profil d'application Dublin Core spécifique a été conçu afin de rendre compte de la richesse de la culture italienne et de garantir l'interopérabilité des différentes ressources culturelles, permettant ainsi la recherche et l'indexation des contenus disponibles dans des systèmes hétérogènes. Ce profil d'application est intitulé PICO AP (PICO est l'acronyme de « Portale della Cultura Italiana On-line »).

Conformément aux recommandations du Dublin Core (DCMI), le profil d'application PICO AP réunit des éléments génériques et qualifiés, ainsi que des précisions complémentaires et des schémas de codage spécifiques développés pour CulturaItalia.

L'un des éléments les plus importants du PICO AP est un thésaurus spécialement conçu pour le projet, une ontologie qui organise de manière hiérarchique les mots clés indexant le sujet de toutes les ressources incluses dans CulturaItalia.

Afin de toujours pouvoir proposer une navigation dans les ressources de CulturaItalia par sujet, l'attribution d'une valeur issue du thésaurus PICO est obligatoire pour chaque enregistrement de métadonnées intégré dans le portail.

Le thésaurus de CulturaItalia est un outil ouvert qui permet l'adjonction de thésaurus spécifiques liés à un domaine particulier, ou la mise en correspondance des termes avec d'autres systèmes nationaux d'organisation des connaissances, pour offrir une navigation multilingue.

Antonia P. Recchia

Ministero per i Beni e le Attività Culturali, Italie
www.culturaItalia.it

The Italian Portal, CulturaItalia

CulturaItalia is the Portal of Italian Culture, promoted by the Italian Ministry for Cultural Heritage and Activities, in which are involved cultural institutions from all sectors and levels (national, regional and local). CulturaItalia can play an important role for the development of Europeana, making available cooperative networks and agreements and coordinating technical activities leading to the establishment of Europeana.

Das italienische Portal, CulturaItalia

CulturaItalia ist das Portal für italienische Kultur, das vom italienischen Ministerium für Kulturerbe und kulturelle Aktivitäten unterstützt wird und an dem kulturelle Einrichtungen aus allen Bereichen und Ebenen (national, regional und lokal) beteiligt sind. CulturaItalia kann eine bedeutende Rolle bei der Entwicklung von Europeana spielen, indem es kooperative Netzwerke und Vereinbarungen zur Verfügung stellt und die technischen Arbeiten zur Einrichtung von Europeana koordiniert.

Le portail français Culture.fr/Collections

En 2007, le ministère de la Culture et de la Communication a ouvert via le portail Culture.fr/Collections les portes de son patrimoine culturel numérisé au plus grand nombre. Ce portail s'inscrit dans la stratégie nationale de mise à disposition de ressources culturelles gratuites sur l'Internet. Outil de démocratisation culturelle, il propose un accès fédéré à plus de trois millions de références sur le patrimoine culturel français et parfois étranger : œuvres de musées, documents patrimoniaux des bibliothèques, fonds d'archives, patrimoine monumental et mobilier, sites archéologiques... Grâce au **plan national de numérisation**, deux millions de ces références sont illustrées par des documents numérisés. Culture.fr/Collections donne accès au patrimoine national réparti sur l'ensemble du territoire, il fait partie de la contribution française à Europeana.

Un horizon multidisciplinaire

Le portail interroge simultanément en langue naturelle plus de 30 sources documentaires différentes (bases de données, sites Internet statiques ou dynamiques, publications électroniques) produites par les services du ministère et ses établissements, musées du Louvre ou du quai Branly par exemple. Outil de coopération, il intègre également les données produites par les collectivités territoriales partenaires (archives départementales, bibliothèques municipales, services régionaux de l'inventaire, musées...). Culture.fr/Collections respecte les outils informatiques préexistants de stockage et de production de données : le moteur de recherche sémantique utilisé produit des index en format XML. Une passerelle permet le moissonnage des ressources via le protocole OAI-PMH.

Un accès simplifié aux ressources culturelles

Le moteur de recherche sémantique de Culture.fr/Collections permet d'accéder, par un point unique et convivial, à une offre documentaire patrimoniale diversifiée, en respectant les normes d'accessibilité. Le portail propose différentes modalités d'accès : recherche simple, recherche avancée. Les résultats, qui s'affichent en liste, en mosaïque d'images ou par catégorie de documents, renvoient l'internaute



directement au document source dans la base d'origine ou à des catalogues comme celui de *Patrimoine numérique*, réalisation française du projet européen Michael.

Des fonctionnalités multilingues autorisent également des interrogations en anglais et en espagnol.

Enfin, l'internaute a la possibilité de conserver des résultats dans un espace personnel, de les télécharger dans plusieurs formats, et de les envoyer via la messagerie.

Aspects techniques

La recherche plein texte, en langue naturelle, sur toutes les bases et tous les types de documents, est conçue afin de limiter le « silence » : elle gère les variations morphologiques (pluriel, conjugaison, etc.) et étend la recherche aux mots synonymes ou de même racine étymologique. Les requêtes sont ainsi systématiquement étendues aux mots proches, en utilisant

des dictionnaires dont certains sont évolutifs pour construire le lien entre des terminologies spécifiques et le langage courant.

Des métadonnées non visibles pour l'internaute permettent également de limiter le « bruit », via des pavés d'affinage de résultats (termes associés, qui, quand, où) avec des suggestions contextualisées. Un fil d'Ariane offre une navigation dans les niveaux d'affinage.

Le ministère de la Culture et de la Communication, avec la participation des collectivités territoriales, produit depuis de longues années des données numériques d'une grande variété qui rendent compte de la richesse du patrimoine culturel national. En mettant en place le portail Culture.fr/Collections et en contribuant au projet européen Europeana, le ministère met à disposition de millions d'internautes le fruit de ce travail scientifique et de ses efforts de numérisation.

Jack Meurisse

Ministère de la Culture et de la Communication
www.culture.fr/collections

The French Portal, Culture.fr/Collections

The Ministry of Culture and Communication launched Culture.fr/Collections in 2007, a single Internet access point to the cultural heritage preserved in hundreds of French cultural institutions. Designed for general use, this portal offers a semantic search engine that can be queried using natural language. It brings together cultural resources (three million records and two million digital images) covering every field of French and sometimes non-French heritage, including architecture, monuments, archives, furniture, painting, sculpture, engravings, photography, industrial and maritime heritage, music, performing arts, ethnology, archaeology and more. The Culture.fr/Collections portal contributes to Europeana.

Das französische Portal, Culture.fr/Collections

Das Ministerium für Kultur und Kommunikation bietet mit dem Portal Culture.fr/Collections seit 2007 einen einzigartigen Internetzugang auf das in Hunderten französischen Kultureinrichtungen verwahrte Kulturgut. Dieses für die breite Öffentlichkeit konzipierte Portal verfügt über eine semantische Suchmaschine, die Fragen in natürlicher Sprache akzeptiert. Sie durchsucht zahlreiche dokumentarische Quellen (3 Millionen Hinweise, 2 Millionen Bilder), die alle Bereiche des kulturellen Erbes Frankreichs und teilweise auch des Auslands abdecken: Architektur, Denkmäler, Archive, Mobiliar, Malerei, Bildhauerkunst, Grafik, Buchmalerei, Fotografie, industrielle und maritimes Erbe, Musik, Schauspielkunst, Ethnologie, Archäologie... Das Portal Culture.fr/Collections ist Teil des französischen Beitrags zu Europeana.

Gallica 2

État d'avancement

Gallica 2, nouvelle version de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF) (<http://gallicaz.bnf.fr>) a été lancée en octobre 2007. Dix ans après l'ouverture de Gallica, les internautes se voient ainsi offrir de nouveaux moyens de navigation : recherche plein texte, affinage multicritères (auteur, siècle d'édition, langue, thème, provenance...), espace personnel.

Parallèlement, l'offre de documents numérisés ne cesse de s'accroître et fait de Gallica 2 un des premiers portails culturels francophones : 80 000 monographies, 80 000 images, 280 000 fascicules de périodiques... Gallica 2 est fonctionnellement et techniquement l'héritier des réflexions menées par la BnF sur le projet de bibliothèque numérique européenne, et du prototype, ancêtre d'Europeana, développé pour l'occasion et présenté au Salon du Livre de Paris en 2007. Aujourd'hui, la BnF participe activement à l'enrichissement d'Europeana dont elle est un des agrégateurs français : la totalité des documents présents dans Gallica 2 est consultable au niveau du portail européen. Depuis novembre 2008, au-delà des documents issus des collections de la BnF, Gallica 2 donne accès à près de 6 000 documents provenant d'autres bibliothèques françaises qui, à travers Gallica 2, seront présents dans Europeana. D'autre part, des programmes pluriannuels, financés par le Centre national du livre, permettent de numériser 100 000 documents imprimés de la BnF par an. Fin 2011, plus de 50 millions de pages seront ainsi en ligne. À cela s'ajoutera dès 2009 un ambitieux programme de numérisation des documents spécialisés de la BnF (images, manuscrits, partitions, cartes et plans, documents sonores).

Dès mars 2008, une expérimentation a été lancée à l'occasion du Salon du Livre de Paris, consistant à proposer, à partir de Gallica 2, à côté des œuvres du domaine public, l'accès à des ouvrages numériques de l'édition contemporaine. La BnF, le Syndicat national de l'édition, le ministère de la Culture et de la Communication (Direction du livre et de la lecture) et le Centre national du livre se sont associés pour élaborer des solutions juridiques et techniques, ainsi qu'un modèle économique rendant possible l'accès en ligne à ces documents

soumis au droit d'auteur. Au terme de la phase expérimentale (mars 2009), il est prévu que 10 000 ouvrages sous droits, fournis par plus d'une centaine de maisons d'édition et accessibles par les sites d'une douzaine d'e-distributeurs, soient disponibles sur Gallica 2, sur les bases suivantes : portail de recherche unique avec recherche plein texte au cœur des documents sous droits comme de ceux du domaine public, accès libre et gratuit aux œuvres du domaine public ainsi qu'aux métadonnées de l'ensemble des œuvres ; accès contrôlé et payant, via les e-distributeurs, au texte intégral pour les œuvres sous droits (modèle de librairie numérique) et feuilletage libre et gratuit d'une partie substantielle de chacun d'eux. Une évaluation sera prochainement conduite de manière concertée avec les différents partenaires de cette expérimentation, sur la validité



et la viabilité du modèle retenu, ainsi que sur la satisfaction et les attentes des différents publics. D'autres perspectives s'ouvrent demain, voire dès aujourd'hui pour Gallica 2. Tout d'abord le numérique inscrit la BnF dans un univers de coopération ouvrant des voies nouvelles et ambitieuses à la collaboration avec les autres bibliothèques françaises : par exemple, des actions communes en vue de la création, la conservation, la valorisation et le rayonnement de collections numériques (reconstitution collaborative de corpus, etc.). Ensuite, la numérisation de masse de ses propres collections patrimoniales et la multiplication des projets de numérisation portés par les bibliothèques françaises ont conduit la BnF à se rapprocher des autres institutions documentaires pour mettre en œuvre des programmes nationaux de numérisation et valorisation concertées et raison-



nées autour d'axes thématiques et régionaux, qui impliquent des bibliothèques de tous statuts (universitaires, spécialisées, municipales, grands établissements...). Le produit des programmes concertés de numérisation enrichira Gallica 2 et les sites des bibliothèques, et bénéficiera, de ce fait, de tous les services en ligne qu'offre le portail de la BnF.

Cette même offre de service sera prochainement enrichie pour développer l'appropriation des contenus par les internautes, permettant la lecture plein écran ou bien encore la vocalisation (MP3).

Arnaud Beaufort

Bibliothèque nationale de France
<http://gallicaz.bnf.fr>

Gallica 2. Current status

The BnF launched the second version of its digital library, Gallica 2, in October 2007. Gallica 2 provides more effective navigation techniques and an ever-increasing number of digitized documents, including 100,000 new books per year. By the end of 2011, it will offer in excess of 50 million pages and numerous images, manuscripts, scores, maps, plans and more. This resource has been developed as part of several wide-reaching digitisation programmes supported by the Centre National du Livre (CNL). Gallica 2 also contains documents from other French libraries. Since March 2008, Gallica 2 has offered access to contemporary publications in digital format, in partnership with the Syndicat National de l'Édition, the CNL and the Ministry of Culture (DLL), as part of a pilot scheme. As the aggregator for the Europeana project, the BnF offers greater exposure for collections from all French libraries.

Gallica 2, Sachstand

Die BnF hat im Oktober 2007 Gallica 2, Version 2 ihrer digitalen Bibliothek, eingeführt, die leistungsfähigere Browsertools und eine ständig steigende Anzahl an digitalisierten Dokumenten (jedes Jahr 100.000 neue Bücher) bietet. Ende 2011 wird sie über 50 Millionen Seiten und zahlreiche Bilder, Manuskripte, Partituren, Karten und Pläne bereitstellen... Dieses Angebot ist Ergebnis der groß angelegten Digitalisierungsprogramme, die vom nationalen Buchzentrum, dem Centre national du Livre (CNL), unterstützt werden. Gallica 2 nimmt auch Dokumente anderer französischer Bibliotheken auf. Zudem läuft seit März 2008 über Gallica 2 die Erprobungsphase für den Zugang zu digitalisierten Werken des zeitgenössischen Verlagsschaffens, in Partnerschaft mit der französischen Gewerkschaft der Verleger, dem Syndicat national de l'édition, dem CNL und dem Ministerium für Kultur (DLL). Die BnF als "Sammelstelle" von Europeana, verwertet so sämtliche Sammlungen der französischen Bibliotheken.

ina.fr

Des archives aux médias

À travers une galaxie de sites en ligne, l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) propose aujourd'hui plus de 20 000 heures de programmes dans plusieurs collections destinées aux usages du grand public. L'Ina contribue ainsi à Europeana. La possibilité de proposer autant de contenus est le fruit d'années de travail s'appuyant sur une vision à long terme. En confiant, à l'issue de l'éclatement de l'ORTF en 1974, la gestion des archives de la radio-télévision publique à une institution indépendante des diffuseurs, la puissance publique leur a garanti un financement continu et un traitement professionnel – notamment la création de métadonnées documentaires. Dès le début des années 2000, face à la dégradation du support physique d'un côté et l'arrivée de la technologie numérique de l'autre, l'Ina a lancé un programme de sauvegarde et de numérisation. Près de 500 000 heures de programmes ont depuis été numérisées et, à l'horizon de 2015, la France sera le seul pays au monde à avoir sauvé l'intégralité de son patrimoine audiovisuel. Après l'expérience réussie d'un portail professionnel en ligne : inamedia.com, proposant l'ensemble des heures ainsi traitées, un projet d'ouverture du fonds au grand public a vu le jour.

Accessibilité et connectivité

Si, de manière générale, on a pu caractériser le xx^e siècle comme l'âge de la technologie mécanique et de l'information, le début du xxi^e pourrait être celui de la technologie numérique et de l'accessibilité. L'accès au contenu se démocratise de plus en plus. La séparation entre contenu et support s'accroît et la circulation des données devient plus rapide et facile. Dématérialisation et connectivité facilitent la rencontre entre les contenus et le public. Les services numériques de l'Ina s'inscrivent dans ces logiques.

Un nouveau média en ligne : riche, profond et qualitatif

Les sites d'ina.fr proposent des interfaces de rencontre entre un contenu et le public ; ils sont conçus comme des médias en ligne d'un genre nouveau : tout d'abord, c'est un catalogue extraordinaire : en volumétrie audiovisuelle, il s'agit du plus grand en Europe – plus de 100 000 vidéos et sons – et il s'enrichit régulièrement. Le

catalogue couvre la production de la radio depuis plus de 60 ans et celle de la télévision depuis 50 ans : actualités, fictions, documentaires, divertissements, notamment. Ce catalogue unique de VoD se démarque dans le paysage actuel du web par l'authenticité de son contenu. Le deuxième aspect caractéristique de l'offre concerne l'éditorialisation. Les interfaces principales sont conçues comme des pages



« Une », avec plusieurs entrées dynamiques et thématiques, des rubriques et des rendez-vous qui changent au moins tous les jours et font écho à l'actualité, avec des images d'archives. Ainsi, le site s'inscrit pleinement dans la contemporanéité avec ses spécificités : qualité, richesse et profondeur de sa base d'images, constituant un nouveau type de média qui ouvre de nouvelles expériences aux utilisateurs.

Nouveaux usages du patrimoine

Le public n'est plus un récepteur passif face à la télévision, mais un acteur qui participe à la recherche de contenu. À ce nouveau défi, l'Ina propose des usages nouveaux qui n'existent nulle part ailleurs, à savoir, la généalogie en images d'un sujet d'actualité, qu'il soit politique, culturel ou de société. Les sites de l'Ina ne sont pas seulement informatifs, ils se prêtent

également aux usages de divertissement et de communication. Il s'agit de véritables interfaces multimédias : des interviews, des photos, des lexiques, des données textuelles et en images, mais aussi des fonctionnalités ludiques comme des karaokés, des quiz, des parcours surprises ou le journal télé du jour de naissance. En parallèle, une offre pédagogique spécifique s'adressant au public parascolaire – les élèves, leurs parents et leurs professeurs – est également proposée sur le site (cf. p. 33). Un « *player Ina* » permet aux partenaires de sites médias français et internationaux d'afficher sur leurs propres interfaces des contenus Ina, en créant ainsi un véritable réseau d'images de patrimoine en ligne.

Roei Amit

Institut national de l'audiovisuel
www.ina.fr

ina.fr – From archives to media

Through a wealth of online sites, the INA now offers over 20,000 hours of programmes in several collections targeted at the general public. Conversion to digital technology coupled with wider access to the Internet are making it easier to bring content to the public, and the INA's digital services have been developed with this goal in mind. Ina.fr represents a new form of media that opens the door to new user experiences. True multimedia interfaces, notable for their quality, scope and depth, provide an opportunity to view, listen to and share our audiovisual heritage. An annotated catalogue, which has been available since April 2006, offers the general public direct access to over 100,000 television and radio broadcasts for viewing or downloading. The institute's resources have expanded into the educational realm with "Apprendre", an online video library for learning.

ina.fr – Von den Archiven zu den Medien

Auf einer Fülle von Websites bietet das INA heute mehr als 20.000 Programmstunden in mehreren Kollektionen für die breite Öffentlichkeit an. Entmaterialisierung und Konnektivität erleichtern das Zusammenreffen der Inhalte mit der Öffentlichkeit immer mehr. Die digitalen Serviceleistungen des INA haben sich dieser Logik verschrieben; ina.fr ist ein neuer Medientyp, der den Benutzern neue Erfahrungen bietet. Regelrechte Multimedia-Schnittstellen, die sich durch ihre Qualität, ihren Informationsreichtum und ihre Informationstiefe auszeichnen, bieten die Möglichkeit, das audiovisuelle Kulturerbe zu sehen, zu hören und gemeinsam zu nutzen: Ein redaktioneller Katalog stellt der breiten Öffentlichkeit seit April 2006 einen direkten Zugriff auf mehr als 100.000 TV- und Radiosendungen zur Verfügung, die eingesehen oder heruntergeladen werden können. Dieses Angebot ist mit der Rubrik „Apprendre“ (Lernen), einer Online-Lernvideothek, auch auf den pädagogischen Bereich ausgedehnt worden.

Des portails pour la généalogie et l'histoire locale

L'exemple des Pays-Bas

Depuis quelques années, le gouvernement néerlandais poursuit un objectif politique en faveur de l'élargissement de l'accès grand public au patrimoine culturel conservé par les services d'archives et les autres institutions culturelles. Les enquêtes menées auprès des publics ont montré que les premiers centres d'intérêt dans le domaine du patrimoine sont l'histoire familiale et l'histoire locale. Ainsi, pour mieux répondre à ces attentes, deux projets ont vu le jour.

Le premier, **WatWasWaar.nl**, est un site Internet regroupant des informations historiques sur toutes les régions des Pays-Bas. Cette plate-forme de publication rassemble les informations issues de vingt-cinq institutions patrimoniales.



La seconde initiative, **MijnVoorouders**, vient juste d'être lancée. Elle associe plus de trente institutions culturelles pour créer un site Internet national consacré à l'histoire familiale. Le projet bénéficie d'une subvention publique de plus de deux millions d'euros sur une période de quatre ans. Les institutions participantes contribueront à hauteur de cette même somme. La subvention de l'État est attribuée à condition que soit définie au cours de la première année une structure d'exploitation viable dans le cadre d'un modèle économique pérenne. Le projet doit donc non seulement attirer la fréquentation du public mais aussi générer des recettes.

Une politique nationale

Le financement par le gouvernement de sites Internet nationaux portant sur l'histoire familiale et locale n'est pas une démarche isolée. La réalisation de ces sites Internet s'inscrit dans la stratégie globale du gouvernement néerlandais pour stimuler l'accès au patrimoine culturel. Ce programme consiste à numériser plusieurs collections majeures conservées par les institutions patrimoniales néerlandaises et à en faci-

Groupe	A	B	C
Intérêt démontré pour l'histoire			
Maison	XX	XX	XX
Famille	XX	XX	XX
Cadre de vie	XX	XX	XX
Étapes clés			
Naissance	XX	X	
Mariage	XX	X	
Construction d'une maison/installation	XX	XX	XX
Motivation			
Passe-temps/études	XX	X	
Loisirs	X	XX	XX
Culture générale, information	X	XX	XX

Aperçu des centres d'intérêt de chaque groupe de consommateurs

liser l'accès par la création d'un certain nombre de plates-formes nationales de publication en ligne seront élaborées. Outre les projets **WatWasWaar.nl** et **MijnVoorouders**, les sites **www.geheugenvannederland.nl** et **www.beeldengeluid.nl** sont des exemples de ce type de plates-formes. L'étape suivante consistera à les relier entre elles.

Étude de marché

Les internautes intéressés par les informations locales et familiales ont été clairement identifiés et catégorisés dans le cadre d'une étude menée par le gouvernement néerlandais¹. Dans cette étude, les consommateurs réels ou potentiels des sites Internet sont décrits comme étant les citoyens néerlandais réellement ou potentiellement intéressés par leur histoire personnelle, c'est-à-dire l'histoire de leur famille ou de leur proche environnement, soit 42 % des Néerlandais. Les Pays-Bas comptant plus de 16 millions d'habitants, cela correspond à 6,7 millions de consommateurs réels ou potentiels au niveau national. Ce groupe de consommateurs peut être divisé en trois sous-catégories : les semi-professionnels (A), les débutants de la recherche historique (B) et les personnes susceptibles d'être intéressées par l'histoire (C). Les groupes A et B représentent 13 % de la population (2,1 millions de personnes), le groupe C, 28 % (4,6 millions de personnes). Il ressort que l'intérêt pour le patrimoine culturel (famille et lieu) commence à se manifester vers l'âge de 30 ans lorsque les personnes commencent à s'installer, à acheter un logement et/ou à fonder une famille. L'intérêt pour l'histoire atteint son apogée autour de 55 ans et

s'avère, de manière générale, plus prononcé chez les hommes et/ou les personnes ayant un haut niveau d'études.

Leila Liberge

Archives nationales des Pays-Bas

1. H. Wubs, F. Huysmans, *Snuffelen en Graven*, Den Haag, Sociaal en Cultureel Planbureau, 2006.
<http://www.scp.nl/boeken/9037702767shtml> (11.02.2008)

Portals for genealogy and local history

A few years ago increasing public reach of cultural heritage was introduced as a policy objective for archives and other cultural heritage institutes by the Dutch government. Research was conducted to give insight in the public interest in cultural heritages. Outcome was that the historical interest of the public focused primarily on the history of their own family and the history of their surroundings. To cater this interest two national projects have been initiated. The first project was **WatWasWaar.nl**, a website where historical information can be found of every location in the Netherlands. The second initiative is the realisation of a national website on family history. In both initiatives more than twenty five important cultural heritage institutes take part.

Portale für Genealogie und Lokalgeschichte

Vor einigen Jahren wurde die stärkere Öffentlichkeitswirkung des kulturellen Erbes von der niederländischen Regierung zur politischen Aufgabe für Archive und andere Kulturinstitutionen erklärt. Forschungsarbeiten wurden durchgeführt, um im öffentlichen Interesse Aufschluss über die Kulturgüter zu geben. Das Ergebnis war, dass sich das historische Interesse der Öffentlichkeit überwiegend auf die Geschichte ihrer eigenen Familie und die Geschichte ihres Umfelds konzentrierte. Um diesem Interesse Rechnung zu tragen, wurden zwei staatliche Projekte ins Leben gerufen. Das erste Projekt war **WatWasWaar.nl**, eine Website, über die Informationen zur Geschichte jedes Ortes der Niederlande abgerufen werden können. Die zweite Initiative betrifft die Erstellung einer nationalen Website zur Familiengeschichte. An beiden Initiativen haben sich mehr als fünfundzwanzig bedeutende Institute beteiligt, die Kulturgüter verwalten.

Un portail pour la généalogie

www.culture.fr/genealogie

Dans le cadre du développement de l'offre numérique dans le secteur culturel, le ministère de la Culture et de la Communication a entrepris une série d'opérations à destination des généalogistes, entendant ainsi prendre en compte la pratique de la généalogie comme pratique culturelle importante des Français.

Depuis trois décennies, la Direction des archives de France et les services d'archives publics ont fait des efforts considérables pour faciliter aux généalogistes l'accès aux documents, efforts soutenus par le **plan national de numérisation** du ministère ces dernières années pour accélérer la numérisation des fonds et leur mise en ligne. Sur 125 millions de pages d'état civil numérisées à ce jour par les services d'archives publics, 80 millions sont déjà mises en ligne. Avec l'évolution de la pratique généalogique, liée en grande partie aux nouvelles technologies de l'information et à Internet, il est apparu urgent de réfléchir sur l'action du ministère dans ce domaine et d'une manière générale sur le rôle des pouvoirs publics pour faciliter l'accès à ce qui fait le fondement juridique de l'identité : l'état civil.

La première opération de l'État, en collaboration avec les collectivités territoriales et les associations de généalogistes, consiste à proposer aux citoyens la mise en ligne d'une base de données nationale, « Généalogie », sur le portail www.culture.fr, dans un environnement éditorial spécifique dédié à cette pratique. La base Généalogie fédère la recherche au sein de bases nominatives existantes, d'origine et de nature diverses, mais toujours liées à l'existence d'un document administratif authentique (acte d'état civil, fiche matricule, recensement, etc.). Gratuite, elle repose sur l'indexation des cinq métadonnées nécessaires pour retrouver le document original : nom, prénom, date, lieu et type d'acte. Elle est inédite quant aux volumes de données concernées et quant aux capacités du moteur de recherche qui élargit les requêtes grâce à des corrections orthographiques et des équivalences homophoniques, les harmonise grâce à un dictionnaire de prénoms et permet un export des résultats d'un seul clic.

Autour de cette action phare, le ministère se doit d'aider à promouvoir et accompagner l'essor d'une nouvelle généalogie, plus ouverte



Archives départementales du Loir-et-Cher.

sur l'histoire des groupes et des territoires, moins basée sur la recherche exclusive de la filiation. Ainsi, le ministère entend s'impliquer dans d'autres opérations : le soutien aux programmes d'indexation collaborative (développement de plate-forme d'annotation sur le web et du protocole OAI-PMH pour partager ses données), la prise en compte des généalogistes français d'origine étrangère, enfin la coopération européenne et internationale. Il s'agit aussi de soutenir et encourager la généalogie « libre » prônant un accès gratuit aux ressources en ligne, actuellement en plein essor, mais très dispersée.

Soutien aux programmes d'indexation de l'état civil numérisé

Il s'agit avant tout d'encourager les services d'archives et les associations qui, localement, procèdent à l'indexation de l'état civil, que cette indexation soit ou non liée à la numérisation des documents. Le ministère n'entend pas réaliser lui-même ce travail véritablement titanesque ; il aura un rôle d'incitation auprès des services et des associations ainsi qu'un rôle de soutien logistique avec le développement d'outils spécifiques. Il y a par exemple un défi technique à relever sur l'ajout d'une métadonnée qui manque actuellement partout : celle qui permet de faire le lien entre les différents documents concernant une personne unique, quelles que soient même les erreurs que ces actes peuvent comporter. Il s'agit aussi d'anticiper l'évolution du public des généalogistes que ne manquera pas de provoquer l'arrivée massive à la retraite de seniors dynamiques.

Prise en compte des généalogistes français d'origine étrangère

Le premier axe d'évolution de Généalogie concernera l'aspect linguistique. En effet, si l'interface de Généalogie est trilingue, le moteur, lui, est paramétré pour le français. Sachant que les arrivées d'immigrants en France, en prove-

nance de toutes les régions d'Europe, puis du monde, se répercutent immédiatement dans les registres d'état civil, sachant également que la nouvelle loi d'archives abaisse certains délais légaux de communication, il faudra que cet outil puisse rapidement intégrer les noms belges, italiens, russes, polonais, espagnols etc. en suivant les vagues migratoires du xx^e siècle.

La coopération européenne

À moyen terme, une coopération européenne et internationale pourra permettre de « passer les frontières ». Toutes les modalités restent à définir : politique, technique, contenu, etc. En effet, jusqu'à présent, la généalogie est essentiellement locale : le niveau national n'est pris en compte qu'en France et aux Pays-Bas. Les enseignements fournis par Europeana seront très utiles à cet égard.

Lucile Grand

Ministère de la Culture et de la Communication
(Direction des archives de France)

A portal for genealogy

Public archives, genealogy associations and private companies are constantly introducing new online services targeted at genealogy buffs. In the space of only 10 years, the world of genealogy has been completely transformed by a whole range of new tools and practices.

In order to provide a single, central resource for highlighting local initiatives and at the same time lend its support to genealogy as a cultural experience for the French public, France's Ministry of Culture and Communication has developed the Généalogie project on Culture.fr. Généalogie lets users submit queries simultaneously to various existing databases using five common metadatas: last name, first name, location, date, type of certificate. The tool offers an intelligent search engine and trilingual interface, and includes a function for exporting search results.

Ein portal für Genealogie

Die öffentlichen Archivdienste, Genealogenvereinigungen sowie private Unternehmen stellen ständig neue Angebote für Ahnenforscher, sog. „Geneanauten“ ins Internet. Innerhalb eines Jahrzehnts haben neue Tools und Praktiken die Welt der Genealogie grundlegend verändert. Das französische Ministerium für Kultur und Kommunikation wollte die lokalen Initiativen vereinigen und aufwerten und die Ahnenforschung als kulturelle Aktivität der Franzosen durch die Entwicklung des Projekts Genealogie im Portal Culture.fr bestätigen. Genealogie bietet die Möglichkeit, gleichzeitig alle vorhandenen Datenbanken anhand von fünf Metadaten abzufragen: Name, Vorname, Ort, Datum, Urkundentyp. Genealogie verfügt über einen „intelligenten“ Suchmotor mit einer dreisprachigen Schnittstelle und bietet die Möglichkeit, die Suchergebnisse zu exportieren.

Les grands corpus oraux, pour quoi faire ?

Depuis plus d'un siècle, les linguistes collectent des enregistrements sonores (des corpus oraux) afin de décrire les langues dans toute leur variété et de réaliser des applications diverses, de l'enseignement jusqu'au traitement automatique des langues. Depuis une vingtaine d'années, les études sur les corpus de langues parlées ont complètement renouvelé les sciences du langage, tant sur le plan descriptif que théorique et méthodologique. À l'ère du numérique, on dispose d'outils informatiques permettant la classification des données et leur accès aisé, offrant du même coup la possibilité de sauver ce patrimoine et de le valoriser en transformant les documents originaux en véritables ressources linguistiques. Si la plupart des grandes et moins grandes langues d'Europe disposent de grands corpus oraux numérisés et accessibles en ligne (souvent gratuitement), le français ne dispose jusqu'à ce jour que de petits corpus de conceptions hétérogènes et peu accessibles. La France, qui était en avance pour la mise au point des corpus de langue écrite (en particulier pour le *Trésor de la langue française*) a pris du retard dans la constitution des corpus de langue parlée. Depuis 2004, le programme « corpus de la parole » du ministère de la Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France, avec le soutien du **plan national de numérisation**) favorise la conservation, la mise à disposition et la valorisation des corpus oraux existants du français et des 75 langues de France (<http://corpusdelap parole.culture.fr>). Toutefois, un grand corpus de français parlé reste à construire.

Qu'est-ce qu'un corpus oral ?

Un grand corpus de langue parlée est constitué d'échantillons enregistrés d'une langue dans toutes ses variétés (régions, genres, locuteurs) et de leurs transcriptions. L'échantillonnage doit être fait selon des critères réfléchis et en vue d'utilisations diverses. La transcription peut répondre à divers critères de finesse, mais doit être effectuée par des professionnels. Le corpus lui-même est accompagné de divers outils informatiques : alignement texte/son, concordanciers nécessaires à l'analyse lexicale, analyses syntaxiques et prosodiques, logiciels d'exploitation. Une fois établi, il doit



être géré par un organisme responsable de son exploitation et de sa conservation. La constitution d'un tel corpus est une entreprise coûteuse : les spécialistes en estiment le prix à un euro par mot... Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ? Sans aucun doute.

À quoi sert un corpus oral ?

Dans le domaine de la recherche linguistique, les grands corpus oraux servent en premier lieu comme base de données pour la connaissance de la langue et pour son enseignement. Ils permettent la description des usages réels dans toute leur diversité et complexité et l'étude du devenir d'une langue dans toutes ses dimensions (phonologique et prosodique, lexicale et syntaxique, sémantique et pragmatique). C'est aussi un instrument indispensable pour la comparaison des langues et l'étude de la variation sous toutes ses formes (par exemple : français en France/hors de France, régions/capitale, enfants/adultes, usages « normaux »/« perturbés »).

Les grands corpus oraux servent aussi comme base de données pour les industries du langage : reconnaissance et synthèse de la parole, traitement automatique des langues (applications aux dialogues homme/ machine, services vocaux d'information, traductions automatiques). Ils sont indispensables pour la diffusion de la langue à un niveau international.

La dimension utile des corpus varie selon l'approche. Mais si l'on veut étudier le lexique, ou bien des corrélations entre le langage et d'autres phénomènes, il faut un ensemble vaste et diversifié. Les grands corpus de langue parlée collectés aujourd'hui dans le monde comptent dix millions de mots transcrits (1 000 heures d'enregistrement). C'est le cas pour le *British National Corpus (BNC)*, le *Corpus de Referencia del Español Actual (CREA)*, le *Corpus Gesproken*

Nederlands (CGN). Les corpus actuels de français parlé ne dépassent pas 2 millions de mots : les recherches lexicales y sont donc réduites et les données statistiques peu fiables. Cela ne permet pas non plus de comparer efficacement le français à d'autres langues. Le français risque de la sorte d'être absent des études comparatives et typologiques et des diverses applications, tant sur le plan des traductions qu'en ingénierie linguistique.

Ainsi, la constitution et la sauvegarde d'une base de données orales variées, fiable et accessible sont des enjeux de première importance, tant sur le plan de la recherche que pour le développement d'une politique culturelle qui reconnaisse les faits de langue dans toute leur variété comme éléments du patrimoine immatériel.

Dominique Willems

Université de Gand

Académie royale de Belgique

The uses for major spoken corpora

The study of spoken language corpora over the last few years has breathed new life into language sciences. In France, the "Corpus de la parole" programme run by the Ministry of Culture and Communication (DGLFLF) promotes the conservation and availability of existing spoken corpora for French and the 75 languages of France. However, a major spoken corpus, accessible online, does not yet exist for French, as it does for English, Spanish and Dutch. A spoken corpus brings together recorded samples of a language's variations and their transcription, and provides a database to promote the understanding and teaching of the language. It is used to describe actual usage of a language, the study of its evolution and comparisons. It is also useful for language industries and plays a vital role in international dissemination.

Wozu dienen mündliche Sprachkorpora ?

In den letzten Jahren haben die Studien zu den Korpora gesprochener Sprachen die Sprachwissenschaften revolutioniert. In Frankreich fördert das vom Ministerium für Kultur und Kommunikation (DGLFLF) entwickelte Programm corpus de la parole („Korpus gesprochener Sprache“) die Erhaltung und Bereitstellung der bestehenden mündlichen Textkorpora für Französisch und die 75 Sprachen Frankreichs. Doch während ein solcher Korpus für Englisch, Spanisch oder Niederländisch bereits existiert, muss ein umfassender und online zugänglicher mündlicher Textkorpus für das Französische erst erarbeitet werden. Ein mündlicher Sprachkorpus vereint Tonaufzeichnungen aller Sprachvariationen und ihre Transkription. Er bildet eine Datenbasis für Spracherwerb und -unterricht und ermöglicht die Beschreibung der realen Anwendungen in einer Sprache, Studien zur Sprachentwicklung und den kontrastiven Sprachvergleichen. Zudem dient er den kommerziellen Sprachanbietern für den internationalen Vertrieb.

Le programme 3D-monuments

Méthodes, outils, expérimentations

Suite à l'accord du Comité interministériel pour la société de l'information qui soulignait l'importance du développement d'une offre de contenus culturels riche et plurielle sur les nouveaux médias, le ministère de la Culture a proposé dès juillet 2003, dans le cadre de son **plan national de numérisation**, le lancement d'un projet coordonné de numérisation en trois dimensions des grands monuments français : le programme « 3D-monuments ». Il a confié le développement d'expérimentations au MAP (Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage – unité mixte de recherche CNRS et ministère de la Culture) pour apprécier toutes les dispositions méthodologiques et techniques, conformes à des exigences scientifiques et à des règles de diffusion partagée. Le domaine du relevé et de la représentation du patrimoine bâti a bénéficié ces dernières années d'une généralisation de la prise en compte de la troisième dimension. De nombreux outils et techniques émergents (balayage laser, photomodélisation) ont bouleversé les processus de restitution 3D, autorisant une meilleure maîtrise de la complexité des objets étudiés, complexité concernant tant leur morphologie que l'organisation des connaissances qui leur sont associées et leur accès. La numérisation 3D répond aujourd'hui à deux préoccupations : la conservation, par la prise « d'empreintes numériques », et la valorisation, par sa capacité à donner à voir et à comprendre au plus grand nombre les objets étudiés.

Associant des approches historiques et des bases documentaires lors de la réalisation des maquettes numériques, ce programme a pour ambition de mettre en place, pour chaque ensemble patrimonial étudié, un système d'informations de référence et une maquette 3D, interface privilégiée de navigation dans les données. Dans ce but, est développée une plateforme intégrée de gestion de représentations tridimensionnelles d'édifices sur Internet. Cette plateforme, NUBES (www.map.archi.fr/nubes), prend en compte principalement trois aspects : description, analyse et documentation. Elle est basée sur une architecture à trois niveaux :

- une base de données organise les données brutes du relevé, les représentations multiples et les informations associées en fonction de différents profils utilisateur ;



Restitution numérique des galeries sud et est du cloître de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert.

- une scène 3D interactive permet le téléchargement, l'affichage et la manipulation des représentations 3D (prise de mesure, extraction de profils, etc.) ;

- un site Internet constitue l'accès utilisateur aux données stockées dans la base et fournit les passerelles nécessaires pour le dialogue entre la scène 3D et des bases de données documentaires, généralement constituées par tous les gestionnaires de patrimoine culturel.

Depuis près de quatre ans, de nombreuses expérimentations de laboratoire permettent d'affiner les méthodes et les outils utilisés. Ceux-ci sont expérimentés sur des projets pilotes de grande ampleur menés avec le Centre des monuments nationaux, le château de Versailles et d'autres établissements publics (www.map.archi.fr/3D-monuments).

Par ailleurs et suite à un appel d'offres le ministère de la Culture a confié en septembre 2008 au MAP le développement d'une réflexion sur la définition d'un cahier des charges visant à harmoniser sur le plan national les travaux en matière de numérisation 3D du patrimoine. Ce cahier des charges « type » prendra en compte quatre préoccupations :

- pour le relevé, la nécessité d'étudier les relations que l'on peut établir entre les différentes sources d'acquisition afin de les fusionner à l'intérieur d'un support permettant l'extraction d'informations spécifiques à différents besoins et de veiller à une conformité scientifique dans les restitutions ;
- pour la modélisation géométrique, l'analyse des méthodes et des techniques pouvant le mieux s'adapter à différentes échelles de représentation et à différents niveaux de complexité géométrique ;
- pour la représentation, le besoin d'identifier des procédures adaptées à différentes exigences

d'analyse et la nécessité d'organiser les représentations qui résultent de ces traitements autour de la description de l'objet et des bases de données documentaires constituées ;

- enfin, l'obligation de stocker les différentes élaborations produites et de les rendre accessibles à la consultation et au téléchargement sur Internet, en assurant l'interopérabilité des fichiers en vue d'une exploitation partagée.

Enfin, ce futur cahier des charges concernera les spécifications annexes (techniques et méthodologiques) relatives à la publication sur Internet de maquettes 3D et leurs liaisons avec des bases de données documentaires spécifiques ou partagées.

Michel Berthelot

MAP (UMR 694 CNRS/MCC)

www.map.archi.fr

The 3D-Monuments programme: methods, tools and pilot projects

In July 2003, the Ministry of Culture launched the 3D-Monuments programme, a 3D-digitisation project covering key French monuments for conservation and valorisation purposes, based on an agreement with the Information Society Interministerial Committee. The development of pilot projects was entrusted to MAP, a combined research unit of the CNRS and the Ministry of Culture. A 3D-image management platform, NUBES, is currently under development along with a series of tools and methods, which are being tested via pilot projects in association with the Centre des Monuments Nationaux, the Château de Versailles and other public authorities. A study has also been launched to draw up specifications, validated by all partners, in order to standardize the production of 3D-digital heritage images in support of heritage conservation while making them available for scientific purposes.

Das Programm 3D-monuments: Methoden, Tools, Erprobung

Nach Zustimmung des interministeriellen Ausschusses für die Informationsgesellschaft hat das französische Kulturministerium im Juli 2003 das Programm „3D-monuments“, ein Projekt zur 3D-Digitalisierung bedeutender französischer Denkmäler, auf den Weg gebracht. Die Entwicklung der Erprobung wurde dem MAP (einer gemischten Forschungseinheit unter Einbeziehung des CNRS und des Ministeriums für Kultur) übertragen. Eine Verwaltungsplattform der 3D-Darstellungen, NUBES, wird entwickelt und die erarbeiteten Tools und Methoden werden in Pilotprojekten mit dem Centre des monuments nationaux (Zentrum für nationale Denkmäler), dem Schloss Versailles und anderen staatlichen Einrichtungen erprobt. Zudem wird eine Untersuchung durchgeführt, um ein von allen Partnern anerkanntes Leistungsverzeichnis zu definieren und die Erstellung digitalisierter 3D-Darstellungen der Kulturgüter abzustimmen sowie deren Erhaltung und wissenschaftliche Nutzung zu gewährleisten.

Le Petit Trianon en 3D

Le virtuel, une réalité historique

Le petit château inauguré par Louis XV et Madame Du Barry en 1768 fut offert par Louis XVI à Marie-Antoinette en 1774. Il devint son domaine préféré. Si la Reine se consacra d'abord à l'aménagement des jardins, ce n'est que dans les années 1780 qu'elle entreprit de remeubler certaines pièces, en particulier de son appartement, dont l'extraordinaire chambre du Treillage. Vidé de son contenu à la Révolution, le château fut repris par Napoléon 1^{er} en 1805 pour y loger sa sœur Pauline Borghèse. Mais c'est pour l'impératrice Marie-Louise, épousée en 1810, que l'essentiel d'un nouveau mobilier fut acquis. Si la Restauration bouda la demeure, trop attachée au destin tragique de Marie-Antoinette, Louis-Philippe la remit à son fils aîné, le duc d'Orléans. Le mobilier livré sous l'Empire, parfois déplacé, fut complété selon le goût romantique nouveau. La chute de la Monarchie de Juillet en 1848 devait entraîner l'abandon du Petit Trianon comme résidence. Cette histoire complexe est difficile à appréhender par le public. La présentation actuelle privilégie, au premier étage, l'époque de Marie-Antoinette et à l'étage attique la succession des hôtes, par des mobiliers qui ne peuvent pas toujours être présentés à leur emplacement d'origine.

La modélisation en 3D des salles et de leur contenu vient pallier cette difficulté. Confiée au MAP (cf. p. 18), dans le cadre du **plan national de numérisation** du ministère de la Culture, elle permet d'enrichir l'existant (les collections et restaurations aujourd'hui visibles sur place) par des restitutions complémentaires. Le remeublement virtuel est, paradoxalement, plus réaliste : le positionnement des meubles n'y est pas contraint par les passages réservés aux flux de visiteurs et par les règlements de sécurité, le visiteur virtuel peut s'y déplacer librement ! Par ailleurs, lorsque certains éléments d'un ensemble, en particulier les sièges, n'ont pu être retrouvés, la démultiplication de l'image numérique de l'élément conservé permet de restituer des ensembles complets.

Certains meubles et objets figurent aujourd'hui dans de grands musées à l'étranger. S'il n'est pas envisageable de les faire revenir – à l'exception d'un bureau plat fait pour Louis XVI et déposé par le J.-Paul Getty Museum de Los Angeles – il est possible de les modéliser et de



© UMR CNRS/MCC 694 MAP, équipe GAMSALU



En haut : écorché montrant le maillage 3D sous jacent. En bas : modèle 3D final.

les replacer virtuellement dans le cadre pour lequel ils avaient été conçus.

Des meubles transformés peuvent être restitués dans leur état d'origine à partir de la modélisation de plusieurs. C'est le cas d'une table livrée à Marie-Antoinette dont seul le plateau – à la marqueterie très particulière – est conservé (Victoria & Albert Museum) et dont le piètement est connu par un autre exemplaire (musée du Louvre).

La modélisation permet aussi d'aborder la chronologie des ameublements successifs dans une vision dynamique des espaces. Ainsi la chambre de la Reine – à l'origine utilisée par Madame Du Barry – fut ensuite occupée par Pauline Borghèse, puis l'impératrice Marie-Louise et enfin la duchesse d'Orléans, certains meubles étant conservés d'une période à l'autre, d'autres remplacés par des meubles plus modernes. Le visiteur peut visualiser les mobiliers successifs, suivant des repères chronologiques choisis, correspondant aux inventaires.

Cette modélisation 3D est mise à disposition des visiteurs dans la salle multimédia au rez-de-chaussée ; elle s'adresse notamment aux personnes à mobilité réduite.

La numérisation alimente une base de données documentaires en lien avec le logiciel de gestion des collections de Versailles. La modélisation 3D

permettra de construire des interfaces originales de navigation en trois dimensions dans cette documentation, et à terme dans d'autres bases de données documentaires issues d'autres institutions (Archives nationales, Bibliothèque nationale...) qui disposent de fonds concernant le Petit Trianon (collections publiques en France et à l'étranger...).

Le projet actuel porte sur l'intérieur du Petit Trianon ; il trouvera son aboutissement au sein du « Grand Versailles numérique » lorsque l'ensemble du domaine pourra être modélisé, dans le cadre de nouveaux partenariats.

Bertrand Rondot

Château de Versailles

The Petit Trianon in 3D: from virtual reality to historical reality

It is difficult to grasp the complex history of the successive changes made to the furnishings and layout of the Petit Trianon. The 3D modelling of the rooms and their contents addresses this challenge. This virtual tour provides more than a straightforward 3D model of the rooms. Modelling ensures that the content of the rooms is not fixed in its existing state, but enhanced based on additional perspectives. The refurbished virtual rooms are paradoxically more realistic. They are free from the limitations imposed by visitor traffic and security, and presented not in their current fragmentary state, but as a complete whole. Modelling also enables us to explore the successive changes to the furnishings over time, providing a dynamic vision of these spaces. In addition to the digitisation process, a database of documents—a new type of digital "identity card"—has been set up and networked with other document databases.

Das Kleine Trianon in 3D: Virtualität, eine historische Realität

Die komplexe Geschichte der schrittweisen Umgestaltung des Kleinen Trianons lässt sich schwer erfassen. Und eben dieser Herausforderung hat man sich mit dem 3D-Modell der Säle und ihres Interieurs gestellt. Dieser virtuelle Rundgang ist keine einfache Umsetzung der Ansichten der Ausstellungssäle im 3D-Format. Mit der Modellnachbildung wird es möglich, diesen Inhalt nicht starr dem Objekt nachzubilden, sondern ihn mit ergänzenden Informationen anzureichern. Die virtuell dargestellte neue Möblierung ist paradoxerweise realistischer als die Realität: ohne die durch Besucherströme und Sicherheitsanforderungen bedingten Zwänge präsentiert der virtuelle Rundgang komplette Ensembles, die heute in Wirklichkeit zersplittert sind. Außerdem ist es mit der Modellnachbildung möglich, die Möblierung der Räumlichkeiten im Laufe der Geschichte in einer dynamischen Raumvision sukzessive aufzuzeigen. Parallel zur Digitalisierung wird eine dokumentarische Datenbank erstellt, der digitale „Personalalausweis“ neuen Typs, die mit anderen dokumentarischen Datenbanken vernetzt ist.



Le fonds du prince Xavier de Saxe Des archives franco-allemandes méconnues



© RMN / Gérard Biot

M. Quentin de La Tour, Prince Xavier de Saxe, 1761, musée Antoine-Lécuyer, Saint-Quentin.

1. Avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (plan national de numérisation).
2. J.-J. Vernier, Veling (cdt), *Inventaire sommaire des Archives départementales de l'Aube, série E* (Fonds de Saxe)*, Troyes, Imprimerie administrative, 1903-1910.
3. Ch. Terraux, *Correspondance et réseaux d'une maison princière dans l'Europe du XVIII^e siècle*, mém. de maîtrise, histoire moderne, dir. L. Bély, univ. Paris-Sorbonne, 2005, 214 p.
4. 12531 - Fürstennachlass Xaver, Prinz von Sachsen, 1738-1806.

Les Archives départementales de l'Aube achèvent actuellement la numérisation¹ des archives du prince Xavier de Saxe (Dresde, 1730-1806) relatives à la guerre de Sept ans et à son très important réseau de relations internationales.

À la fin de l'année 1790, Xavier de Saxe, frère de la Dauphine Marie-Josèphe et oncle maternel de Louis XVI, quitte sa résidence auboise de Pont-sur-Seine en abandonnant ses bijoux, sa bibliothèque et ses archives. Le Directoire décrète la confiscation définitive de ces biens le 22 avril 1798. Laissées à l'abandon entre 1790 et 1798, les archives sont alors rapidement inventoriées, puis expédiées à Troyes. Leur classement commence en 1841 et un premier instrument de recherche est établi en 1853. Mais ce n'est qu'entre 1903 et 1910 qu'une équipe réunissant archivistes et militaires germanistes publie l'inventaire sommaire de la série E* (fonds de Saxe)². Les 148 liasses retrouvées ultérieurement font l'objet d'un supplément rédigé en 1992.

Le fonds se compose de deux séries. La première porte sur les archives privées de Xavier de Saxe et se divise en neuf sections thématiques : guerre de Sept ans, correspondance particulière et intime – 50 000 courriers, 800 correspondants –, « miscellanées », affaires de Pologne, inventaires des meubles, livres et tableaux, Maison princière, administration de la seigneurie de Zabeltitz en Saxe, comptabilité particulière et bibliothèque. La seconde comprend les titres des propriétés françaises du prince.

La numérisation concerne 569 liasses composées de 56 000 documents, soit près de 198 000 vues. Une fois

numérisés, les documents seront indexés et accompagnés d'une base documentaire permettant un accès par mots clés ou par thème. Pour enrichir et faciliter la consultation, des liens images directs seront également générés à partir de l'inventaire, océrisé et encodé en XML EAD – à l'article (journaux de campagne) ou à la partie d'article (correspondance intime et familiale) –, et d'un mémoire universitaire³ encodé à l'article suivant la norme TEI. Une feuille de présentation html (xslt) va être développée pour mettre en valeur et en corrélation les données issues de l'instrument de recherche et du mémoire.

Outre la mise en lumière d'un fonds exceptionnel, la numérisation et la mise en ligne doivent permettre de débiter la « réunification » virtuelle des archives conservées à Troyes et au Hauptstaatsarchiv Dresden⁴. Ce faisant, elles permettront de prolonger la redécouverte des liens diplomatiques, militaires, artistiques et familiaux qui unirent Dresde et Versailles au XVIII^e siècle, dans la logique des expositions « Splendeurs de la Cour de Saxe : Dresde à Versailles » et « D'Allemagne en Champagne. Xavier de Saxe », ainsi que des colloques de Troyes (6-7 octobre 2006) et de Chemnitz (3-6 juillet 2008).

La première exploitation des documents numérisés se fera dès l'été 2009, dans le cadre de l'exposition que le Schlossbergmuseum de Chemnitz va consacrer au rayonnement européen de la famille de Saxe.

Nicolas Dohrmann

Archives départementales de l'Aube
www.archives-aube.com

À gauche, première page du journal pour des opérations du corps saxon et de la réserve du prince Xavier de Saxe pendant l'année 1762. Arch. dép. de l'Aube, cote EE 66.

À droite, courrier de la princesse Marie-Anne de Saxe à son frère, le prince Xavier, à propos de la mort de leur sœur, la Dauphine Marie-Josèphe, 10 avril 1767. Arch. dép. de l'Aube, cote EE 1497.



Chartreuse numérique en réseau

Monument historique appartenant à l'État, la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est gérée par l'association Circa, qui est chargée depuis 1978 d'y mettre en œuvre un double programme, patrimonial (accueil du public et présentation du monument) et artistique (Centre national des écritures du spectacle : accueil en résidence d'artistes du théâtre et du spectacle vivant, laboratoire d'expérimentations croisées).

La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, nationale des sciences géographiques, a permis de restituer plusieurs éléments patrimoniaux disparus (voûte effondrée de l'église, iconographie dispersée dans les musées depuis la révolution) ou inaccessibles (mausolée du pape Innocent VI).

Il s'agit maintenant de développer les diverses pistes de travail en instituant un atelier permanent d'expérimentation, de réflexion et de dissémination.

menées par la Chartreuse se fera dans le cadre d'un programme Interreg 4C, porté par l'Assemblée des départements de France (ADF), le réseau européen Cepli (Conférence européenne des pouvoirs locaux intermédiaires), avec l'Association des centres culturels de rencontre européens (Accre) et plusieurs de ses membres, qui sera déposé en janvier 2009.

La thématique à laquelle nous nous rattachons, figurant dans les documents d'appel d'Interreg, est celle de « Patrimoine et innovation ».

François De Banes Gardonne

Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon

www.chartreuse.org



Image 3D de l'église de la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

Rattachée depuis août 2008 à la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles du ministère de la Culture et de la Communication, la Chartreuse développe désormais ces deux programmes en se concentrant sur les technologies de l'information et de la communication.

Du côté artistique, elle s'attache à explorer dans des « sondes » (Mc Luhan) les implications des technologies de l'information et de la communication sur l'écriture (Internet), sur la mise en scène (multimédia), et sur le travail de l'acteur (cyborg, réalité augmentée).

Du côté patrimonial, un premier travail de modélisation 3D par le MAP (unité mixte de recherche CNRS/ministère de la Culture, cf. p. 18), réalisé dans le cadre du **plan national de numérisation**, et faisant suite à un programme pluriannuel de stages de l'École

Trois thématiques sont pour l'instant définies :

- l'architecture : éléments disparus ou supprimés, notamment le Palais pontifical,
- l'iconographie : restauration virtuelle des fresques de Mattéo Giovanetti,
- les jardins : diversité végétale, état ancien de l'allée des mûriers.

L'ensemble des deux axes justifie la qualification de « Chartreuse numérique », qui sert d'identification dans les divers projets mis en œuvre en réseau.

Centre culturel de rencontre, la Chartreuse assure jusqu'à 2010 la présidence de ce réseau européen dont les 43 membres ont pour caractéristique commune de réutiliser un monument historique, au service d'une activité artistique permanente.

Dans le seul champ patrimonial, le partage et l'échange des expériences et des réalisations

Networked digital resources at Chartreuse

A national historic monument and cultural centre, the Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon plays a dual role as a heritage centre, where the general public can explore the history of the monument, and as an artistic venue, in its capacity as the National Performing Arts Writing Centre. The Chartreuse places great importance on ICTs (information and communication technologies). In artistic terms, the centre explores the use of ICTs in the writing and staging of productions and the work of actors. From a heritage point of view, a 3D model produced by MAP (a combined research unit comprising representatives of the CNRS and the Ministry of Culture) has enabled the centre to recreate aspects of our heritage that no longer exist, including architecture and artwork, or which are inaccessible, such as the mausoleum of Pope Innocent VI. A permanent workshop dedicated to experimentation, exploration and dissemination will enable the centre to continue its present work. In the field of heritage, people will also be able to share their experiences as part of the Interreg 4C programme, under the theme of "Heritage and innovation".

Digitale Kartause im Netz

Die unter Denkmalschutz stehende Kartause von Villeneuve-lez-Avignon ist ein Kulturzentrum mit Aufgaben bezüglich des Kulturerbes (Empfang der Besucher, Vorstellung des Denkmals) und künstlerischer Ausrichtung („Centre national des écritures du spectacle“). Heute misst die Kartause den TIC einen hohen Stellenwert bei: In künstlerischer Hinsicht werden die Auswirkungen der TIC auf die schriftstellerische Tätigkeit, die Inszenierung und die Arbeit der Schauspieler untersucht; in Bezug auf das Kulturerbe hat eine 3D-Modellierung des MAP (gemischte Forschungseinheit des CNRS und des französischen Kulturministeriums) die Wiederherstellung verschwundener Elemente des Kulturerbes (Architektur, Ikonographie) oder nicht zugänglicher Elemente (Mausoleum des Papstes Innozenz VI) ermöglicht. Ein ständiger Workshop zur Erforschung, Überlegung und Verbreitung wird die Fortsetzung der angefangenen Arbeiten ermöglichen. Im Bereich des Kulturerbes erfolgt die gemeinsame Nutzung der Erfahrungen im Rahmen des Programms Interreg 4C (Thema „Kulturerbe und Innovation“).

La numérisation des collections du British Museum

Le British Museum possède l'une des collections les plus vastes et les plus variées du monde, avec des objets provenant d'une très grande diversité de cultures et de périodes historiques. La numérisation d'une telle collection a suscité un certain nombre d'interrogations, notamment sur les questions de normes et de terminologie.

Un projet de numérisation est né au British Museum en 1976, d'abord envisagé à des fins internes : l'objectif principal était de créer un inventaire et de faciliter les recherches sur la collection. Une étape importante fut franchie en octobre 2007, quand le musée publia sur son site Internet la base de données de sa collection : Collection Online (COL). La base concerne, dans un premier temps, les œuvres en deux dimensions. Le projet prévoit la publication par étapes, département par département, des données concernant les objets en trois dimensions.

L'ensemble de la base de données, soit plus de 1 700 000 fiches d'objets, sera accessible au public d'ici 2009, y compris les fiches de terminologie, et sera suivie par la publication des données d'analyse scientifique et de restauration. Néanmoins, la base n'est pas complète, car la collection du British Museum est estimée entre 4 et 5 millions d'objets (y compris de grandes collections archéologiques de tessons de poterie et les collections d'éphémères, par exemple des ex-libris). Le processus de numérisation se poursuit.

Le projet COL inclut une initiative sur trois ans afin d'enrichir les fiches grâce à la numérisation de diapositives et de textes provenant des catalogues publiés par le British Museum (avec OCR, reconnaissance optique de caractères). La base est aussi améliorée par le travail quotidien sur les fiches et par la prise de photographies numériques des objets.

COL est mise à jour chaque semaine, la base de données étant conçue comme un système dynamique en constante évolution. Le public est en effet invité à soumettre des commentaires, sous forme de messages électroniques, pour suggérer des améliorations ou l'addition d'informations. Les messages sont gérés de façon centralisée et ceux qui sont de nature scientifique sont transmis aux conservateurs.

La plupart des fiches ont été créées à l'origine par des équipes d'assistants spécialisés en documentation (et non par des conservateurs) à partir des archives papier du musée, ainsi qu'en récolant les objets eux-mêmes. Ces archives sont des registres d'acquisition, des fiches manuscrites et des catalogues, ressources parfois anciennes (XVIII^e siècle) dont le contenu peut être dépassé. Depuis quelques années, les



fiches sont créées et rédigées par les conservateurs eux-mêmes, et prennent en compte les travaux des chercheurs. Il faudra cependant de nombreuses années avant que la base ne reflète toutes les recherches scientifiques actuelles. Néanmoins, il a été décidé que la priorité pour le musée était de publier la base telle quelle, plutôt que d'essayer d'identifier les fiches de qualité inférieure et de les supprimer. Presque tous les champs des fiches de la base de données sont inclus dans la version en ligne.

La Section de documentation du musée est responsable des normes documentaires utilisées (suivant la norme internationale SPECTRUM développée par le Collections Trust), de la création et du maintien du vocabulaire, et de la formation des utilisateurs de la base. La terminologie a été établie en interne par les équipes de documentation. Elle est basée sur les termes utilisés pour décrire les collections du musée dans les archives, et a été développée en concertation avec les conservateurs et les scientifiques du musée. La néces-

sité de créer une terminologie propre s'est imposée du fait de l'extrême variété des collections du British Museum. Deux thésaurus ont été publiés, que d'autres musées ont ensuite souhaité utiliser.

Aucune évaluation n'a encore eu lieu – elle est prévue – mais si l'on en juge par les commentaires reçus des internautes ou oralement, COL est dès à présent bien accueillie par le public, alors que le musée n'a encore fait aucune publicité. En effet, des ajustements, nécessaires pour un projet d'une telle ampleur, sont en cours et le musée attend la publication de l'ensemble des données en 2009. Par ailleurs, le musée vient de créer une collection de catalogues en ligne déclinés à partir de COL.

Tanya Szrajber

British Museum, Royaume-Uni

www.britishmuseum.org

The digitisation of British Museum collections

The British Museum began digitizing its collections in 1976, and the resulting database, Collection Online, was made available on the Internet in October 2007. By 2009, over 1,700,000 object records will be accessible to the public, while digitisation of four to five million objects among the museum's holdings continues apace. Data on scientific analyses and object restoration will be published as well. To accompany this large-scale project, the museum has undertaken a comprehensive examination of issues relating to norms and terminology. Collection Online is a dynamic and evolving system that is constantly being enhanced and updated, thanks in particular to comments from Internet users searching the collection. In addition, the museum has recently compiled a collection of online catalogues.

Die Digitalisierung der Sammlungen des British Museum

Die 1976 eingeleitete Digitalisierung der Sammlungen des British Museum hat im Oktober 2007 zur Bereitstellung der Online-Datenbank „Collection Online“ geführt. 2009 wird die Öffentlichkeit auf mehr als 1.700.000 Einträge von Kunstobjekten zugreifen können, während die Digitalisierung der 4 bis 5 Millionen im Museum aufbewahrter Kunstgegenstände fortgesetzt wird. Weiterhin werden Daten zur wissenschaftlichen Analyse und Restaurierung der Werke veröffentlicht. Dieses umfassende Projekt wird von tiefgreifenden Überlegungen zu Normen- und Terminologiefragen begleitet. Collection Online, ein dynamisches und evolutives System, wird ständig erweitert und aktualisiert, insbesondere dank der Kommentare der Besucher der Website. Das Museum hat außerdem gerade einen Online-Kollektionskatalog erstellt.

Le répertoire des tableaux italiens dans les collections publiques françaises

Découvrir dans un petit musée de région un primitif italien sur fond d'or ou dans l'ombre d'une église une toile importante du *Seicento* non identifiée est encore possible. Des expositions, des publications ont déjà révélé les ressources considérables des collections publiques françaises dans le domaine de la peinture italienne, en dehors même des musées les plus fameux. Depuis 2001, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) s'est donné pour tâche de recenser les œuvres et d'entreprendre un vaste travail bibliographique et de recherche sur le terrain, souhaitant à terme constituer un répertoire informatisé aussi complet que possible des tableaux italiens conservés dans les collections publiques françaises (XIII^e-XIX^e siècles).

Un tel recensement s'appuie d'abord sur les travaux antérieurs : le répertoire du XVII^e siècle publié par A. Brejon de Lavergnée et N. Volle, et celui, inédit, préparé par A. Brejon de Lavergnée et B. Sarrazin consacré au XVIII^e siècle. Des initiatives régionales et des thèses universitaires ont également donné lieu à des enquêtes complètes (Bretagne, Poitou-Charentes, Centre et Nord). Enfin des catalogues scientifiques ont été publiés par les musées eux-mêmes. Les bases de données Joconde et Palissy du ministère de la Culture et de la Communication, les ressources de la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine sont exploitées. Les conservateurs des musées, les responsables régionaux et départementaux des antiquités et des objets d'art mettent à la disposition de l'INHA leurs fichiers et les reproductions des œuvres numérisées. Les informations ainsi recueillies et les visites sur place, notamment dans les réserves des musées et dans les églises, permettent peu à peu de compléter le corpus.

Un problème se pose, celui de l'attribution des œuvres. Dans la majorité des cas, le nom de l'auteur est unanimement admis. Il a paru utile de rappeler les attributions successives, témoignant de la « fortune critique » des artistes au cours du temps. Mais, pour bon nombre d'œuvres inédites ou d'attribution fantaisiste, il faut sortir de l'anonymat, en proposant des noms d'artistes ou de lieux de création, après

avoir consulté de nombreux spécialistes français et étrangers, ce qui a donné lieu à d'importantes découvertes. On souhaite que la mise en ligne de ces œuvres soit l'occasion de nouvelles identifications, au bénéfice de la recherche.



Autre question : faut-il prendre en compte les tableaux vraiment médiocres et les innombrables copies ? Après réflexion, nous avons décidé de laisser de côté les « croûtes » informes, mais d'engranger les copies, témoins au cours des siècles de la réputation des modèles – donc de l'influence de leurs auteurs à tel moment et en tel lieu.

Utile pour les responsables patrimoniaux et pour les historiens de l'art, le répertoire devrait l'être également pour ceux, de plus en plus nombreux, qui s'intéressent à l'histoire du goût. Pour les œuvres bien connues, comme pour celles qui sortent de l'obscurité, on en retrace, lorsque cela est possible, l'origine précise, la séquence des commanditaires, des collectionneurs, des donateurs qui a conduit le tableau dans son lieu de conservation actuel. Les personnalités ainsi évoquées constituent une galerie de la curiosité en France, capitale pour analyser de siècle en siècle l'histoire sociale du goût, et ce qu'on appelle aujourd'hui la réception de l'œuvre d'art. On souhaite qu'un jour soit établi un répertoire numérisé de tous ces acteurs de la scène artistique.

La mise en ligne du répertoire, nommé RETIF, se fait par étapes sur www.inha.fr. Après avoir espéré offrir aux chercheurs l'ensemble des résultats de nos travaux – soit plus de 13 000 fiches – en une fois, nous avons constaté que le travail demandera encore plusieurs années. Il a donc paru raisonnable de fragmenter la mise en ligne et de procéder par régions. Pour le premier acte (juin 2008), la Bretagne, la région Poitou-Charentes et le Centre ont été retenus. La prochaine étape (2009) sera consacrée aux œuvres conservées dans le Nord-Pas-de-Calais, puis dans les Pays-de-la-Loire.

Michel Lalotte

Institut national d'histoire de l'art
www.inha.fr

Database of Italian paintings in French public collections (RETIF)

From the earliest treasures to Boldini's scenes of Paris, thousands of Italian paintings have found a home in France. Some are famous, others less so—and countless works await restoration. Since 2001, the Institut national d'histoire de l'art has been compiling as comprehensive a list as possible of Italian paintings housed in France's public collections (museums, public institutions, works listed as Historical Monuments) as part of its efforts to locate and identify these works. Over 11,000 paintings have been catalogued to date, each illustrated by a top-quality reproduction. Changes in attribution have been indexed, along with a description of how each work's origins were established and a summary bibliography. The first phase of plans to bring the database online involves approximately 1,250 works in Brittany, Poitou-Charentes and central France.

Das Verzeichnis italienischer Gemälde in den französischen Sammlungen (RETIF)

Von den ersten Goldgründen bis hin zu den Pariser Gemälden von Boldini werden Tausende von italienischen Gemälden in Frankreich erhalten und gepflegt. Einige sind sehr bekannt, andere weniger. Und eine Vielzahl von ihnen wartet auf eine Aktualisierung. Seit 2001 erstellt das französische Institut für Kunstgeschichte „Institut national d'histoire de l'art“ ein möglichst vollständiges Verzeichnis der italienischen Gemälde in den öffentlichen Sammlungen (Museen, öffentliche Einrichtungen, von den „Monuments historiques“ unter Denkmalschutz gestellte Werke). Dieses Projekt besteht darin, diese Werke aufzufinden und zu identifizieren. Mehr als 11.000 Gemälde werden zur Zeit erfasst. Jedes Werk wird durch eine hochwertige Reproduktion dargestellt. Auch Änderungen in der Zuschreibung sind aufgeführt; ergänzt werden die Angaben durch die Herkunftseinrichtung und eine zusammenfassende Bibliographie. Die erste Phase der Onlinestellung dieser Datenbank betrifft ca. 1.250 Werke, die in den Regionen Bretagne, Poitou-Charentes und Centre erhalten werden.

ENRICH

Un réseau européen des manuscrits anciens numérisés

ENRICH (enrich.manuscriptorium.com) est un projet européen financé par le programme eContentPlus. Son objectif est de fournir un accès en ligne au patrimoine documentaire ancien numérisé de diverses institutions culturelles européennes afin de créer un environnement de recherche virtuel partagé, plus particulièrement pour l'étude de manuscrits, mais aussi d'incunables, d'ouvrages imprimés rares et d'autres documents historiques. Le programme s'appuie sur la bibliothèque numérique Manuscriptorium (www.manuscriptorium.eu) qui agrège déjà les données d'environ 50 fonds tchèques et étrangers.

Le projet regroupe près de 85 % des manuscrits numérisés des bibliothèques nationales en Europe. Ces fonds seront complétés par un volume substantiel de données issues de bibliothèques universitaires et d'autres types d'institutions. Le consortium rendra disponible plus de cinq millions de pages numérisées.

Qu'est-ce que Manuscriptorium ?

Manuscriptorium est le fruit de 15 années de travail et de développement effectués conjointement par deux importantes institutions tchèques : AIP Beroun Ltd. et la Bibliothèque nationale de la République tchèque. Il s'agit de la collection de manuscrits numérisés la plus riche d'Europe.

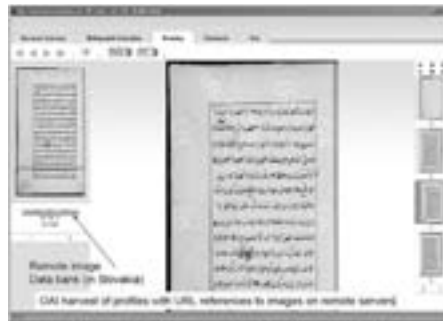
ENRICH, renforcement de Manuscriptorium

Les groupes d'utilisateurs cibles de ENRICH sont les institutions détenant des contenus (bibliothèques, musées et archives), les chercheurs et étudiants, les décideurs et le grand public. Le projet leur permet d'accéder à des documents qui seraient difficilement accessibles autrement. Outre les images, ENRICH propose des textes historiques complets structurés en TEI ainsi que d'autres données.

ENRICH, syndication de contenus

ENRICH doit concilier deux approches existantes dans la production de données numériques pour les manuscrits : celle des bibliothécaires et celle des chercheurs. La plupart des bibliothèques privilégient le format MARC

pour la description des manuscrits et pour l'accès aux données, tandis que la communauté des chercheurs utilise la plate-forme TEI. ENRICH prendra en charge les deux systèmes grâce à un format interne basé sur METS. Pour la communauté des chercheurs, un schéma spécifique TEI P5 sera proposé par ENRICH. Le moissonnage des métadonnées repose sur le protocole OAI-PMH, mais de nombreuses méthodes transitoires d'intégration manuelle doivent également être utilisées.



Plusieurs outils de travail sont proposés ; le « Manuscriptorium for Candidates » est un espace qui permet de contrôler l'intégrité des documents XML avant de les mettre en ligne, tandis que le « Manuscriptorium Clone » est un environnement de test parallèle avant chargement dans la bibliothèque numérique du Manuscriptorium.

Chaque partenaire fournisseur de contenus collabore sur la base d'un accord écrit précisant entre autres que les données demeurent sa propriété : Manuscriptorium ne détient que le droit de les gérer à des fins de présentation en ligne. Un accord de licence existe également pour l'utilisation des applications Manuscriptorium par le partenaire.

ENRICH pour les utilisateurs

Les utilisateurs disposent d'outils pour créer leurs propres documents et leurs bibliothèques numériques personnelles. Des outils de recherche multilingues (notamment une ontologie) seront également proposés dans Manuscriptorium.

Les partenaires

Ce projet est piloté par la Bibliothèque nationale tchèque et AIP Beroun pour la partie technique. Le consortium ENRICH comprend 18



partenaires, il est également soutenu par un certain nombre d'autres institutions parmi lesquelles d'importants détenteurs de collections. Des résultats probants ont déjà été obtenus pour l'agrégation des fonds des bibliothèques nationales en Espagne et en Italie, du projet autrichien Monasterium, des bibliothèques numériques de l'université de Cologne ou des institutions polonaises. En outre, plusieurs partenaires associés sont très actifs, comme la bibliothèque de l'université de Heidelberg et la Bibliothèque nationale de Roumanie. Les nouveaux partenaires sont les bienvenus.

Adolf Knoll

Bibliothèque nationale de la République tchèque

<http://enrich.manuscriptorium.com>

ENRICH: European Networking Resources and Information concerning Cultural Heritage

The goal of the eContentPlus project ENRICH is to provide seamless access (under the Manuscriptorium Digital Library interface) to dispersed data of old documentary heritage (esp. manuscripts), be it parallel representation from existing digital libraries or primary access for those who are not yet online. Thus, users will have a homogeneous environment for work with resources from ca. 70 institutions: various types of libraries, monasteries, museums, archives, foundations, castles, etc. The project is coordinated by the National Library of the Czech Republic and interests to join it come even outside of Europe.

ENRICH, ein europäisches Netzwerk für digitalisierte alte Manuskripte

Das Ziel des eContentPlus-Projekts ENRICH ist, einen nahtlosen Zugang (unter der Schnittstelle der digitalen Bibliothek „Manuscriptorium“) zu über viele Orte verstreuten alten Dokumenten (z. B. Manuskripte) zu schaffen, parallel zu vorhandenen digitalen Bibliotheken zu existieren oder einen Primärzugriff auf alle die Werke, die noch nicht online sind, darzustellen. Auf diese Weise wird den Benutzern eine homogene Umgebung für die Arbeit mit Ressourcen aus ca. 70 Einrichtungen zur Verfügung gestellt: verschiedene Arten von Bibliotheken, Klöster, Museen, Archive, Stiftungen, Schlösser etc. Dieses Projekt, an dem sogar außerhalb Europas Interesse angemeldet wurde, wird von der Nationalbibliothek der Tschechischen Republik koordiniert.

Le portail des spectacles et musiques du monde

www.spectaclesdumonde.fr

Les grandes institutions publiques œuvrant pour la diffusion et la documentation des traditions musicales du monde : Cité de la musique, Maison des cultures du monde, musée du quai Branly, théâtre de la Ville, se sont réunies afin de créer ensemble un portail consacré à la mise en valeur de leurs archives audiovisuelles. Cette initiative est guidée par plusieurs objectifs :

- contribuer à une meilleure connaissance des traditions musicales du monde au travers des archives du spectacle vivant ;
- améliorer la visibilité des acteurs et des ressources de ce domaine d'activité artistique sur les réseaux numériques ;
- soutenir la sauvegarde du patrimoine immatériel grâce à la numérisation.

En effet, si l'intérêt croissant pour les traditions du monde se fait ressentir en France, que ce soit dans le domaine de la diffusion (spectacle vivant, disque), des pratiques culturelles (percussions africaines, musique d'Amérique du Sud...), de l'enseignement (intégration des musiques traditionnelles) ou de la recherche (disciplines ethnologiques), la localisation des ressources documentaires reste fragmentée. Plusieurs centres de documentation et sites Internet ont été créés dans les années 1990¹, mais le public doit effectuer des recherches organisme par organisme, base de données par base de données.

En outre, les moteurs de recherche généralistes ne permettent pas de restreindre les requêtes au domaine concerné ou à un territoire physique, ni d'effectuer des recherches spécifiques concernant, par exemple, les instruments ou les peuples.

Les programmes de numérisation ont permis de mettre en ligne des contenus localement, mais ils n'ont pas suffisamment contribué à leur visibilité externe, du fait de cette fragmentation. Afin de favoriser l'émergence de ce domaine hors d'un cercle encore trop confidentiel, il est nécessaire de poursuivre la numérisation de ces fonds tout en procédant à la mise en place d'un dispositif ouvert fédérant la recherche et la consultation sur Internet. Un tel dispositif doit s'adresser non seulement aux étudiants et professionnels mais également aux musiciens amateurs, au public des salles et aux élèves des collèges et lycées ; ses interfaces doivent

combiner des accès simples et attractifs avec des recherches de type avancé.

Des collections complémentaires

Les enregistrements sonores et audiovisuels détenus par les institutions partenaires témoignent de la diversité et de la complémentarité des programmations des grands lieux de diffusion en France, tant sur un plan géographique que thématique.

Le portail rassemble les notices de ces enregistrements ainsi que les extraits numérisés. Les versions intégrales sont accessibles sur les sites des institutions (Internet ou intranet, selon les autorisations acquises). Les enregistrements audio cumulent un total de 345 heures, les enregistrements vidéo un total de 235 heures. Une partie de ces enregistrements (environ 50 %) est numérisée en 2008 dans le cadre du plan national de numérisation.



Kathākali, Inde.

Des ressources réparties dans un service mutualisé

Le portail et les entrepôts des institutions communiquent entre eux par l'entremise du protocole standard de communication en réseau OAI (*Open Archive Initiative*). Pour le moissonnage, les métadonnées sont mises en forme dans un modèle commun utilisant les formats Dublin Core et MODS. Ce dernier permet une description plus riche et intègre des fonctionnalités additionnelles telles que l'imbrication de notices pour la description hiérarchisée des spectacles et concerts de façon à accéder aux œuvres qui les composent et l'attribution de rôles aux personnes (auteurs, interprètes).

L'accès aux archives et leur consultation au travers d'une navigation cartographique à facettes utilisent des listes de peuples, instru-

ments et aires géographiques élaborées à partir d'une fusion des thésaurus des catalogues déjà existants (Cité de la musique, Maison des cultures du monde, musée du quai Branly) et par un travail d'harmonisation réalisé en concertation avec l'ensemble des partenaires.

Ce projet bénéficie en 2008 du soutien financier du ministère de la Culture (**plan national de numérisation**). Il est coordonné sur le plan administratif, financier et technique par la Cité de la musique.

Marie-Hélène Serra

Cité de la musique

1. Centre de documentation de la Maison des cultures du monde, médiathèque de la Cité de la musique, médiathèque du musée du quai Branly.

The performing arts and world music portal

Several key public institutions involved in the dissemination and documenting of world musical traditions, including the Cité de la Musique, the Maison des Cultures du Monde, the Musée du Quai Branly and the Théâtre de la Ville, have teamed up to develop a portal offering access to their audiovisual archives. The portal aims to contribute to our knowledge of these traditions based on archives dedicated to the performing arts, improve the visibility of stakeholders and resources, and help preserve this intangible heritage through digitisation. It brings together records of recorded music and audio and video extracts, revealing the diversity of programming in the field. Some this collection was digitised in 2008 as part of the national digitisation plan, and the lexicons of partner catalogues have been merged and standardised.

Das Portal zu Schauspiel und Musik aus aller Welt

Die großen staatlichen Institutionen, die sich für die Verbreitung und die Dokumentation der Musiktraditionen der Welt einsetzen, die Cité de la Musique, das Maison des Cultures du Monde, das Musée du Quai Branly und das Théâtre de la Ville, haben sich zusammengeschlossen, um ein Portal für den Zugang zu ihren audiovisuellen Archiven zu schaffen. Dieses Portal soll dazu beitragen, diese Traditionen über die Archive des Gegenwartstheaters besser kennenzulernen, die Visibilität der Schauspieler und ihrer Kapazitäten zu erhöhen und die Erhaltung des immateriellen Kulturerbes dank Digitalisierung zu unterstützen. Es vereint Notizen zu den Aufzeichnungen mit Auszügen aus Audio- und Videosequenzen und stellt so die Vielfalt des Programmangebots unter Beweis. Ein Teil wurde 2008 im Rahmen des nationalen Digitalisierungsplans digitalisiert. Für diesen gemeinschaftlich verwalteten Dienst wurden die Thesauri der Kataloge der Partner zusammengelegt und aufeinander abgestimmt.

Le portail des orchestres français

www.vie-des-orchestres.fr

En 2007, la Cité de la musique et l'Association française des orchestres (AFO) s'associaient pour la réalisation d'un portail Internet, www.vie-des-orchestres.fr (avec le soutien du **plan national de numérisation**). Ce portail reflète l'activité des orchestres français et témoigne de sa vitalité grâce à la mise en ligne des archives et au regroupement des saisons artistiques dans une base de données commune¹.

Si la préservation et la valorisation du patrimoine des orchestres parisiens et régionaux constituent l'objectif premier, le projet s'inscrit dans une visée plus large qui est d'encourager l'usage du numérique dans les institutions musicales et par conséquent de contribuer à la mise en œuvre de nouvelles stratégies sur les plans technique et juridique.

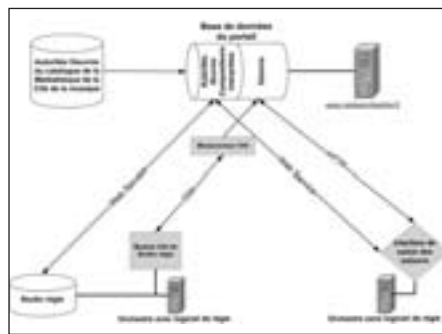
Le portail regroupe toutes les informations relatives à l'activité des orchestres en France : métadonnées décrivant les concerts et œuvres programmés par les orchestres ainsi que leurs contextes d'exécution (interprètes, lieux, dates...). Il offre ainsi une vision à la fois nationale et locale de la diffusion musicale. En proposant de surcroît la consultation de documents en ligne (notes de programme et enregistrements sonores et audiovisuels), il offre aux usagers la possibilité d'approfondir leur connaissance du répertoire et de ses interprètes.

Trois fonctionnalités sont installées :

- l'agenda des concerts (concerts du jour, du mois et des mois suivants) élaboré à partir des données communiquées par les orchestres ;
- la consultation des archives, via un moteur de recherche, par orchestre, compositeur, œuvre, interprète... ;
- la recherche dans la base de données des concerts programmés par les orchestres (date d'exécution, lieu d'exécution, direction, solistes, effectif...).

Différents types d'accès sont prévus pour la consultation des archives sonores et audiovisuelles (dans la limite des autorisations acquises) : accès Internet pour le grand public (extraits courts) ; accès extranet, réservé à l'AFO et à ses membres pour des usages profession-

nels ; accès intranet, pour une diffusion au sein des administrations et des espaces d'accueil public des orchestres. La diffusion des enregistrements audio et vidéo s'effectue en mode *streaming* (pas de téléchargement).



La base de données est constituée de notices qui décrivent les événements des saisons programmées par les orchestres (saisons passées, en cours et future) et incluent pour certaines les liens vers les documents numériques (enregistrements et programmes).

Afin d'optimiser les réponses du système lors de l'interrogation, il est impératif de garantir la qualité des informations transmises par les orchestres, notamment les noms d'œuvres, d'auteurs et d'interprètes, par le recours à des listes d'autorités. Ces dernières sont constituées initialement à partir du catalogue de la médiathèque de la Cité de la musique, puis enrichies par les orchestres.

Deux procédures sont possibles pour l'apport ou la mise à jour des métadonnées relatives aux concerts programmés par les différents partenaires : une passerelle logicielle entre

l'outil de régie de l'orchestre et la base de données du portail via un moissonnage OAI, ou bien une interface de saisie des saisons directement reliée à la base. Dans les deux cas, la saisie des informations s'effectue à l'aide des listes d'autorité du portail.

Marie-Hélène Serra
Cité de la musique

1. La Cité de la musique a conçu et réalisé le portail. L'Association française des orchestres est le représentant des orchestres français membres de l'association pour ce projet.

Orchestres partenaires : Orchestre national de Lille, Orchestre de Bretagne, Orchestre de l'Opéra de Rouen / Haute-Normandie, Orchestre philharmonique de Nice, Orchestre de Picardie, Ensemble orchestral de Paris, Orchestre national de Lorraine, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Orchestre symphonique de Mulhouse, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Orchestre national des Pays de la Loire, Orchestre national de Lyon, Orchestre national de Montpellier, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Orchestre de chambre de Toulouse, Orchestre national du Capitole de Toulouse, Orchestre de Pau - Pays de Béarn, Orchestre français des Jeunes, Orchestre des Pays de Savoie, Orchestre de Poitou-Charentes.

French orchestra portal

Although the preservation and promotion of Parisian and regional orchestra heritage remains the primary objective of this portal, the project has the wider aim of fostering the use of digital material in musical institutions.

By grouping information relating to orchestral activities in France and by enabling users to consult their archives (programme notes and sound and audiovisual recordings), the portal offers users the possibility to discover the latest symphonic news, the repertoire and its performers. The procedures designed to ensure the synchronisation of and exchange between the portal and various orchestras, and the use of joint authority lists ensure the quality and permanent updating of the results.

Das Portal der französischen Orchester

Wenngleich die Erhaltung und Aufwertung des kulturellen Erbes der Pariser und regionalen Orchester das Hauptziel dieses Portals sind, lässt sich das Projekt in einen größeren Zusammenhang einordnen, nämlich die Förderung digitaler Anwendungen in Musikeinrichtungen. Durch die Zusammenführung von Daten über die Tätigkeit der französischen Orchester und das Angebot des Zugangs zu ihren Archiven (Programminformationen, Tonaufzeichnungen und audiovisuelle Medien) bietet das Portal seinen Nutzern die Möglichkeit, aktuelle Informationen zum sinfonischen Schaffen, zum Repertoire und zu den Interpreten abzurufen. Durch die Synchronisierung und den Austausch zwischen dem Portal und den Orchestern sowie den Zugriff auf gemeinsame offizielle Listen werden die Qualität und ständige Aktualisierung der Ergebnisse gewährleistet.

Le portail de la musique contemporaine

www.musiquecontemporaine.fr

Plusieurs organismes français produisent ou détiennent des archives et des collections qui reflètent la création musicale contemporaine, sa diffusion et sa réception, ainsi que des informations la concernant. Ils répertorient ou organisent également des événements s'y rapportant. La localisation et l'accès à ces ressources sont naturellement fragmentés et ne bénéficieraient pas d'une diffusion aussi large que le patrimoine plus classique. Les moteurs de recherche généralistes ne permettent pas de restreindre les requêtes au domaine concerné ni à un territoire physique, ni d'effectuer des recherches spécifiques.

Le portail de la musique contemporaine, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre ces organismes¹, fédère la recherche des ressources qu'ils détiennent. Il a été développé conjointement à la numérisation et à la publication en ligne d'une partie de leurs fonds avec le soutien du **plan national de numérisation** du ministère de la Culture et de la Communication et de la Sacem. Il permet de localiser des informations concernant une œuvre (partitions, enregistrements, notes de programme, presse, analyses...) et ses créateurs (compositeurs, interprètes...), d'être informé de concerts où elle sera exécutée, et le cas échéant d'accéder aux contenus numérisés. Réalisé courant 2007, ce projet a compris différents volets.

– La conception du dispositif : le portail moissonne, sélectivement le cas échéant, les informations à partir des bases de données des partenaires en utilisant le protocole OAI.

– La conception des métadonnées d'échange : les ressources sont décrites dans le portail au format MODS, qui permet de préserver les associations, la structure, l'ordre et la temporalité. Il est aussi extensible.

– La conception de l'interface d'interrogation et de navigation : multilingue, elle prend en compte la spécificité essentiellement musicale des ressources. L'accès direct aux contenus est possible dès l'affichage de la liste des réponses. Chaque notice du portail possède une adresse permettant d'y accéder directement et d'être individuellement indexée par les moteurs de recherche.

– Le développement du moissonneur/indexeur et de modules chez les partenaires : le moteur

est basé sur PKP. Pour les développements informatiques chez les partenaires, le travail le plus délicat a consisté en l'établissement de la correspondance entre la structure des métadonnées des partenaires et celle utilisée par le portail.



– La numérisation et la mise en ligne des contenus. Le choix des formats de numérisation et des métadonnées est destiné à faciliter leur conservation et leur publication par les organismes ; le portail n'en contient pas une copie, mais uniquement l'adresse permettant d'y accéder. Le projet a inclus une étude juridique et une négociation avec les sociétés de droits afin de permettre la mise en ligne d'extraits



L'ensemble intercontemporain en répétition, mars 2007.

sonores sur l'Internet et la consultation intégrale *in situ*.

– Le portail en tant que fournisseur-relais de contenus à Europeana : il est moissonné sélectivement par Europeana. Au cas où Europeana moissonnerait aussi directement l'un des partenaires du portail, un dispositif permet d'éliminer automatiquement les doublons.

Le portail de la musique contemporaine référence plus de 100 000 ressources, dont 20 % accessibles en ligne : plus de 4 500 extraits sonores (un volume qui devrait doubler fin

2008), des centaines de notes de programme, des biographies de compositeurs et des notices sur leurs œuvres, des dossiers documentaires et des articles publiés par les partenaires. Toute la documentation concernant le dispositif est disponible en ligne (<http://www.musiquecontemporaine.fr/doc/>).

Michel Fingerhut

Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam)

1. Le portail est coordonné par le Centre de documentation de la musique contemporaine.

Il associe en 2007 la Cité de la musique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, l'Ensemble intercontemporain, l'Ircam (direction scientifique et technique) et la Médiathèque musicale Mahler.

Rejoints en 2008 par l'Association de la création et la diffusion artistique (Acanthes), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et six centres nationaux de création musicale (Césaire, Cirm, GMEA, Gmem, Grame et la Muse en circuit).

Contemporary music portal

The contemporary music portal is a multilingual search engine for music from 1945 to the present day. It enables users to perform basic and advanced searches to identify and locate related resources made available to the public via the portal's French partner organisations. They include documents (books, scores, reviews, sound archives, videos, databases, etc.), events (concerts, conferences, training, etc.) and addresses of people and organisations. Numerous previously unpublished extracts from sound archives are available online, along with composers' biographies, programme notes and other relevant content. This portal was set up in 2007 with the support of the French Ministry for Culture and Communication (national digitisation plan) and Sacem as part of a project that also supports digitisation and online publishing of content.

Das Portal zur Gegenwartsmusik

Das Portal zur Gegenwartsmusik ist eine mehrsprachige Suchmaschine, die auf das geistige musikalische Schaffen nach 1945 spezialisiert ist. Mit einfachen oder erweiterten Suchfunktionen können Quellen in diesem Bereich gefunden, lokalisiert und den Nutzern über die französischen Partneereinrichtungen des Portals zur Verfügung gestellt werden: Dokumente (Bücher, Partituren, Zeitschriften, Tonarchive, Videos, Datenbanken...), Veranstaltungen (Konzerte, Konferenzen, Weiterbildungen...) und Adressen (Einzelpersonen, Einrichtungen). Zahlreiche Auszüge aus unveröffentlichten Tonarchiven, Biographien von Komponisten, Programmankündigungen und andere relevante Inhalte sind online verfügbar. Dieses Portal wurde 2007 mit Unterstützung des Ministeriums für Kultur und Kommunikation und der Sacem im Rahmen eines Projekts geschaffen, das unter anderem auch die Digitalisierung und Online-Schaltung von Inhalten umfasst.

Le portail du design et des arts décoratifs

Les quatre principales collections publiques françaises d'arts décoratifs et de design, du début du XX^e siècle à nos jours – le Centre national des arts plastiques / Fonds national d'art contemporain (Cnap/Fnac), les Arts décoratifs, le Centre Pompidou/musée national d'Art moderne/ Centre de création industrielle (Mnam/CCI) et le musée d'Art moderne de Saint-Étienne Métropole – se sont regroupées en 2007 autour de l'association Vidéomuseum, pour construire ensemble une base commune de leurs richesses et en offrir un accès libre sur Internet. Cette initiative d'envergure a reçu le soutien du ministère de la Culture et de la Communication à travers son **plan national de numérisation**.

L'enjeu est double : il s'agit d'une part, grâce à la numérisation des notices et des images d'objets, d'élargir l'accès aux collections d'arts décoratifs et de design françaises ; d'autre part, en privilégiant le partenariat des quatre établissements les plus importants dans le domaine, de construire une base de taille critique, qui donne à voir le travail qu'ils ont effectué depuis de nombreuses années, souvent en pionniers, sur la problématique du design.

Il existait bien auparavant une certaine visibilité de ces collections, à travers les publications particulières de chaque institution, sous forme papier, cédérom, ou à travers la mise en ligne d'une sélection d'objets. Pour le musée de Saint-Étienne Métropole, la publication en novembre 2008 d'un catalogue de sa collection de design répondait en partie à cette exigence de diffusion des collections.

Mais ces accès restaient partiels, en particulier pour le grand public. Pour les professionnels français, les outils de consultation des fonds des quatre institutions sont en outre éclatés. En effet, si le Fnac, le Mnam-CCI et le musée de Saint-Étienne utilisent bien le même système Vidéomuseum (logiciel de documentation et de gestion des collections commun à 58 établissements conservant l'art moderne et contemporain en France), les Arts décoratifs exploitent quant à eux le logiciel Micromusée.

La numérisation à proprement parler n'a pas été le seul chantier à mener. Après la définition par chacune des institutions du corpus d'œuvres qu'elle souhaitait verser sur la base commune, un important travail scientifique s'est engagé. Les conservateurs des différents musées et du Fnac se réunissent, se confrontent, s'entendent finalement, à force de compromis, lors de comités de pilotage du projet dans les locaux de Vidéomuseum à Paris. Il s'agit d'harmoniser les méthodes de catalogage, de revoir le mode de classement des notices sur la base commune (thesaurus), de s'accorder sur le vocabulaire à utiliser ; de confronter les informations, parfois divergentes, sur les artistes et les objets, etc.



Dans chacun des établissements, la mobilisation importante autour des collections est aussi l'occasion de doubler les campagnes de numérisation qui étaient au cœur du projet par un travail de fond. À Saint-Étienne, en dehors des relectures de notices, il a été décidé de réaliser le récolement de l'ensemble de la collection design, avec constats d'état, préconisations de conservation préventive ou de restauration. La dernière étape sera la mise en ligne définitive de la base en 2009 sur www.videomuseum.fr.

La grande réussite de ce projet est d'avoir réuni autour d'une même ambition, à la fois scientifique et de diffusion, des institutions et des enjeux très différents. Musées ou non, au statut national ou territorial, collections de grandeur variable, logiques d'acquisition variées : le projet a su dépasser ces divergences pour offrir aux collections de design en France une vitrine à l'échelle nationale et internationale.

Cependant, en même temps que cette base participe d'une démarche globale, sa création apporte également une plus-value à chacune des institutions. À Saint-Étienne, il s'insère dans une volonté forte de valorisation du design au niveau du territoire. La vocation patrimoniale du musée d'Art moderne y côtoie d'autres approches du design, avec des établissements et des événements tels que la Cité du design, la Biennale du design (qui fête ses dix ans en 2008) ou l'école supérieure d'Art et de Design de Saint-Étienne.

Dans ce contexte, la base Design veut s'affirmer comme une exceptionnelle source de connaissance, ancrée dans les collections et l'histoire du design, et ouverte à tous, dans le présent.

Jeanne Brun

Musée d'art moderne de Saint-Étienne Métropole

The portal for design and decorative arts

The four main French public collections of decorative art and design works from the beginning of the 20th century to the present day—CNAP-FNAC, Les Arts Décoratifs, Centre Pompidou (Mnam-CCI) and the Musée d'Art moderne de Saint-Etienne Métropole—were brought together in 2007, under the umbrella of the Vidéomuseum association, to develop a joint portal of their collections and to offer open access to them via the Internet. Digitisation programmes and the scientific work carried out on the collections, as a collaborative effort and within a partnership framework, form the basis of this portal. Available online from 2009, it will offer a national and international showcase of design collections in France and a record of the often pioneering work performed over many years by these institutions.

Das Portal für Design und Kunsthandwerk

Die vier wichtigsten staatlichen Sammlungen für Kunsthandwerk und Design Frankreichs, die die Entwicklung vom Anfang des 20. Jahrhunderts bis in die Gegenwart aufzeigen – CNAP-FNAC, Arts décoratifs, Mnam-CCI und das Musée d'Art moderne de Saint-Etienne Métropole – haben sich 2007 im Rahmen des Vereins Vidéomuseum zusammengeschlossen, um eine gemeinsame Datenbank mit ihren prächtigen Kulturgütern zu schaffen, die über Internet kostenlos eingesehen werden kann. Digitalisierungskampagnen und wissenschaftliche Arbeiten zu den Sammlungen, die partnerschaftlich nach gegenseitiger Abstimmung erfolgen, laufen beim Aufbau dieser Datenbank parallel. Mit der Online-Schaltung 2009 bietet diese Datenbank national und international ein echtes Schaufenster der französischen Sammlungen für Formgestaltung und belegt die Arbeit, die seit Jahren – oft mit einer Vorreiterrolle der genannten Einrichtungen – erbracht wurde.

European Film Gateway

Un portail pour les cinémathèques en Europe

De nombreux services d'archives et bibliothèques du film en Europe ont entrepris de numériser leurs collections. Cela concerne une grande variété de supports (films, documents sonores, photographies, affiches, dessins, documents texte) et vise à garantir la conservation à long terme de ces documents et leur accessibilité. Est ainsi créé un nombre important de ressources numériques ayant trait au patrimoine filmique européen. Chacune de ces ressources a été produite dans le cadre d'un projet spécifique, mais nombre d'entre elles restent à l'heure actuelle inaccessibles à un large public, car elles sont stockées sur des serveurs locaux ou sur des supports physiques, ou bien parce qu'elles sont protégées par des droits qui empêchent leur mise en ligne sur Internet. Ces questions sont au cœur du travail de l'Association des cinémathèques européennes (ACE), partenaire fondateur de la Fondation EDL (European Digital Library), et initiatrice du portail européen du film (EFG – The European Film Gateway), qui regroupe 20 partenaires de 14 pays.



L'augmentation continue du nombre de ressources numériques est aujourd'hui problématique car elle accroît la confusion, non seulement pour les utilisateurs privés, scientifiques ou commerciaux, mais aussi pour les services d'archives de films eux-mêmes. Effectuer une recherche sur ces ressources numériques est à l'heure actuelle difficile, et risque de le devenir encore plus avec l'augmentation du nombre de fournisseurs de contenus numériques. Par ailleurs, les investissements pour la numérisation de films et de supports liés au film ne sauraient être rentables que si leur accessibilité est garantie : il s'agit d'une part de pouvoir utiliser ces ressources efficacement,

sans limite géographique ou contrainte temporelle, et d'autre part de ne pas gaspiller les efforts (double numérisation).

En tant que « super agrégateur » de contenus, Europeana dépend du travail de défrichage qui est actuellement effectué au sein des quatre domaines : bibliothèques, musées, archives et archives audiovisuelles. En tant qu'agrégateur



Exposition virtuelle : « Un dessin de Georges Méliès pour L'Homme à la tête en caoutchouc », sur www.cinematheque.fr

sectoriel, EFG a l'ambition de permettre aux archives européennes du film et aux cinémathèques de contribuer à Europeana.

Deux grandes questions sur l'accès aux contenus numériques sont actuellement abordées au sein du projet EFG.

Interopérabilité technique : contrairement à d'autres domaines visés par Europeana, les standards d'interopérabilité ne sont pas encore très répandus au sein de la communauté des archives du film. En impliquant un grand nombre d'institutions européennes du secteur, EFG souhaite développer une stratégie complète pour rattraper ce retard en matière d'interopérabilité des contenus et des catalogues.

Propriété intellectuelle : dans de nombreux pays européens, les films sont particulièrement concernés par les réglementations sur le droit d'auteur, qui rendent la conservation numérique et plus encore l'accès numérique difficiles et complexes sur le plan juridique. Malgré les directives européennes sur le droit d'auteur, un grand nombre de réglementations différentes existent pour les usages non commerciaux ou pédagogiques des contenus culturels conservés par les archives du film et les cinémathèques. En outre, dans le cas des œuvres orphelines, les institutions se retrouvent face à la tâche

compliquée et chronophage de tenter d'identifier et de contacter le créateur ou ses ayants droit. Ainsi, la majorité des films et documents liés aux films conservés dans les services d'archives du film en Europe ne sont pas accessibles. C'est pourquoi EFG prévoit l'élaboration de recommandations et de bonnes pratiques pour aider les archives du film à déjouer les pièges juridiques.

Le projet EFG a débuté en septembre 2008 pour trois ans. Il lancera son service opérationnel public en 2010. L'EFG est cofinancé par le programme eContentplus de la Commission européenne et est coordonné par le Deutsches Filminstitut – DIF.

Claudia Dillmann

Association des cinémathèques européennes

www.acefilm.de

www.europeanfilmgateway.eu

A portal for film archives in Europe: European Film Gateway

To date, digitised collections of moving images and cinema-related material are dispersed, lacking the possibility of domain-specific search and access across various repositories, institutions and countries. Considerable challenges exist in several fields: The problem of lacking coherence in metadata standards across the film heritage community has to be tackled in order to meet basic interoperability requirements. Furthermore, the solving of IPR issues is crucial for providing access to moving images and cinema-related material. EFG—the European Film Gateway—assembles 20 partner institutions from 14 European countries and aims at tackling these challenges in a co-operative way around the actual task of building a single access point to digital collections of film institutions in Europe.

Ein Portal zu den Filmarchiven in Europa: European Film Gateway

Bislang sind digitalisierte Sammlungen von Filmaufzeichnungen und Kinomaterial verstreut, da es keine Möglichkeit für eine domain-spezifische Suche und den Zugang über verschiedene Aufbewahrungsorte, Institutionen und Länder gibt. Auf mehreren Gebieten stehen enorme Herausforderungen an: das Problem mangelnder Kohärenz bei Standards für Metadaten über die Gemeinschaft des filmischen Erbes muss in Angriff genommen werden, um grundlegende Anforderungen im Hinblick auf die Interoperabilität zu erfüllen. Zudem ist die Lösung der IPR-Fragen wesentlich für den Zugang zu Filmaufzeichnungen und Kinomaterial. EFG – The European Film Gateway vereinigt 20 Partnereinrichtungen aus 14 europäischen Ländern und zielt darauf ab, diese Herausforderungen in kooperativer Weise und in Zusammenhang mit der aktuellen Aufgabe des Aufbaus eines einzigen Zugriffspunktes zu den digitalen Filminstitutionen in Europa zu meistern.

Usages numériques : patrimonialisation et/ou création ?

En quinze ans, les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui fournissent progressivement un mode d'accès élargi aux biens et services culturels sont devenues partie intégrante de la vie quotidienne des ménages. Tendances à se sédimentar, les nouveaux usages semblent conforter quelques tendances, en termes de créativité et de patrimonialisation. S'ils répondent, pour une large part, aux ressorts classiques révélés par les analyses des pratiques culturelles, ils semblent aussi favoriser un basculement peut-être radical de la culture, qui interroge non seulement le patrimoine et la création, mais surtout les politiques d'articulation entre création et patrimoine au début du XXI^e siècle, et donc les politiques numériques ou de numérisation.

La patrimonialisation des usages culturels numériques

Avec la baisse tendancielle des prix des équipements numériques (informatique, électronique grand public, abonnement au réseau Internet), l'essor du haut débit, la multiplication rapide de nouvelles fonctionnalités, la diffusion et l'utilisation des TIC se sont intensifiées et démocratisées, même si ces technologies et leurs usages continuent de dépendre du niveau d'éducation, des revenus et de l'âge des usagers. On compte ainsi que près des deux tiers des ménages européens sont équipés d'un ordinateur et la moitié d'un accès à Internet. Les usages culturels numériques ont aujourd'hui atteint une taille critique qui facilite une observation plus assurée.

En termes de tendances, bien des usages numériques reproduisent nombre d'usages réels. Car, fondamentalement, les usages numériques ne rompent pas avec les facteurs déterminants des usages culturels, en particulier la loi du cumul selon laquelle les usages culturels se multiplient avec la pratique culturelle, et selon laquelle les usages culturels réels déterminent les usages culturels numériques.

De même les usages culturels numériques se concentrent sur une population relativement éduquée et urbaine. Le déterminisme du patri-

moine culturel dans les pratiques culturelles reste un facteur dominant. Pour autant, les usages divergent aussi selon l'âge et la catégorie sociale, de sorte qu'on observe une tendance au déclin de la culture de l'imprimé au profit d'une culture multimédia éloignée de la culture dite légitime, en particulier chez les jeunes générations.

La création : horizon des usages numériques du patrimoine.

Dans le même temps, les usages numériques du patrimoine, parmi les plus réduits, sont renouvelés chaque fois qu'ils servent la création. C'est que cette dernière est au cœur du renouvellement des usages et du développement de consommateurs-créateurs, en particulier à travers les outils dits du web 2.0. Cette observation plus récente, qui s'appuie sur le déploiement des réseaux et qui s'est fondée sur des offres organisées selon l'hypothèse de la longue traîne, en dépit de ses faibles vérifications, manifeste que le patrimoine numérique sert d'abord la création numérique.

En conséquence, l'enjeu des usages numériques patrimoniaux consiste en ce que les politiques patrimoniales se tournent davantage vers la création, sans délaisser naturellement les objectifs nécessaires de conservation. Il est certainement indispensable d'assurer la numérisation la plus large des siècles d'imprimés et de les mettre à disposition du public ; cependant, la numérisation des fonds phonographiques et audiovisuels n'a été que rarement prioritaire, alors qu'elle suscitait la plus forte demande. De même les jeux vidéo, en dépit de leurs courtes vies technique et commerciale, suggèrent une logique patrimoniale désormais installée dans les usages.

L'horizon long du patrimoine doit donc s'accorder avec l'horizon court des usages patrimoniaux, en particulier des jeunes générations plus ouvertes au multimédia qu'à l'imprimé. Sans ce ré-accord, la fracture entre logique patrimoniale et logique créative pourrait – avec les effets générationnels – se creuser définitivement, et assécher la création du patrimoine qui l'innove.

L'éditorialisation et l'ouverture à la réutilisation des données publiques culturelles sont, dans ce contexte, les conditions de cette liaison nécessaire entre création et patrimoine, horizon unique des politiques culturelles.

Philippe Chantepie

Ministère de la Culture et de la Communication
(SG / Département des études,
de la prospective et des statistiques)

Digital uses: heritage and/or creation?

Over the last fifteen years, information and communication technologies have gradually broadened access to cultural goods and services and become an integral part of our domestic lives. These new uses, which have a tendency to develop over time, appear to support certain trends in the field of creativity and heritage use. Although the analysis of cultural practices shows that they mainly respond to conventional needs, they may also presage a radical change of direction in the field of culture, which raises questions not only about heritage and creation but, above all, about strategies linking creation and heritage in the digital age at the beginning of the 21st century.

Digitale Anwendungen: Verwaltung von Kulturgut und/oder Neuschöpfung?

Innerhalb von fünfzehn Jahren sind die Informations- und Kommunikationstechnologien, die schrittweise erweiterten Zugang zu den Kulturgütern und kulturellen Dienstleistungen verschaffen, zum festen Bestandteil im Alltag privater Nutzer geworden. Mit zunehmender Verbreitung scheinen die neuen Anwendungen bestimmte Trends in Bezug auf Kreativität und die Pflege und Verwaltung des vorhandenen Kulturguts zu verstärken. Wenngleich sie größtenteils den durch die Analyse der Kulturpraxis entwickelten konventionellen Ressorts entsprechen, scheinen sie auch eine möglicherweise radikale Umkehr in der Kultur voranzutreiben, bei der nicht nur das kulturelle Erbe und die Neuschöpfung von Werken hinterfragt werden, sondern vor allem die Politiken zur Verknüpfung von Neuschöpfung und traditionellem Kulturgut zu Beginn des 20. Jahrhunderts, und somit die Digitalisierungspolitiken.

L'histoire par l'image

Regards croisés

Mis en ligne en novembre 2001, *L'histoire par l'image, 1789-1939* est un site gratuit, conçu par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction des musées de France et Direction des archives de France) et la Réunion des musées nationaux, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale. Elaboré par une équipe pluridisciplinaire réunissant le monde de l'enseignement et le monde des musées et des archives, il a pour ambition d'enrichir la connaissance du passé à travers les analyses d'œuvres et les documents d'archives, pour renouveler l'approche des faits historiques et de leurs représentations.

Il s'adresse en particulier aux enseignants et à leurs élèves par des choix d'œuvres et des thématiques en relation avec les programmes scolaires, mais aussi aux curieux ou aux amateurs d'art et d'histoire, désireux d'accroître leurs connaissances historiques et artistiques.

Une histoire croisée des collections : un partenariat franco-allemand

La dimension interculturelle du site s'insère dans le souhait d'une coopération au niveau européen avec les institutions culturelles concernées. « Des histoires imbriquées, une mémoire partagée ou disputée, la saisie d'une réalité selon plusieurs approches » comme l'exprime l'avant-propos du manuel d'histoire franco-allemand *L'Europe et le monde depuis 1945* (éditions Nathan) sont les objectifs d'une première publication en ligne, intitulée « hors-série franco-allemand » : http://www.histoire-image.org/site/lettre_info/hors-serie.php

Le partenariat avec le Centre allemand d'histoire de l'art s'inscrit dans cette démarche d'extension du site vers un site éditorial européen de référence, dans le monde de l'histoire et de l'histoire de l'art, favorisant une approche croisée de l'histoire des deux pays à travers l'analyse des œuvres des musées.

Grâce à ce partenariat, des chercheurs spécialisés dans les relations artistiques entre la France et l'Allemagne ont participé à la conception de ce hors-série. Depuis sa création

en 1997, le Centre allemand a développé différents projets de recherches sur la période s'étendant de la Révolution française jusqu'aux années 1960. À travers l'étude de la critique d'art, des expositions, des acquisitions faites par les musées et à partir de l'analyse des relations entre artistes, plusieurs



équipes de jeunes chercheurs français et allemands ont cherché à comprendre l'image que l'on se faisait du voisin. Une base de données en ligne recensant les écrits et les critiques sur l'art parus de chaque côté du Rhin entre 1870 et 1945 est gratuitement accessible sur l'Internet du Centre : www.dt-forum.org, et plusieurs publications dans ses collections « Passages » et « Passerelles » présentent par ailleurs les résultats de ces programmes de recherches.

Au-delà d'enjeux artistiques, ce sont des questions politiques, diplomatiques, culturelles que soulèvent ces sujets portant sur les échanges et la réception artistique entre la France et l'Allemagne. C'est autour de ces questions qu'il a été possible, en collaboration avec le comité scientifique du site *L'histoire par l'image*, de définir des thématiques qui correspondaient aux ambitions du site. Ainsi, tout en valorisant les spécificités des

recherches en histoire de l'art et du rôle central de l'image dans les études, il s'est agi de porter l'attention sur des analyses historiques plaçant l'œuvre dans un contexte événementiel direct. Les textes rédigés par des chercheurs français et allemands, parus dans les deux langues, ont pour ambition de mettre en valeur la richesse du regard croisé sur les cultures.

Bernadette Goldstein

Ministère de la Culture et de la Communication
(Direction des musées de France)

Benoît Deshayes

Réunion des musées nationaux.

Julia Drost et Mathilde Arnoux

Centre allemand d'histoire de l'art

www.histoire-image.org

Images for History, multiple approaches

Available online since November 2001, *L'histoire par l'image, 1789-1939* (*Images for history*), is a free site designed by the French Ministry of Culture and Communication (Musées de France and Archives de France departments) and the Réunion des Musées Nationaux, with the support of the French Ministry for National Education. The site features 1,572 works and 872 studies targeted in particular at teachers and their pupils, but also at anyone interested in art and history.

A partnership formed with researchers from the German Art History Centre led to the development of a collection of studies of art works, available online since 2008 as part of a "French-German special series", the themes of which are designed to underline the richness offered by a combined cultural perspective.

Die Geschichte in Bildern, deutsch-französische Sichtweisen

Die im November 2001 freigeschaltete Geschichte in Bildern von 1789 bis 1939 (französisch *L'histoire par l'image, 1789-1939*) ist eine kostenlose Website, die vom Ministerium für Kultur und Kommunikation (Abteilungen Museen Frankreichs und Archive Frankreichs) und vom Verband staatlicher Museen (Réunion des musées nationaux) mit Unterstützung des französischen Bildungsministeriums entwickelt wurde. 1.572 Werke und 872 Studien wurden insbesondere für Lehrer und Schüler, aber auch für kunst- und geschichtsinteressierte Laien zusammengestellt. Dank der Partnerschaft mit Forschern des 1997 gegründeten Deutschen Zentrums für Kunstgeschichte konnte eine ganze Reihe von Werksanalysen durchgeführt werden, die seit 2008 in Form einer deutsch-französischen Sonderausgabe, einer sog. hors-série franco-allemand, online abrufbar sind und deren Themen ausgewählt wurden, um jenen unermesslichen Wert hervorzuheben, der in der Begutachtung der Kulturen aus unterschiedlichen Blickwinkeln liegt.

Le projet de nouveau site Éducation du Louvre

Depuis son ouverture au public en 1793, le Louvre a une vocation encyclopédique et universelle : mettre à la disposition du plus grand nombre les 35 000 œuvres d'art qui sont autant de témoignages des grandes civilisations humaines. En octobre 2006, le musée met en ligne (en complément de son site Louvre.fr) un site destiné à la communauté éducative, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale : education.louvre.fr.

Aujourd'hui, l'évolution des attentes et des usages des technologies numériques amène le musée du Louvre à mettre en chantier un nouveau site éducatif beaucoup plus ambitieux afin de devenir un acteur majeur et pérenne

Ainsi le nouveau site « éducation » ne présentera pas uniquement des œuvres à travers le seul prisme des grandes catégories de l'histoire de l'art (mouvements, périodes, artistes) mais abordera plus largement le Louvre comme une



mais aussi ludique et interactive la présentation des contenus avant tout destinés aux non-spécialistes en tenant compte des nouvelles pratiques de l'Internet (expérimentation, jeux éducatifs, initiation à la lecture d'image).

Au cœur des nouvelles pratiques de l'Internet (réseaux sociaux, espaces de travail collaboratif), le futur site « éducation » permettra aux internautes de participer, de donner leur avis, de faire vivre le site, d'échanger entre eux pour s'approprier les contenus. Ainsi pourront être créés des galeries personnelles, des favoris, des groupes de réflexion sur le web et des communautés en ligne.

Les premiers modules de ce site seront disponibles courant 2010 en français et en anglais.

Olivier Romanetti

Musée du Louvre

<http://education.louvre.fr/edu/>



© Musée du Louvre/A. Dequier - M. Bard

Deux œuvres conservées au Louvre.
Panneau mural : personnages masculins au bord d'un ruisseau (Iran, XVIII^e s.).
François Boucher, Les présents du berger ou Le nid (vers 1740).

The Louvre new Education website project

Since it opened to the public in 1793, the Louvre has pursued its universal and encyclopaedic vocation to provide the largest possible number of people with access to the works of art in its collection, which today number 35,000, as a showcase for the world's great civilisations. In addition to the Louvre.fr website, and with the support of the French Ministry for Education, the Louvre museum launched a website targeted at the educational community—education.louvre.fr—in October 2006. In response to changing expectations and new uses for digital technology, the Louvre has started work on a new and more ambitious educational website with the aim of becoming a major long-term player in online artistic and cultural education at an international level. The site's first modules will be published in 2010 and will be available in French and English.

Das Projekt der neuen Bildungswebsite des Louvre

Seit seiner Öffnung für die Allgemeinheit 1793 ist der Louvre enzyklopädisch und universell ausgerichtet und möchte die dort aufbewahrten Kunstwerke (derzeit 35.000), die Zeugnis von den bedeutendsten Zivilisationen der Menschheit ablegen, einer möglichst großen Zahl von Menschen zugänglich machen. Im Oktober 2006 hat das Museum des Louvre mit Unterstützung des französischen Bildungsministeriums ergänzend zu seiner Website Louvre.fr eine Webseite freigeschaltet, die sich speziell an die Bildungsgemeinschaft wendet: education.louvre.fr. Gegenwärtig sieht sich der Louvre aufgrund der gestiegenen Erwartungen der Nutzer und der Weiterentwicklung der digitalen Technologien veranlasst, eine neue und noch viel ambitioniertere Bildungswebsite aufzubauen. Ziel des Projekts ist es, auf internationaler Ebene ein maßgeblicher Akteur der künstlerischen und kulturellen Online-Bildung zu werden. Die ersten Module der Website werden im Laufe des Jahres 2010 in Französisch und Englisch freigeschaltet.

de l'éducation artistique et culturelle en ligne et ce, à l'échelle internationale.

La dimension internationale sera essentielle dans la conception du nouveau site : le Louvre souhaite mettre à profit les expériences menées lors des partenariats avec les États-Unis (Atlanta), les Émirats Arabes Unis (Abu Dhabi) et le Japon pour adopter un point de vue multi-culturel sur le patrimoine artistique et dépasser l'approche occidentale ou strictement française sur les arts. Le regard sur les œuvres ne se cantonnera donc pas à celui des spécialistes en histoire de l'art mais sera enrichi par celui des artistes contemporains, plasticiens, musiciens ou chorégraphes du monde entier qui se sont approprié ce patrimoine.

réponse aux grandes questions auxquelles sont confrontées les sociétés actuelles (l'esclavage, le métissage, le dialogue des civilisations). Les différents domaines artistiques (architecture, arts appliqués, danse, littérature, poésie, théâtre) et les sciences humaines (histoire des idées, des religions et des sociétés) seront mobilisés pour livrer un nouvel éclairage sur les œuvres grâce à une large palette de médias (entretiens sonores et vidéo, extraits filmés, animations). Le nouveau site « éducation » a pour ambition de s'adresser non seulement aux enseignants, aux élèves et aux étudiants mais aussi à tous les adultes curieux d'art ou soucieux de transmettre un socle de savoirs à leurs enfants. Il sera dès lors nécessaire de penser de façon pédagogique

Jalons pour l'histoire du temps présent

Les *Jalons pour l'histoire du temps présent*, réalisés par l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, proposent plus de 1 200 archives audiovisuelles éditorialisées destinées aux usages pédagogiques (www.ina.fr/edu/public). Cette sélection couvre l'ensemble des grands événements du xx^e siècle.

Histoire et média

L'intérêt d'une telle offre de vidéos pour l'éducation réside avant tout dans sa nature même : ce ne sont pas seulement des documents sur l'histoire, mais des traces de l'histoire. Le développement des médias de masse (radio, télévision) a créé une situation d'imbrication de plus en plus forte entre événements et médias. Ces derniers, loin de simplement rapporter des faits, façonnent les opinions publiques et déclenchent des comportements qui interfèrent souvent avec le cours des événements eux-mêmes, autrement dit les coproduisent. Pour des raisons avant tout techniques, les sources audiovisuelles pourtant essentielles pour comprendre l'histoire du xx^e siècle ont rarement été utilisées par les enseignants d'histoire. Le projet *Jalons* entend remédier à cette situation, en modifiant les conditions d'accès et de manipulation de ces archives audiovisuelles.

Sélectionner pour un usage pédagogique

Dans un contexte pédagogique, la sélection a en soi une valeur : proposer un choix de vidéos appropriées parmi des centaines de milliers de documents disponibles permet aux enseignants une économie de temps considérable, à condition que ce choix soit fait en cohérence avec leurs attentes. Toute sélection est par nature contestable ; la collégialité et l'expertise mise en œuvre pour sélectionner les vidéos des *Jalons* permettent cependant d'en éviter les principaux écueils (subjectivité, lacunes, surabondances ponctuelles, absence d'intérêt pédagogique). Le comité de sélection comprend des enseignants, des historiens et des spécialistes des archives audiovisuelles. Une analyse juridique permet de vérifier ou de libérer les droits pour une utilisation des documents en classe.

Donner la source et décrire

D'une manière générale, c'est un atout majeur pour l'Ina par rapport à l'offre pléthorique de vidéos sur Internet que d'être capable de fournir des informations fiables sur la source des documents audiovisuels disponibles. C'est encore plus crucial dans un contexte pédagogique. Chaque vidéo des *Jalons* est accompagnée d'une notice de catalogage harmonisée indiquant la source du document, sa date et son canal de diffusion, un résumé ou encore la collection à laquelle il appartient. Des descripteurs thématiques, de lieux et de personnes permettent à la fois de retrouver ces documents et de rebondir automatiquement vers les documents ayant les mêmes descripteurs.

Contextualiser et éclairer

S'il importe dans le cadre de l'enseignement de l'histoire de donner à voir des documents « bruts », « tels qu'ils ont été vus » à l'époque de leur diffusion, il convient aussi de leur associer un contenu éditorial permettant de les interpréter. C'est tout l'enjeu du double travail de contextualisation apporté par des historiens à chacune des vidéos des *Jalons*. D'une part, un contexte historique permet de situer clairement chaque document dans son époque et d'en comprendre les enjeux. D'autre part, un « éclairage média » met l'accent sur l'analyse de l'image, de la mise en scène, du contexte de production, de la censure éventuellement à l'œuvre. Il s'agit de donner aux élèves et aux enseignants qui utilisent ces ressources audiovisuelles, auxquelles ils sont finalement peu familiers, des clés pour comprendre leur spécificité médiatique.

Naviguer dans les flux temporels

Une vidéo est un flux temporel qui s'efface au fur et à mesure qu'il est perçu. Ce type d'objet nécessite des outils de navigation et de manipulation qui passent par leur indexation temporelle. Remarquons au passage qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour l'Internet de demain : si l'offre de vidéos disponible croît aujourd'hui de façon exponentielle, leur contenu temporel reste pour l'essentiel « invisible » aux moteurs de recherche : un titre et quelques descripteurs généraux se contentent d'en décrire le contenu global, alors que n'importe quel article textuel

est intégralement pris en compte dans les recherches dites « plein texte ». Les vidéos des *Jalons* font l'objet d'une transcription synchronisée dont la fonction est double : elle est interrogeable et permet à la lecture de se positionner dans la vidéo en cliquant sur n'importe quelle phrase. Un découpage « plan par plan » offre par ailleurs une appréhension du contenu visuel des documents. Ces outils simplifient l'accès à des passages précis.

S'orienter dans la collection

La navigation dans l'ensemble des documents s'opère par mode chronologique, cartographique ou par un moteur de recherche. Pour répondre aux attentes spécifiques des enseignants, des sélections de vidéos correspondent aux chapitres des programmes scolaires officiels (guerre froide, régime de Vichy, libération des femmes, etc.). De nombreux sites pédagogiques collaboratifs mettent par ailleurs à disposition leurs propres scénarios d'usages pédagogiques des *Jalons*. C'est le signe d'une appropriation croissante de ce dispositif par la communauté enseignante.

Xavier Lemarchand

Institut national de l'audiovisuel
www.ina.fr/edu/public

Milestones in contemporary history

Created by the Institut national de l'audiovisuel in partnership with France's Ministry of National Education, *Jalons pour l'histoire du temps présent* (Milestones in Contemporary History) is a website of over 1,200 annotated audiovisual archives on 20th-century history. The project boasts numerous strengths, including its selection of content based on academic curricula, the pedagogical information that accompanies each video, designed to provide a sense of the historical and media context, the availability of chronological and geographical tools for searches and navigation, and suggested applications for use in the classroom.

Meilensteine für die Geschichte der Gegenwart

Meilensteine für die Geschichte der Gegenwart ist ein vom INA in Zusammenarbeit mit dem französischen Bildungsministerium eingerichtete Website, die mehr als 1.200 audiovisuelle redaktionelle Archive zur Geschichte des 20. Jahrhunderts enthält. Die Stärken dieser Einrichtung liegen in der Auswahl der Inhalte unter Berücksichtigung der Schulprogramme, in der Redaktionsarbeit zur Einbindung der Dokumente in den geschichtlichen und medienbezogenen Kontext, der die Videos begleitet, in den Suchmotoren und chronologischen wie kartographischen Navigationstools sowie in den angebotenen Szenarien für den pädagogischen Einsatz.

Numériser le territoire

L'Atlas du patrimoine sur Culture.fr

« En moins d'une décennie nous sommes passés de la circulation des représentations, c'est-à-dire de la carte toute faite, à la circulation des informations à partir desquelles sont faites les cartes¹. »

L'Atlas de l'architecture et du patrimoine, initié par le ministère de la Culture et de la Communication (DAPA), tend à rassembler virtuellement toutes les informations relatives au patrimoine sur un territoire donné. Il constitue une ressource documentaire en ligne pour laquelle l'accès géographique et la restitution cartographique sont privilégiés. Il contribue à la numérisation du territoire, et en restitue une vision partagée. Cet atlas est conçu pour faciliter la gestion du patrimoine, agréger des données, en assurer la pérennité, les partager avec les partenaires du ministère de la Culture pour la gestion et l'aménagement du territoire, et les rendre accessibles au public, notamment sur Internet. Il s'agit, à l'heure du tout numérique et de la multiplicité des contenus sur les réseaux, de proposer une démarche cohérente et raisonnée en matière d'information patrimoniale géoréférencée.

L'atlas contribue à la modernisation du service public par l'utilisation de l'information géographique. C'est un outil de « porter à connaissance », qui répond à des obligations réglementaires de publication, par la mise en forme structurée et normalisée de données patrimoniales à portée réglementaire.

Il contribuera, dès son ouverture, au Géoportail (www.geoportail.fr) ainsi qu'au Géocatalogue (www.geocatalogue.fr), eux-mêmes en cohérence avec les préconisations de la directive européenne Inspire (www.ec-gis.org/inspire).

Contenu

L'atlas se décline de la plus grande à la plus petite échelle : du territoire national au bâtiment. Il consigne des éléments qui impliquent l'usage d'échelles de territoire appropriées : administratives, de territoire (ville, communautés de communes, pays, parcs naturels régionaux, aire d'appellation contrôlée...), ou pertinente pour l'information traitée. Il peut même s'abstenir d'échelle pour des représentations schématiques ou modèles graphiques. L'atlas rassemble des cartes de prescriptions

où sont localisées protections, servitudes et règlements : monuments historiques et leur périmètre de protection, secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, et zonages de présomption de prescription archéologique. Il rassemble des cartes où sont localisées les entités patrimoniales ou culturelles documentées, des cartes thématiques ou de synthèse.

Architecture technique²

Une plate-forme cartographique nationale, accessible via le portail Culture.fr du ministère de la Culture et de la Communication, permet la gestion, la consultation cartographique et l'échange des données géographiques patrimoniales.



La recherche dans l'atlas, basée sur les métadonnées et non les données, se fait en texte libre, ou selon une emprise géographique ou une thématique. On peut covisualiser des données géographiques provenant de différentes sources, afficher, composer et enregistrer des cartes, télécharger des données.

Le respect des normes d'interopérabilité³ et des normes européennes sur les métadonnées facilite la superposition de données extérieures à l'atlas.

L'outil de saisie des métadonnées est GéoSource⁴. Des modèles assurent un mécanisme de saisie. L'atlas fédère tous types de données (Shapefile, XML, références géographiques, données « statiques »). Des préconisations ont été définies en vue d'un traitement coopératif et normalisé de l'information par les contributeurs.

Ainsi, cet atlas fédère l'accès aux ressources géographiques sur le patrimoine matériel ou immatériel français. Afin d'aider l'internaute, des atlas thématiques sont aussi proposés (atlas des grottes ornées, cartographie des grands

ensembles du patrimoine du xx^e siècle).

Il contribue à l'enrichissement des données géographiques et offre une lecture du territoire innovante. Interopérable avec d'autres portails, il participe à des problématiques communes en Europe.

Geneviève Pinçon

Ministère de la Culture et de la Communication
(Direction de l'architecture et du patrimoine)

1. In norme ISO 19113 : L. Coudercy, M.-F. Tosser, P. Lagarde, *Géosource, introduction aux métadonnées* : <http://admisource.gouv.fr/projects/geocatalogue> (rubrique « fichiers »).

2. Cette application a été réalisée pour le ministère par le BRGM, SILOGIC et GEOSIGNAL.

3. ISO 19115 (et ISO 19139) pour la représentation des métadonnées, OGC:WMS (Web Map Service) pour la diffusion des données géolocalisées sous forme de cartes, OGC:CSW envisagé dans une version ultérieure du produit

4. https://adullact.net/frs/?group_id=561

Digitising the regions: architecture and heritage atlas on Culture.fr

Created by the Architecture and Heritage Department of the Ministry of Culture, the architecture and heritage atlas is a tool for the collection, communication and sharing of knowledge on ethnographic, archaeological, architectural, urban and rural heritage in the form of maps and plans. It is accessible to the public via the Internet and offers a geographic and/or themed search facility, the co-display of data, map publishing, and the downloading of data and metadata. Both professionals and the general public will have access to detailed information on the heritage of the region in which they live and work. Designed to be compatible on other portals such as Géoportail, it helps develop our knowledge of specific targeted areas.

Digitalisierung von Immobilien: der Atlas für Architektur und Liegenschaften zu Culture.fr

Der durch die Direktion für Architektur und Kulturerbe des Ministeriums für Kultur und Kommunikation ins Leben gerufene Atlas für Architektur und Kulturgut ist ein Hilfsmittel, um das ethnographische, archäologische, architektonische, städtebauliche und ländliche Kulturgut in Form von Karten und Plänen aufzuarbeiten, zu verbreiten und Wissen in diesem Bereich zu vermitteln. Er steht der breiten Öffentlichkeit über das Internet zur Verfügung und bietet eine geographische und/oder thematische Suche, die gemeinsame Anzeige von Daten, die Ausgabe von Karten und den Download von Daten und Metadaten. Ganz gleich, ob die Internetnutzer die Daten beruflich oder privat verwenden, sie erhalten ausführliche Informationen über die kulturelle Entwicklung in ihrem unmittelbaren Umfeld. Dieses Portal, das auf Interoperabilität mit anderen Portalen, wie etwa Géoportail, ausgelegt ist, leistet einen Beitrag zur Wissensenerweiterung hinsichtlich spezifischer territorialer Einflüsse.

Internet et les musées

De nouvelles offres pour de nouveaux usages

S'interroger sur la numérisation du patrimoine culturel, c'est s'interroger sur les méthodes et sur les outils d'organisation des ressources, sur l'indexation, la qualification des données (les métadonnées) et sur l'interopérabilité des protocoles d'échanges permettant une mise en réseau et un partage de ces contenus. En effet, si nous avons une responsabilité de mémoire, de sauvegarde, de conservation du patrimoine culturel (sa pérennisation), la question de la diffusion, de l'usage et de l'accessibilité de ces ressources doit être – sinon le cœur du projet – la finalité des différents programmes.

La Cité des sciences et de l'industrie a pour mission statutaire de « rendre accessibles à tous les publics les savoirs scientifiques, techniques et industriels, ainsi que de présenter les enjeux de société liés à leur évolution ». L'avènement de la société de l'information, les évolutions croisées et la convergence des secteurs de l'audiovisuel, des télécommunications, d'Internet et des éditeurs de contenus transforment en profondeur les usages et les modes de consommation de l'offre à distance. Pour répondre à sa mission, la Cité des sciences et de l'industrie doit donc repositionner et affirmer sa valeur ajoutée dans un environnement redéfini.

Aujourd'hui, son offre en ligne constitue une offre à part entière et le site Internet de la Cité doit contribuer à son rayonnement au-delà du seul site physique et de sa programmation *in situ*. La Cité a une véritable vocation d'intermédiation entre des producteurs de contenus (organismes de recherche, universités, opérateurs de culture scientifique et technique, éditeurs, internautes eux-mêmes...) et des diffuseurs de plus en plus nombreux (médiat, portails thématiques, réseaux communautaires, sites de partage et d'échange de contenus...). C'est à travers cette fonction de prescripteur, d'agrégateur, de labellisation et d'éditorialisation que la Cité remplit sa fonction éducative et pédagogique, son rôle de médiation.

À ce contexte structurel, s'ajoute la réalité des nouveaux usages, de plus en plus orientés « utilisateurs ». Les comportements des internautes évoluent, sous les effets conjugués de la généralisation de l'usage d'Internet, et de

la mondialisation : les internautes du monde entier partagent la même expérience, au même moment, sur Google, eBay, Amazon, iTunes ou YouTube. À cela s'ajoute une dimension de défiance à l'égard du discours officiel, institutionnel. Les internautes butinent et recourent les informations, s'informent, échangent, donnent leur avis, participent et deviennent de plus en plus exigeants sur la qualité des sites qu'ils visitent. Incontestablement, ils ont pris conscience de leur pouvoir et ils revendiquent :



– **le choix et la liberté** dans l'accès à l'offre : les internautes se comportent en « consom'acteurs » actifs, décidant de ce qui les intéresse ou pas. Si le site ne les intéresse pas, ils partent. Si la navigation n'est pas pratique, ils abandonnent ;

– **l'ouverture** à travers la mise à disposition et l'agrégation de contenus : liberté de se servir, de prendre gratuitement. Ce qui est visible sur le site, les internautes veulent pouvoir le « moissonner », l'emporter pour le garder, l'échanger, le réutiliser et en faire ce qu'ils veulent ;

– **le profilage et la personnalisation** de l'offre de services et de contenus. Les internautes souhaitent accéder à leurs propres portails personnalisés ;

– **la collaboration** : être écoutés et pouvoir participer. Les internautes ne veulent plus d'un site à sens unique avec une autorité pyramidale (l'administrateur du site) mais se placent dans une logique de *user generated content*. Le développement des blogs, des forums, des systèmes de notation des contenus, de l'introduction des contenus co-générés, co-édités, co-designés (etc.) participe à cette tendance.

Ces nouveaux usages apparaissent comme de véritables lignes de force, prises en compte

par quelques sites pionniers (Flickr, YouTube, Netvibes, Agoravox, Wikipédia, etc.) et par certains sites de musées ou de centres de culture scientifique (The Science Museum, Tate online, musée du quai Branly, Museum of Science de Boston, Exploratorium, etc.).

Ces quatre grands axes se traduisent concrètement dans l'évolution en cours (2008-2009) du site Internet de la Cité des sciences et de l'industrie : Grand Récit de l'Univers, podcasts e-Collège, futur espace personnel « Ma Cité », DailyMotion Cité, etc.

Thomas Aillagon

Cité des sciences et de l'industrie
www.cite-sciences.fr

The Internet and Museums: new services for new uses

Any examination of the digitisation of cultural heritage should address the organisational methods and tools involved, and the conditions for accessing and sharing these resources. The emergence of the information society and the convergence of the audiovisual, telecommunications, Internet and content publishing sectors is transforming the uses patterns of online material. Museums must reposition themselves and highlight their added value in a redefined environment.

Internet users are now more aware of their power. They demand greater choice and freedom when accessing online content, the opening up of content through greater availability and clustering, as well as profiling and customisation, and the chance to participate and collaborate online. These new uses represent guiding principles for the future.

Internet und Museen: neue Angebote für neue Anwendungen

Wirft man die Frage der Digitalisierung des kulturellen Erbes auf, so ist auch die Frage nach den Methoden, nach organisatorischen Hilfsmitteln und Zugangsbedingungen sowie nach der Verteilung dieser Ressourcen zu stellen. Das Aufkommen der Informationsgesellschaft und die Verflechtung von audiovisuellen Medien, Telekommunikation, Internet und Herausgebern von Inhalten führen zu einer grundlegenden Änderung von Anwendungen und Nutzungsarten des Online-Angebots. Die Museen müssen sich somit neu positionieren und ihren Wertschöpfungsanteil in einem neu definierten Umfeld unter Beweis stellen. In der Tat sind sich die Internetnutzer ihrer Macht inzwischen bewusst geworden und fordern freien und flexiblen Zugang zum Angebot, eine Öffnung mittels Bereitstellung und Zusammenführung der Inhalte, die Profilierung und Individualisierung des Angebots, Mitwirkung und Zusammenarbeit. Diese neuen Anwendungen manifestieren sich als echte Kraftimpulse.

Le projet GAMME

Usages en mobilité

L'intérêt des musées pour les nouvelles technologies n'est pas récent. Les institutions de conservation du patrimoine et les musées ont progressivement investi non seulement dans des systèmes de documentation et d'information de pointe mais également dans les technologies multimédias qui permettent de prolonger la relation avec le visiteur. Le besoin d'accéder *in situ* aux contenus multimédias a déclenché alors le développement et l'utilisation de guides mobiles légers, capables de fournir des informations personnalisées en fonction du profil de l'utilisateur. Différentes techniques de localisation ont ensuite été utilisées (infrarouge, bluetooth, wifi, rfid) pour délivrer un contenu selon la position du visiteur. C'est pour faciliter encore plus l'accès à l'information sans ajouter d'éléments intrusifs dans l'environnement muséal (bornes, marqueurs, capteurs, etc.) et pour évaluer de nouvelles formes d'interaction avec les contenus numériques que le projet GAMME propose l'utilisation de la réalité augmentée sur un guide mobile.

Apport de la réalité augmentée

Le concept de réalité augmentée vise à accroître notre perception du monde réel, en y ajoutant des éléments non visibles a priori. Des objets virtuels peuvent être incrustés de façon réaliste dans des images de la réalité obtenues par exemple à l'aide de la caméra d'un mobile. Imaginez le visiteur dirigeant le guide mobile vers les œuvres qui l'entourent : une peinture possédant des informations augmentées est reconnue par le système, sur l'écran apparaissent alors des éléments virtuels qui vont enrichir la présentation : un avatar 3D sort du mur et nous donne les explications sur la technique du peintre pendant que des détails révélés par les rayons X sont superposés au tableau. C'est l'un des scénarios rendus possibles par le projet GAMME.

Objectifs

Au-delà des objectifs scientifiques et techniques, ce sont les retours d'usages sur les expérimentations qui constituent un point essentiel de ce projet.

La cible choisie pour cette visite innovante et interactive est le public des 15-25 ans, réputé

difficile à faire venir et à retenir dans les musées. Au regard de la culture de l'image de cette génération (jeux vidéo, Internet, cinéma et télévision) une approche ludique dans les scénarios permettra de susciter l'intérêt autour d'une thématique : l'inspiration sous différentes formes (hommage, référence, appropriation, influence, copie pour apprendre) fournira en effet la trame des scénarios de visite augmentée.

Résultats attendus

Lancé début 2008 pour une durée de 30 mois, le projet se déroulera en deux phases. La première permettra au musée des Beaux-Arts de la ville de Rennes de proposer au public des visites augmentées sur PC ultra-mobile dès mi-2009. La deuxième phase prendra fin mi-2010 avec l'expérimentation de ce guide mobile augmenté sur un « smartphone » évolué des années 2009-2010.

Partenariat

GAMME est un projet collaboratif financé par l'ANR (Agence nationale de la recherche - France) et labellisé par le pôle de compétitivité « Images et Réseaux », qui rassemble un consortium pluridisciplinaire alliant chercheurs (Orange Labs, Inria, CEA), entreprises de haute technologie (Polymorph Software, Movea) et la ville de Rennes (musée des Beaux-Arts).

Orange qui coordonne ce projet de recherche a déjà participé à des expérimentations sur les guides mobiles au Musée de La Hague (dans le cadre du projet européen DANAE), au musée des Beaux-Arts de Lyon (projet Mobivisit - France Télécom) et au musée des Beaux-Arts de Rennes (Guide mobile avec une technologie de localisation basée marqueurs).

L'Inria apporte son expérience dans le domaine de la vision par ordinateur, alors que les deux partenaires du pôle de compétitivité Minalogic, le CEA et Movea collaborent pour la fourniture de microcapteurs calibrés et adaptés aux mobiles choisis.

Polymorph Software établit la scénographie et développe les contenus multimédias (3D, graphiques 2D, vidéos).

Les conservateurs, médiateurs et animateurs du musée des Beaux-Arts de Rennes apportent leurs connaissances à la réalisation du contenu du guide, et veillent à ce que la pratique de la



Illustration d'un scénario envisagé au musée des Beaux-Arts de Rennes.

visite en réalité augmentée apporte une richesse nouvelle dans l'échange avec le visiteur, d'une qualité au moins comparable à celle d'une médiation orale classique.

Pascal Houlier
Orange Labs

The GAMME project: mobile applications

The GAMME project (Enhanced Mobile Guide for Museums and Exhibitions) focuses on developing new ways for museum visitors to interact with gallery objects by capitalizing on the augmented reality available with mobile tools. It's a collaborative undertaking funded by France's Agence Nationale de la Recherche, sponsored by the "Images and Networks" competitiveness cluster and coordinated by Orange Labs. The project brings together a multi-disciplinary consortium of researchers (Orange Labs, INRIA, CEA), high-tech firms (Polymorph Software, Movea) and the City of Rennes. Launched in early 2008 and scheduled to last for 30 months, the project will enable visitors to the Musée des Beaux-Arts in Rennes to enhance their experience with the use of ultra-mobile PCs in 2009 and, starting in 2010, sophisticated mobile phones.

Das Projekt GAMME: Nutzung mobiler Führer

Das Projekt GAMME („Guide Augmenté Mobile pour les Musées et Expositions“ - erweiterter mobiler Führer für Museen und Ausstellungen) hat zum Ziel, neue Vermittlungsmöglichkeiten zwischen den Werken und Museumsbesuchern durch den Einsatz der erweiterten Realität auf mobilen Terminals zu entwickeln. Dieses Gemeinschaftsprojekt wird von der Französischen Forschungsagentur „Agence nationale de la recherche“ finanziert, steht unter dem Zeichen des Wettbewerbspols „Images et Réseaux“ und wird von Orange Labs koordiniert. Es umfasst ein disziplinübergreifendes Konsortium, an dem sich Forscher (Orange Labs, Inria, CEA), High-Tech-Unternehmen (Polymorph software, Movea) und die Stadt Rennes beteiligen. Es wurde Anfang 2008 für eine Dauer von 30 Monaten ins Leben gerufen und wird dem Kunstmuseum „Musée des Beaux-Arts“ in Rennes die Möglichkeit geben, der Öffentlichkeit ab 2009 erweiterte Besichtigungen mit einem ultramobilen PC und dann 2010 auf einem verbesserten Mobiltelefon anzubieten.

Les amateurs du XXI^e siècle

E*nthusiasts* (White Chapel, 2006), *Click!* (Brooklyn Museum, 2008), *YOU(ser)* (ZKM, 2009), *The Art of participation* (SFMOMA, 2009) : beaucoup d'expositions mettent en scène la participation du public. Mais la tendance profonde est bien le renouveau de la figure de l'amateur. La plupart des études ont porté sur la *pratique amateur*, nous nous intéresserons ici au *spectateur amateur* dans le contexte muséal.

Le jugement critique des œuvres

Pour introduire l'exposition *The Art of participation*, Peter Samis¹ s'appuie sur une hiérarchie des relations au musée qui passe par la réception individuelle de l'œuvre, puis l'interaction individuelle avec l'œuvre, enfin l'interaction sociale (le réseau). Nous dirions à l'IRI « individualisation collective » et « transindividuation ». Il cite en exemple comme facilitateur de cette pratique, VoiceThread, un outil pour enregistrer des commentaires vocaux et des dessins à même une image ou une vidéo qui peut être partagée sur le web.

Le temps long des écrivains

Ces technologies participatives sont réversibles, elles peuvent asseoir une puissante politique de diffusion de masse parfaitement ciblée grâce aux mécanismes de profilage volontaire ou non de l'utilisateur, ou conduire à une consommation passive ou à des comportements de *zapping* voire d'addiction. Mais elles s'inscrivent aussi dans les pratiques du spectateur amateur si elles lui ménagent la distance nécessaire par rapport aux œuvres, le temps long d'une lecture/écriture qui passe par des outils de prise de note ou d'annotation encore assez peu développés dans le domaine culturel mais très émergents en contexte professionnel².

La production et l'échange de métadonnées

Les systèmes de participation du public font l'objet de nombreuses expérimentations³, la convergence entre innovation ascendante et parole savante repose le problème de l'ingénierie des connaissances mais surtout des outils de dialogue, aussi naturels et stimulants que peuvent l'être des visites guidées où les questions sont plus nombreuses que les réponses.

Google ou Yahoo imaginent aujourd'hui des systèmes où les objets communicants produisent semi-automatiquement des métadonnées captées de l'utilisateur ou de son environnement (temps, voisins, géolocalisation, etc.)⁴. Dans le champ culturel, nous avons développé à l'IRI, pour l'exposition *Traces du sacré* (Centre Pompidou, avril-août 2008), une plate-forme contributive où les commentaires vocaux produits sur audioguides ou sur mobiles peuvent être retravaillés dans le logiciel Lignes de temps pour produire sa propre visite ou pour questionner les propos du commissaire de l'exposition et de critiques d'art invités à produire des contrepoints. L'étude⁵ réalisée durant l'exposition a révélé selon les profils « amateurs-savants », « amateurs déclarés » et « non-amateurs » des degrés d'appropriation et des réactions très variables. L'enjeu reste d'intégrer ce type de dispositif dans le propos de l'exposition, de sa scénographie en tenant compte des limites technologiques, culturelles et sociales et de la médiation mise en place.

La pratique sensori-motrice et le détournement des instruments de pratique

Depuis longtemps exploré en sciences cognitives ou en musique⁶, le principe selon lequel il faut pratiquer pour sentir s'applique à l'amateur du XXI^e siècle. Beaucoup de laboratoires explorent de nouvelles modalités de perception ou d'action (vocales, gestuelles, détection du regard). Tablettes graphiques⁷, interfaces multipoints, eBooks permettent de redécouvrir le geste de copie de l'amateur. Les amateurs procèdent aussi au détournement de ces objets (cf. les films sur téléphones portables). L'amateur est celui qui prend soin de son désir et en élabore une économie.

Vincent Puig

Institut de recherche et d'innovation (IRI)
Centre Pompidou

Ce texte est une version synthétique d'un article disponible en ligne : www.iri.centrepompidou.fr

1. Intervention lors du séminaire Muséologie (IRI/Ministère de la Culture- MRT), enregistrement accessible et annotable sur <http://www.iri.centrepompidou.fr>
2. Système collaboratif d'annotation de texte développé par Philippe Aigrain et la société Sopinspace.



3. Projet Centre Pompidou Virtuel, FAM San Francisco, musée d'Art contemporain de Montréal, Tate-Online, ZKM, Guggenheim, système Visite+ de la Cité des Sciences et de l'Industrie.
4. Projets de Yahoo Research présentés par Marc Davis lors des Entretiens du nouveau monde industriel 2008, <http://amateur.iri.centrepompidou.fr>
5. Cécilia Jauniau, Master 2, Université Paris 13.
6. François Pachet, « Des machines à sortir de soi », in : B. Stiegler dir., *Le design de nos existences, Entretiens du nouveau monde industriel*, 2007. Paris : IRI-Centre Pompidou / Mille et une nuits, 2008.
7. Expérimentation menée par l'IRI avec Antenna Audio sur des audioguides multimédias à capacité d'enregistrement et de dessin (projet ANR Cine Lab, 2007-2008).

Amateurs in the 21st century

Moving beyond simple user-generated content, the exponential growth in social networking is, in our view, raising anew the issue of social ties and desires by combining bottom-up innovation with top-down technology relating to indexing and the Semantic Web, as part of a new convergence that might be dubbed the advent of Web 3.0. Against this backdrop, the amateur perspectives that the Institut de recherche et d'innovation hopes to explore involve the development of tools that encourage critical assessment of works (annotation technology), the long-term process of writing (read/write capability, the ecology of attention), the production and exchange of metadata that enhances these works, and sensorimotor practices (digital writing tools, communicating devices, multimodal interfaces).

Die Kunstfreunde des 21. Jahrhunderts

Über den user generated content hinaus stellt die exponentielle Entwicklung der Sozialnetze unserer Ansicht nach die Frage des Verlangens und der sozialen Beziehungen durch Gegenüberstellung der aufsteigenden Innovation (bottom-up) und der Technologien der Indexierung und des semantischen Webs in einer neuen Annäherung, die man die Entstehung des Web 3.0 nennen könnte, in den Vordergrund. Vor diesem Hintergrund möchte das IRI die Haltungen der Kunstfreunde durch die Entwicklung von Instrumenten untersuchen, die Folgendes fördern: die kritische Beurteilung von Werken (Anmerkungstechnologien), die lange Zeit der Schreibenden (Lesen/Schreiben, Ökologie der Aufmerksamkeit), die Produktion und den Austausch von Metadaten zur Bereicherung der Werke sowie sensorimotorische Praktiken (digitale Schreibwerkzeuge, kommunizierende Objekte, multimodale Schnittstellen).

Préparez-vous à la réutilisation !

Exemples de projets dans le contexte des bibliothèques 2.0

De nombreuses bibliothèques, particulièrement en Europe, publient leurs contenus numérisés avec un copyright, même quand le contenu d'origine relève du domaine public. Dans un environnement dominé par l'émergence du web 2.0, ce constat soulève certaines questions, de même que la vente des « outils » des bibliothèques comme les données bibliographiques et les fichiers d'autorité.

Un exemple de bonne pratique est l'utilisation du fichier d'autorité de noms de personnes (PND) de la Bibliothèque nationale allemande dans la version allemande de Wikipédia. Dans de nombreux articles, le numéro d'identification issu du fichier d'autorité a été inséré afin de créer des passerelles entre Wikipédia et le catalogue de la Deutsche Nationalbibliothek, et inversement¹. Ce numéro permet également de relier d'autres ressources qui utilisent elles aussi les fichiers d'autorité de noms de personnes, comme les projets ou catalogues de certaines bibliothèques. Les données structurées de Wikipédia sont de plus converties dans un format « web sémantique » dans le cadre du projet DBpedia. À l'avenir, le fichier d'autorité de noms de personnes pourra, s'il est disponible dans un format sémantique comme SKOS, récupérer une partie des données liées.

Deuxième exemple, le projet de « bibliothèque ouverte » qui recycle les données et contenus bibliographiques. Les contenus numérisés intégrés au projet sont librement réutilisables. Toutefois, un grand nombre de bibliothèques ne souhaitent pas autoriser la republication de leurs contenus dans le cadre de cette application. Certains problèmes rencontrés par ce projet sont similaires à ceux que connaît Europeana ou la Bibliothèque numérique mondiale.

La première étape en faveur du partage est l'utilisation par les institutions de licences Creative Commons non commerciales. Mais ces licences génèrent de nombreux problèmes sous-jacents. En effet, elles ne sont pas compatibles avec Wikipédia et les projets similaires car ces derniers autorisent la réutilisation commerciale de leurs contenus. Or ces projets disposent d'une importante communauté d'utilisateurs actifs et d'un

nombre d'utilisateurs « passifs » encore plus important, ce qui permet de maximiser la visibilité et l'utilité des contenus qui y sont intégrés. Mais surtout l'expérience du projet Wikipédia montre que c'est principalement la possibilité de réutilisation commerciale qui génère les projets les plus intéressants, et parfois les partenariats.

Pour les contenus qui relèvent déjà du domaine public, il convient de ne pas utiliser de nouvelle licence pour la version numérisée car cela implique que la bibliothèque revendique un nouveau droit d'auteur. La Déclaration de principes du Sommet mondial pour la société de l'information (SMSI) stipule : « La croissance de la société de l'information passe par la création d'un domaine public riche, qui serait à l'origine de multiples bienfaits : formation du public, création d'emplois, innovation, débouchés économiques et progrès scientifiques². » La Commission européenne soutient cette approche dans le document de travail intitulé *Le patrimoine culturel de l'Europe à portée de clic* : « Les œuvres appartenant au domaine public devraient y rester une fois numérisées³. » Les bibliothèques traditionnelles préfèrent une approche opposée : elles considèrent que, parce qu'elles financent la numérisation des contenus, elles les possèdent. Cette approche est contraire aux principes du web 2.0 qui repose sur la liberté d'usage et favorise la création de nouveaux projets grâce à la réutilisation et à la recomposition de contenus ou de services existants.

Lorsqu'aucune nouvelle restriction n'est instaurée, les internautes peuvent aider à indexer et enrichir les contenus, comme dans le projet Wikisource⁴. La version allemande utilise un plug-in spécial pour afficher simultanément l'image d'une page numérisée (imprimée ou manuscrite) et une fenêtre permettant l'annotation par l'utilisateur. C'est pourquoi nous devrions cesser de produire des contenus non partageables. Nous devrions encourager au contraire la réutilisation des contenus numériques : dans le monde numérique, le domaine public devrait rester public.

Ces perspectives ouvrent de nouvelles opportunités grâce à la réutilisation et à l'enrichis-

sement par les utilisateurs, dont la contribution peut être très appréciable pour les institutions. Nous devons donc nous préparer à la réutilisation, et tout de suite !

Patrick Danowski

Comité allemand wikimédia

Texte publié sous licence Creative Commons (CC-BY)

1. Cf. Danowski in conférence IFLA 2007 : <http://www.ifla.org/IV/ifla73/papers/113-Danowski-trans-fr.pdf>
2. Document WSIS-03/GENEVA/DOC/4-E 12 décembre 2003 : <http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.html>
3. Document de travail *Le patrimoine culturel de l'Europe à portée de clic* 11/08/08 7.1.3, p. 23. http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/doc/communications/progress/swp.pdf
4. <http://de.wikisource.org>

Get Ready for Reuse. Examples how reuse will create new projects in the context of library 2.0

Many libraries publish digitized content under copyright even though it was initially in the public domain. This approach runs counter to web 2.0 practices and the concept of data-sharing, which fosters the creation of new projects through the reuse and remix of existing content and services. A project like Europeana must rise to this challenge. A first step for institutions is the use of non-commercial Creative Commons licences, although in doing so they miss out on a number of interesting opportunities and partnerships. The European Commission supports the expansion of a flourishing public domain in the information society, because the unlimited use of data and its potential enhancement by users benefits everyone.

Stellen Sie sich auf Mehrfachnutzung ein: Projektbeispiele im Kontext der Bibliotheken 2.0

Zahlreiche Bibliotheken veröffentlichen digitalisierte Inhalte mit einem Copyright, selbst wenn dieser Inhalt keinen Urheberrechten mehr unterliegt. Dieser Ansatz widerspricht den Gepflogenheiten des Web 2.0 und der gemeinsamen Nutzung von Informationen, die die Realisierung neuer Projekte dank der Wiederbenutzung und Rekombination der vorhandenen Inhalte oder Services fördern. Projekte wie Europeana müssen sich mit dieser Situation beschäftigen. Ein erster Schritt für die Einrichtungen wäre, nicht gewerbliche Creative Commons Lizenzen zu verwenden, wodurch ihnen jedoch interessante Gelegenheiten oder sogar Partnerschaften entgehen. Die Europäische Kommission unterstützt die Entwicklung einer umfassenden Gemeinfreiheit in der Informationsgesellschaft. Denn die uneingeschränkte Nutzung von Daten, die durch ihre Bereicherung durch die Benutzer möglich gemacht wird, ist für alle von Vorteil.

Musées 2.0

Les musées s'approprient progressivement les technologies web 2.0, inventant des usages qui concernent l'ensemble de leurs activités. Ainsi, la Tate Modern, qui s'est associée en 2007 à Flickr pour l'exposition photographique « How We Are Now », sollicite les internautes en tant que créateurs, pour soumettre une œuvre que l'institution, après sélection, expose dans ses galeries. Au Brooklyn Museum, les contributions concernent également le commissariat d'exposition, dans le cadre de l'exposition « Click! A Crowd Curated Exhibition » (Une exposition dont la foule est le commissaire). Le processus de création collective s'étend de la production des œuvres à leur sélection, inaugurant un procédé, également collectif, d'évaluation esthétique. Ainsi, les usages de l'Internet muséal dépassent la logique d'accès aux collections, pour embrasser la production, l'évaluation, et l'appropriation de contenus par les usagers contributeurs.

Le pas vers cette interactivité de type contributif n'est toutefois pas aisé à franchir pour un secteur fondé sur une organisation centralisée et sur une conception de l'exclusivité des compétences scientifiques. De plus, les politiques des publics visent de façon privilégiée certaines catégories de publics (étudiants, professionnels et amateurs des arts et des sciences, touristes), perçus comme entretenant un dialogue privilégié avec le musée. Si le musée introduit les technologies web 2.0 dans sa gamme de services, il est conduit non seulement à penser différemment ses relations avec les publics, potentiellement contributeurs, mais également à envisager de nouveaux publics qu'il ne cerne pas encore avec précision, notamment des internautes qui ne fréquentent pas les musées.

Ce processus d'appropriation des outils contributifs, conduisant à une polyphonie des énonciations, provoque des déplacements de l'autorité de l'institution puisqu'elle est amenée à la partager avec des usagers créateurs de contenus. Le Brooklyn Museum adopte un principe de « confiance radicale »¹, en accordant *a priori* le statut de contributeur et d'évaluateur légitime à la communauté en ligne. Les musées élaborent de nouveaux procédés de validation éditoriale des contenus créés par les internautes, et d'articulation de ceux-ci aux siens



propres. Ainsi, le Fine Art Museum of San Francisco modère les contenus provenant des publics, en indiquant explicitement leur provenance, de façon à gérer la cohabitation avec ceux publiés sur le site institutionnel.

Les publics-internautes peuvent également être invités à nourrir un projet d'exposition, ou à contribuer à un projet artistique, en fournissant, par exemple pour la « Galerie des citoyens » du ZKM, un autoportrait, réalisé au musée ou déposé sur Flickr.

Tout en maîtrisant les contenus qui s'y insèrent, le musée ouvre son espace de publication, et étend le rayonnement de ses ressources, par le relais des sites de partage de contenus. Le catalogue numérique « Diaspora-l'expo » du musée du quai Branly, présent sur MySpace, Dailymotion, Flickr et YouTube, diffuse certaines contributions esthétiques de l'exposition et invite les internautes à apporter leurs témoignages relatifs à la diaspora africaine. Le musée souhaite réaffirmer son engagement social et politique au cœur de la société, en perpétuant son ouverture aux publics qui s'expriment dans son enceinte, réelle ou numérique.

Avec les usages émergents du web 2.0, les musées saisissent, à des degrés divers, et avec des réponses variables, l'opportunité de faire découvrir différemment leurs ressources, pour s'ouvrir à de nouveaux publics. S'il est nécessaire de cerner les craintes de certaines institutions, inquiètes de ne pas maîtriser la participation sur des réseaux exogènes, les internautes qui fréquentent et utilisent ces outils révèlent des potentiels de participation et de contribution notables. Tout l'enjeu réside aujourd'hui dans la manière dont est pensée l'articulation entre expertises des musées et participation des publics.

Les musées conservent par ailleurs leur statut

privilegié de diffuseur légitime de contenus muséaux sur l'Internet : le besoin d'engager des relations avec une institution qui garantit la validité scientifique des données n'est en aucune manière diminué par l'abondance de contenus en ligne. Cependant, outre le fait que de véritables moyens humains et financiers sont indispensables pour la mise en œuvre de ces modalités de l'interactivité, l'institution muséale est-elle prête à engager les formations adaptées dans le secteur du patrimoine et à développer les espaces participatifs et contributifs, conduisant vers un musée 2.0 ?

Gaëlle Crenn

Université Nancy 2, CREM

Geneviève Vidal

Université Paris 13, LabSic

1. J. Spadaccini et C. Sebastian, « Radical Trust: The State of the Museum Blogosphere ». In "Museums and the Web 2007". <http://www.archimuse.com/mw2007/papers/spadaccini/spadaccini.html>

Museum 2.0

Museums are gradually adopting Web 2.0 technology, with participatory, collaborative tools that open the door to user-created content at museum sites. Moreover, museums are venturing into the world of social networking. These developments are prompting a reassessment of the relationship between museums and their audience. The authority of the museum as an institution that houses and dispenses knowledge is showing signs of change—without, however, destroying the museum's legitimacy or undermining the relationship of trust established between a museum and the public (both visitors and non-visitors). The new forms of public participation in museum activities go beyond simple browsing of artworks; aimed at establishing a new kind of bond with the public, they are pointing the way towards the emergence of the Museum 2.0.

Die Museen 2.0

Die Museen übernehmen schrittweise die Web 2.0 Technologien. Diese Beteiligungs- und Zusammenarbeits-tools bieten die Möglichkeit, von den Benutzern erstellte Inhalte in die Websites der Museen einzustellen. Die Museen beteiligen sich übrigens auch an den Sozialnetzen. Diese Entwicklungen haben zur Folge, dass die Beziehungen zwischen den Museen und ihrem Publikum neu überdacht werden müssen. Die Autorität des Museums als Einrichtung, die über Wissen verfügt und es weitergibt, ist im Wandel begriffen, ohne dass jedoch seine Legitimität dadurch in Frage gestellt wird oder die Vertrauensbeziehung zwischen dem Museum und seinem Publikum (Besucher oder andere) hinfällig wird. Die neuen Beteiligungsformen der Öffentlichkeit an den Aktivitäten des Museums gehen über die Anhörungslogik hinaus, fordern dazu auf, neue Beziehungen zu schaffen, und streben nach der Entstehung der Museen 2.0.

Le web 2.0 dans l'administration, pourquoi et comment ?

Le web 2.0 se réfère aux applications numériques qui permettent interaction et collaboration pour une création de valeur par le biais de contributions d'utilisateurs connectés entre eux. Parmi les fonctions proposées par ce type d'applications, citons, entre autres, les réseaux sociaux (Facebook), le partage de photos et de vidéos (Flickr, YouTube), les contenus générés par les utilisateurs (Wikipédia, les blogs) et le partage d'expériences, de centres d'intérêt ou d'adresses Internet (delicious.com). Depuis 2003, on constate une croissance forte et inattendue de la demande et de l'utilisation de ces applications. Loin de ne s'avérer pertinent que dans la sphère privée, le web 2.0 s'applique aussi aux activités gouvernementales.

L'utilisation du web 2.0 a un impact très visible dans le domaine de la participation politique. Pendant les élections présidentielles de 2004 aux États-Unis, seuls les blogs étaient utilisés comme sources alternatives d'information et de propagande ; pour la campagne 2008, on constate une utilisation beaucoup plus large du web 2.0 (YouTube, Facebook). Citons d'autres exemples :

Peer-to-patent (www.peertopatent.com) est une plate-forme de réseau social où les demandes de brevet sont publiées et pré-évaluées par des experts auto-déclarés bénévoles. Les commentaires sont ensuite transmis au Bureau américain des brevets pour évaluation et décision finale. C'est le fruit d'un partenariat entre la New York Law School et le Bureau américain des brevets, sponsorisé par des acteurs majeurs du secteur informatique. Il permet de réduire le temps d'examen des demandes de brevet et d'évaluer plus en profondeur leur originalité, réduisant ainsi le nombre de réclamations juridiques.

Intellipedia est une plate-forme wiki gérée par la CIA qui permet une collaboration directe entre les analystes des 14 agences américaines de renseignements afin d'accroître l'efficacité de la collecte de renseignements. Elle a été créée juste après le 11-Septembre pour désengorger les flux d'informations transmis et traités par ces agences. Les analystes peuvent amender et valider les contributions émises par leurs homologues. Elle est utilisée par deux tiers des experts, par exemple pour produire des rapports clés de renseignements (Nigeria, Irak).



PatientOpinion (www.patientopinion.org) est un site web lancé par un médecin au Royaume-Uni afin d'améliorer le service de santé national. Il collecte et publie les commentaires et évaluations des patients sur les services reçus dans les hôpitaux. Il est utilisé pour améliorer la qualité de la santé publique et pour mieux comprendre les besoins des utilisateurs.

e-Petitions (<http://petitions.gov.uk>) est un service en ligne par le biais duquel les citoyens peuvent soumettre directement des pétitions au Premier Ministre, mais aussi visualiser et signer les pétitions soumises par d'autres. Il est développé par une ONG, mySociety, pour Downing Street. Son objectif est d'encourager la participation politique des citoyens et de créer une connexion plus forte entre le Premier Ministre et les sujets britanniques. Ainsi, une pétition a obtenu 2 millions de signatures et a contribué à bloquer l'adoption d'une loi sur les taxes automobiles.

L'intérêt de ces initiatives est clair : les gouvernements se montrent ainsi plus attentifs aux



citoyens, mais aussi plus transparents et fédérateurs. Les risques sont également identifiés. Une participation faible, ou limitée à une élite, est un réel problème. La demande des utilisateurs doit être importante car la qualité de ces applications s'appuie sur leurs contributions. Une faible demande rend ces initiatives plus vulnérables à une participation de mauvaise qualité, à des tentatives de destruction et de manipulation. La qualité des contributions peut être inégale, créant une « pollution » excessive et une surcharge d'informations. Autre risque, la perte de contrôle en raison d'une transparence excessive. Une attitude destructrice de la part d'utilisateurs et une manipulation de contenu par des tiers intéressés peuvent également se produire. La question de la violation de la vie privée et les risques liés à la sécurité doivent être pris en compte.

Le web 2.0 est une opportunité et aussi un défi incontournable pour les gouvernements : il se révèle bénéfique mais demande aussi une stratégie de gestion des risques.

David Osimo
Tech4i2 ltd

Le rapport complet de l'étude de D. Osimo, *Web 2.0 in Government: Why and How?*, est disponible sur le site du Centre commun de recherche de la Commission européenne :

<http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/pub.cfm?id=1565>

Web 2.0 in government: why and how?

The strong and unexpected growth of Web 2.0 applications has led many to believe that it is a sign of changing times whereby users—as consumers, citizens, patients, learners, workers, etc.—are taking in increasingly important role in the way products and services are shaped and used. This article explores implications of using Web 2.0 applications in the core activities of government. It argues that to experiment and engage with these applications is not only potentially beneficial, but probably the safest option for government.

Web 2.0 bei Behörden: wieso und wie?

Das unerwartet starke Wachstum von Web 2.0 Applikationen gab vielerorts Anlass zu der Vermutung, dass dies ein Zeichen der Zeit sei, in der die Nutzer – als Verbraucher, Bürger, Patienten, Lerner, Berufstätige usw. – eine zunehmend wichtige Rolle bei der Entwicklung und Verwendung von Produkten und Dienstleistungen einnehmen. In diesem Artikel werden die Auswirkungen des Einsatzes von Web 2.0 Applikationen bei den wichtigsten Tätigkeiten der Regierung vorgestellt. Es wird dargestellt, dass diese Anwendungen nicht nur potenziell nutzbringend, sondern wahrscheinlich auch die sicherste Lösung für Regierung und Behörden sind.

Collaboration public-privé

L'expérience de la British Library

La British Library multiplie les partenariats avec le secteur privé : par expérience, elle a compris que ces derniers permettent des résultats impossibles à obtenir en travaillant seul.

Pourquoi des partenariats ? Un partenariat sincère entre secteurs public et privé induit des avantages pour les deux parties, condition *sine qua non* d'un engagement réciproque pour la réussite d'un projet. Les partenariats peuvent fournir à un organisme public des financements non disponibles autrement, par exemple pour de grands projets de numérisation. Travailler avec le secteur privé permet également d'utiliser des ressources qui ne seraient autrement pas disponibles aisément : expertise technologique, logiciels ou plates-formes matérielles, marketing ou compétences. Le secteur privé peut de son côté bénéficier d'un accès à un contenu, à des publics et à une image de marque. Règle essentielle, le bénéfice commercial doit être clair et le projet pérenne. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'un partenariat n'est pas toujours facile et que des inconvénients peuvent apparaître pour les deux parties. Le secteur public peut ne pas être habitué à des négociations commerciales. Bien souvent, ses compétences ne sont pas adaptées pour faire évoluer en permanence un produit ou un service dans un environnement dynamique et concurrentiel. De leur côté, les partenaires privés ne comprennent pas toujours les structures de gouvernance publique et les procédures de validation. Des frustrations éventuelles sont à prévoir en raison du temps parfois nécessaire à des avancées réelles. Des deux côtés, un ajustement culturel s'impose pour travailler ensemble et respecter les souhaits réciproques.

Pour les partenariats avec le secteur privé, la British Library adopte une approche structurée qui peut se décomposer en quatre étapes.

S'aligner sur les objectifs stratégiques : la British Library s'inscrit dans un cadre stratégique à trois ans ; les projets d'envergure doivent respecter des objectifs identifiés. Il s'agit généralement de projets que la bibliothèque ne pourrait pas financer elle-même. La première étape du partenariat consiste à dresser une liste complète des partenaires potentiels, qui sera passée au crible pour trouver le plus adapté.

Évaluer les partenaires potentiels : une évaluation précise doit être effectuée afin de s'assurer que les candidats sont les bons, un aspect d'autant plus important qu'ils vont utiliser des fonds publics. Les critères d'évaluation sont définis avant que soient organisées des discussions avec quatre ou cinq candidats.

Sélectionner les partenaires et négocier : des discussions exhaustives et approfondies sont ensuite organisées avec un partenaire sélectionné, avant qu'un protocole d'accord ou un contrat ne soit signé.

Mettre en œuvre et contrôler le projet : un programme régulier de points d'avancement doit être établi entre le titulaire désigné du projet et l'organisation partenaire, afin de garantir une fluidité dans le déroulement du projet. Les résultats doivent être contrôlés et un point régulier sur les réalisations doit être assuré.



Ces dernières années, la British Library a entrepris plusieurs partenariats public-privé. Exemple récent et suivi d'un partenariat solide, celui engagé avec Cengage Gale, éditeur spécialisé qui a une bonne connaissance des marchés britannique et international de l'éducation et de la formation continue. Dans le cadre de son partenariat avec la British Library, Cengage Gale a rendu disponibles les versions numérisées de journaux des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. À ce jour, près de 13 millions d'articles sont disponibles pour les institutions d'enseignement supérieur et au sein de la British Library. Un modèle d'abonnement pour un accès en ligne élargi est en cours d'élaboration.



Ce service n'aurait pu être assumé par la British Library seule. Le modèle économique développé était à la fois complexe et innovant, et ce partenariat est bénéfique aux deux organisations. Avec ce projet et d'autres, la British Library a prouvé son ouverture et montré que le secteur privé est à même de comprendre les besoins et responsabilités du secteur public. Au final, les consommateurs des deux secteurs peuvent en tirer profit. Si leurs clients sont satisfaits, secteur privé et secteur public ont tous deux beaucoup à gagner.

Dame Lynne Brindley

British Library, Royaume-Uni
www.bl.uk

Public and Private Partnerships: The British Library's Experience

The British Library is continuously seeking new ways in which to share its collection with a wider audience, in the UK and across the world. It has become an exponent of partnerships with the private sector, having found through experience that they can bring benefits that could not be realised working alone, and assist the Library in achieving its ambitious goals.

This experience of successful partnerships with the private sector offers the opportunity of thoughts on what contributes to a successful partnership, and the pitfalls to avoid.

Public-Private-Partnerships: Die Erfahrung der British Library

Die britische Nationalbibliothek ist ständig auf der Suche nach neuen Wegen, um ihre Sammlungen im In- und Ausland einer breiteren Öffentlichkeit zugänglich zu machen. Sie ist Partnerschaften mit der Privatwirtschaft eingegangen und hat durch Erfahrung erkannt, dass diese Zusammenarbeit Werte schaffen kann, die nie im Alleingang geschaffen worden wären, und dass Privatunternehmen die Bibliothek bei der Erlangung ihre hochgesteckten Ziele unterstützen. Diese Erfahrung erfolgreicher Kooperationen mit der Privatwirtschaft bietet die Gelegenheit zur Reflexion, welche Faktoren zu einer erfolgreichen Partnerschaft beitragen und wie Fallstricke zu umgehen sind.

La numérisation des livres anciens de la bibliothèque municipale de Lyon par Google

À l'issue d'un processus classique d'appel d'offres, le Conseil municipal de Lyon, le 11 juillet 2008, a retenu Google pour la numérisation d'environ 500 000 livres anciens de la bibliothèque municipale (BmL).

Aujourd'hui, les collections patrimoniales de cette bibliothèque, héritières d'une longue histoire qui fit de Lyon une capitale européenne de l'imprimerie au XVII^e siècle, comprennent environ 2,7 millions de documents. Le projet Google ne représente donc qu'une partie relativement modeste de ce potentiel. C'est pourquoi la bibliothèque mène en parallèle d'autres programmes de numérisation et recherche d'autres partenariats, publics ou privés, pour les manuscrits, les images, la presse ou des archives.

Les caractéristiques de la solution qui va être mise en œuvre avec Google sont, en résumé, les suivantes :

- Google numérisera et mettra en ligne pour le compte de la BmL, gratuitement et en dix ans maximum, environ 500 000 volumes de la BmL ;
- seuls les ouvrages libres de droits et antérieurs au XX^e siècle seront numérisés ;
- les bibliothécaires lyonnais auront la maîtrise de la sélection des ouvrages à numériser ;
- Google fournira à la BmL, au fur et à mesure de la numérisation, des fichiers image et texte correspondants ;
- Google, dans le même temps, mettra en ligne les ouvrages de la BmL à travers deux solutions : la solution Google Recherche de Livres (en spécifiant leur origine) et une solution propre à la BmL, mais hébergée par Google, qui sera reliée au catalogue de la BmL, constituant ainsi une première version d'une bibliothèque numérique lyonnaise ;
- Google créera à proximité de Lyon un centre de numérisation de manière à permettre à la BmL de contrôler régulièrement la qualité des opérations et à garantir la plus grande sécurité pour les livres ;
- en échange de sa prestation, Google bénéficiera d'une exclusivité commerciale de 25 ans pour l'exploitation des fichiers produits, à compter du début de la campagne de numérisation ;
- avec les fichiers texte et image récupérés, la BmL créera progressivement sa propre bibliothèque numérique, la Bibliothèque numérique de Lyon.

La BmL, au moins temporairement, ne pourra pas avoir un usage ou permettre un usage commercial de ces fichiers récupérés mais, mise à part cette restriction, elle pourra en user librement, non seulement en les mettant en ligne mais aussi, par exemple, en permettant le téléchargement gratuit à l'unité.

La « solution Google » présente plusieurs avantages. Le premier est de résoudre la question récurrente du financement, sur laquelle la plupart des bibliothèques achoppent. En effet, bien des projets de coopération publics ne peuvent proposer que des aides très insuffisantes et ciblées. De ce fait, ils cantonnent les bibliothèques à des campagnes de numérisation extrêmement lacunaires et dépendantes d'orientations intellectuelles que celles-ci ne maîtrisent pas toujours.

Deuxième avantage : la BmL mettra ses ouvrages rapidement en ligne grâce à Google Recherche de Livres, tout en enrichissant son site et le catalogue de sa propre bibliothèque de livres numérisés, c'est-à-dire tout en sauvegardant l'unité et l'identité de sa collection. Les livres de la BmL vont ainsi acquérir une visibilité mondiale sans équivalent, aux côtés de bien d'autres ouvrages issus de bibliothèques et de cultures très différentes. Cette perspective de démocratisation et d'ouverture très large correspond parfaitement aux missions de la BmL, qui est publique et qui, de ce fait, ne se limite pas à une perspective uniquement académique.

Troisième avantage : la BmL pourra créer sa propre bibliothèque numérique à partir des fichiers fournis par Google, et développer progressivement autour des corpus numérisés tout un tissu de métadonnées (descripteurs, commentaires, liens hypertextes) qui seront le fruit autant de la collaboration des usagers que du travail des bibliothécaires. Ces usagers seront des universitaires, mais aussi des personnes ou des groupes venus d'autres horizons. À partir de leurs pratiques ou de leurs centres d'intérêt respectifs, ils porteront sur le patrimoine culturel des regards multiples, éventuellement croisés, qui viendront l'enrichir.

Ce dernier point est capital. Il signifie que l'avenir des bibliothèques patrimoniales ne passe pas uniquement par le versement de leurs collections dans de grands réservoirs mondiaux ou continentaux, mais dépend aussi de leur capa-

cité à développer une activité patrimoniale renouvelée, en interaction avec leurs propres écosystèmes, c'est-à-dire leurs territoires, leurs histoires, leurs réseaux de partenaires locaux ou internationaux... Cela ne veut pas dire que des programmes globaux comme la Bibliothèque numérique européenne n'ont pas lieu d'être – bien au contraire – mais ils ne peuvent pas remplacer des projets plus locaux et néanmoins ouverts sur le monde. On est même en droit de penser que le paysage futur de la culture numérique émergera tout autant de l'interconnexion de solutions locales et de leur interaction avec des programmes globaux (processus *bottom up*) que de ceux-ci exclusivement. Il faudra, cependant, investir autant dans l'interopérabilité des bibliothèques numériques existantes que dans la construction de réservoirs centralisés. Une telle perspective semble spécialement en accord avec une réalité européenne historiquement marquée par son réseau de métropoles.

Patrick Bazin

Bibliothèque municipale de Lyon
www.bm-lyon.fr

The digitisation of old books from the Lyon municipal library by Google

The City of Lyon this year signed an agreement with Google to digitise around 500,000 old books in its municipal library. In exchange, Google will be given free access to the corresponding catalogue entries, which will be put online. This project forms part of the history of a European metropolis where books have played a major role and which boasts a particularly rich printed heritage. The aim is to promote this heritage as widely as possible via the Internet and to build a Lyon digital library which will grow and develop in partnership with its users (university and others) and contribute to a large number of partner networks.

Digitalisierung der alten Bücher der Stadtbibliothek Lyon durch Google

Die Stadt Lyon hat dieses Jahr einen Vertrag geschlossen, nach dem Google berechtigt ist, ca. 500.000 alte Bücher der lokalen Stadtbibliothek im Gegenzug für die kostenlose Bereitstellung und Online-Schaltung der entsprechenden Daten zu digitalisieren. Dieses Projekt steht in Zusammenhang mit der Geschichte einer europäischen Metropole, in der das Buch eine große Rolle gespielt hat und deren drucktechnisches Erbe besonders umfassend ist. Ziel ist es, dieses Kulturgut über das Internet so umfassend wie möglich aufzuwerten und eine digitale Stadtbibliothek mit einem konzeptionellen Ansatz aufzubauen, wobei man auf die Mitwirkung der (universitären oder sonstigen) Nutzer setzt und darüber hinaus einen Beitrag für eine Reihe von Partnernetzwerken leisten möchte.

L'appui du Centre national du livre à l'entrée du livre dans l'économie numérique

La démocratisation de l'accès à l'Internet a permis, depuis plusieurs années, l'émergence d'une économie numérique qui bouleverse les usages établis et les modes traditionnels de distribution et de promotion des contenus culturels. On a vu, pour la musique et la vidéo, les conséquences néfastes de la constitution trop tardive d'une offre numérique légale, quand les usagers disposent eux-mêmes de moyens techniques simples d'échanger et de dupliquer à l'infini. N'étant pas un produit numérique à l'origine, le livre a été jusqu'à présent relativement épargné, ce qui a laissé un temps de réflexion et d'anticipation.

Dès 2003-2004, le Centre national du livre (CNL) a commencé à favoriser la présence du livre français sur la toile, par un dispositif d'aide aux sites d'éditeurs (mise en ligne de catalogues) et un dispositif d'aide à la numérisation de revues en sciences humaines et sociales.

La France a pris dès début 2006 l'engagement d'une participation forte dans le projet de bibliothèque numérique européenne, avec la conviction que cette participation devait à la fois être massive pour les textes imprimés libres de droits, et résolument active pour les contenus sous droits. Ce second volet, qui ne pouvait faire l'économie d'une phase préalable de concertation avec les acteurs de la chaîne du livre, était bien sûr le plus stratégique. On sait bien, en effet, que les attentes les plus fortes des lecteurs et des internautes portent sur les productions récentes, qu'il s'agisse de livres de savoir ou de divertissement. Il fallait donc éviter à tout prix un « trou noir » du *xx^e* siècle. Bien sûr, cela n'allait pas sans poser toutes sortes de problèmes de modèle économique, de gestion des droits et de protection technique, dont certains doivent être résolus au niveau européen (citons notamment le projet Arrow, cf. p. 45).

En France, la Bibliothèque nationale de France a été désignée comme principal opérateur du projet Gallica 2, contribution française à Europeana, et une commission pour la politique numérique a été créée au CNL, avec un budget annuel de 8 à 10 millions d'euros pour soutenir la réalisation de ce projet. Un soutien très important a d'abord été accordé à la BnF pour la réalisation de Gallica 2 et de son système d'archivage, ainsi que pour la numérisation intensive

du patrimoine imprimé. Dans le même temps, le CNL a financé en 2007 des études visant à affiner les modèles économiques pour la diffusion des œuvres sous droits. Sur ces bases, un terrain d'entente a été trouvé avec la Bibliothèque nationale de France et le Syndicat national de l'édition pour organiser la diffusion des œuvres numériques des éditeurs, dans le respect des ayants droit, par un réseau de distributeurs numériques et Gallica 2.

Depuis le début de l'année 2008, les éditeurs désireux de numériser des livres, ouvrages de fonds ou épuisés, suivant ces modalités définies en commun à titre expérimental, peuvent bénéficier d'aides directes au CNL (commission politique numérique). À ce stade, le CNL a aidé la numérisation de 12 000 livres, dont la plupart devraient être accessibles par Gallica 2 avant la fin de 2008.

Le bilan de cette première année reste modeste. Un effort est nécessaire pour convaincre les éditeurs de saisir l'opportunité de ces aides afin d'entrer dans l'économie numérique. Si l'on songe que Libreka, la plate-forme allemande, permet déjà de feuilleter 72 600 livres de plus de 500 éditeurs (et ce sans aides publiques), il est évident qu'il reste, en France, beaucoup à faire. Avec l'aide du Syndicat national de l'édition, le CNL met l'accent sur la pédagogie : clarification de l'aide, formulaires, organisation d'ateliers, accompagnement et conseil accrus en amont de la soumission du dossier.

De plus, afin d'identifier les freins et les difficultés, une nouvelle série d'études a été lancée. Par ailleurs, le CNL prépare dès à présent une évolution profonde de ses dispositifs d'aides, qui devrait intervenir dans les premiers mois de 2009. Par exemple, la publication d'un livre sous forme numérique ne doit plus nécessairement venir *a posteriori* de la parution sous forme papier : à l'avenir, les œuvres que le CNL aide déjà pour leurs qualités propres seront encore davantage soutenues, lorsque la publication papier s'accompagnera d'une publication simultanée sous forme numérique.

Il s'agira aussi, dans le contexte foisonnant du numérique, de favoriser la visibilité, la distribution intelligente et la promotion des œuvres de qualité. Par conséquent, les aides à la numérisation des livres, aux sites Internet et aux plates-formes de diffusion ne devront pas être

disséminées entre de multiples acteurs isolés et cloisonnés. Ces aides doivent au contraire être pensées en concordance et irriguer un réseau, une chaîne d'acteurs tels que Gallica 2 (ou plus tard le site de la librairie indépendante), connectés les uns aux autres pour faciliter la circulation des données. Enfin, nous voulons favoriser les modes de distribution et de valorisation innovants appliqués à des œuvres de qualité. Dans le contexte actuel, où les lignes ne sont pas encore figées et où les modèles sont à redéfinir, il est plus que jamais nécessaire d'encourager la prise de risques et l'expérimentation. Le Centre national du livre adaptera ses dispositifs d'aide en conséquence pour appuyer l'entrée du livre dans l'économie numérique.

Marc-André Wagner

Centre national du livre

www.centrenationaldulivre.fr

The support by the Centre national du livre to foster book in digital economy

For many years, the Centre national du livre (CNL) has provided public backing for efforts to ensure that French books have a presence on the Internet. It is a major contributor to France's participation in Europeana, through the funding it provides to Gallica2 with regard to both copywritten works and the copyright-free works that make up the country's literary heritage. In particular, it underwrites participation by French publishers by providing support for digitisation and distribution (12,000 works by early 2008). To encourage this process, the CNL plans to develop the scope of the assistance and consulting services with which it provides publishers and upgrade its range of funding mechanisms, with a greater focus on digital technology, in order to promote innovation, complementarity and networking.

Der Beitrag des Centre national du livre zur Aufnahme des Buches in die digitale Wirtschaft

Das „Centre national du livre“ (CNL) hat seit langem öffentliche Beihilfemaßnahmen für die Präsenz der französischen Bücher im Internet ergriffen. Es ist über die Finanzierung von Gallica2 stark in die französische Beteiligung an Europeana eingebunden, sowohl in Bezug auf das Kulturerbe (Texte, die frei von Rechten sind) als auch in Bezug auf urheberrechtlich geschützte Bücher. Insbesondere unterstützt das Zentrum die Beteiligung der französischen Verleger durch Beihilfen zur Digitalisierung und Veröffentlichung. Zur Förderung dieser Bewegung beabsichtigt das CNL, seine Beratungs- und Unterstützungsaktivitäten für Verleger zu erweitern und die Gesamtheit der Beihilfemaßnahmen auszubauen, in die der digitale Aspekt im Hinblick auf die Förderung der Innovation, der Komplementarität und der Netzwirkungen stärker integriert werden soll.

La collaboration entre bibliothèques et éditeurs

L'exemple de Gallica 2

Répondant à la demande de la Bibliothèque nationale de France (BnF) de rendre accessibles, sur sa bibliothèque numérique Gallica 2, des livres sous droit accompagnant son offre d'ouvrages du domaine public, le Syndicat national de l'édition (SNE) a constitué en 2006 un groupe de travail avec la BnF pour définir les modalités de ce projet. Cette collaboration public-privé exemplaire a permis, après plus d'un an de travail, de définir :

- un modèle économique pour la commercialisation des livres électroniques accessibles sur Gallica 2 ;
- une structuration claire des rôles respectifs des différents opérateurs concernés (BnF, éditeurs, e-distributeurs, libraires) ;

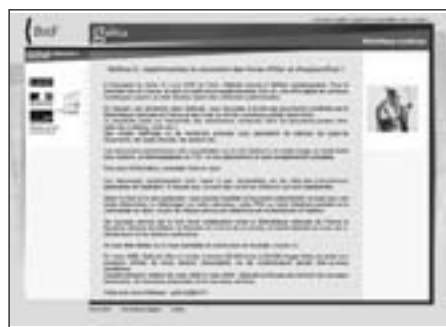
– des normes techniques précises tant pour les métadonnées associées aux ouvrages que pour les protocoles de transfert de données entre les éditeurs et la BnF.

L'expérimentation lancée sur ces bases en mars 2008, qui doit durer jusqu'en mars 2009, devrait permettre : d'une part de rendre accessibles sur Gallica 2 quelque 10 000 livres électroniques sous droit fin 2008 ; d'autre part de définir ultérieurement, en fonction des retours des usagers, les modalités d'une montée en puissance de l'offre de livres protégés sur Gallica 2 et, au-delà, sur la bibliothèque numérique européenne Europeana.

François Gèze

Syndicat national de l'édition

www.sne.fr



Collaboration between libraries and publishers: the example of Gallica 2

In response to a request by the Bibliothèque nationale de France (BNF) to provide the public with access to copy-written works alongside works in the public domain via its digital library, Gallica 2, the Syndicat national de l'édition (National Publishing Association) joined forces with the BNF in 2006 to appoint a working group tasked with defining how this project would proceed. After a collaborative effort spanning more than a year, this model public/private partnership was able to define:

- an economic model for marketing electronic books offered through Gallica 2 ;
- a clear description of the role of each party involved (the BNF, publishers, online retailers, bookshops) ;
- detailed technical norms governing both the metadata associated with each work and the protocols for data transfer between publishers and the BNF.

A pilot project founded on these efforts was launched in March 2008 and is set to continue until March 2009. Thanks to this initiative, the public is expected to gain access to some 10,000 copyright-protected electronic books via Gallica 2 by the end of 2008; moreover, the project will lay the groundwork for subsequent efforts, drawing on user feedback, to identify ways of expanding the number of protected works available through Gallica 2 as well as the European digital library, Europeana.

Die Zusammenarbeit zwischen Bibliotheken und Verlegern: das Beispiel von Gallica 2

Auf Anfrage der französischen Nationalbibliothek „Bibliothèque nationale de France“ (BnF), in ihrer digitalen Bibliothek Gallica 2 auch urheberrechtlich geschützte Bücher zusammen mit ihrem Angebot an gemeinfreien Werken zugänglich zu machen, hat der französische Verlegerverband „Syndicat national de l'édition“ (SNE) 2006 zusammen mit der BnF eine Arbeitsgruppe eingerichtet, um die Bedingungen für dieses Projekt festzulegen. Diese beispielhafte öffentlich-private Zusammenarbeit hat nach über einjähriger Arbeit zu folgenden Ergebnissen geführt:

- Festlegung eines Wirtschaftsmodells für die Kommerzialisierung der elektronischen Bücher, die auf Gallica 2 zugänglich sind ;
- eindeutige Strukturierung der Aufgaben der verschiedenen Akteure (BnF, Verleger, e-Händler, Buchhändler) ;
- Festlegung genauer technischer Normen sowohl für die mit den Werken verknüpften Metadaten als auch für die Datenübertragungsprotokolle zwischen den Verlegern und der BnF.

Die auf diesen Grundlagen im März 2008 gestartete Versuchsphase, die bis März 2009 dauern soll, dürfte Folgendes ermöglichen: einerseits, auf Gallica 2 Ende 2008 ca. 10.000 urheberrechtlich geschützte elektronische Bücher zur Verfügung zu stellen; und andererseits in einer zweiten Phase je nach den Erfahrungswerten der Benutzer die Bedingungen für eine Steigerung des Angebots urheberrechtlich geschützter Bücher in Gallica 2 und darüber hinaus in der europäischen digitalen Bibliothek Europeana festzulegen.

Un modèle coopératif pour gérer les droits dans les bibliothèques numériques

Depuis le lancement de l'initiative Bibliothèque numérique i2010, une attention particulière est portée à l'ajout d'œuvres protégées par les droits d'auteur dans les programmes de numérisation. Limiter la disponibilité en ligne à des contenus du domaine public impliquerait que « *pour la littérature, [...] seuls les œuvres du début du xx^e siècle ou antérieures soient disponibles* ». Le défi de la disponibilité en ligne est de créer une infrastructure qui facilite l'obtention d'« *accords au cas par cas avec les ayants droit*¹ ».

Les bibliothèques doivent connaître le statut de protection des œuvres qu'elles souhaitent numériser et rendre disponibles. Dans de nombreux cas, les ayants droit peuvent être identifiés et contactés pour autorisation, même si cette procédure est souvent onéreuse et chronophage. Dans d'autres cas, les ayants droit ne peuvent être ni identifiés ni localisés. Les œuvres sont alors classées comme « orphelines » et ne peuvent à l'heure actuelle être numérisées avec une garantie juridique absolue. Elles restent donc inaccessibles aux utilisateurs. Des problèmes se posent aussi pour les œuvres « épuisées », c'est-à-dire « *les œuvres qui ne sont pas disponibles sur le marché, et déclarées comme telles par les ayants droit appropriés* » et pour lesquelles une « *solution est requise afin de faciliter la numérisation et la mise à disposition [...] auprès des utilisateurs par les bibliothèques*² ».

La question des « œuvres orphelines » doit être abordée dans le contexte plus large de « la gestion des informations sur les droits ». À l'heure actuelle, il n'existe pas de sources d'information sur les droits, bien que de bonnes ressources bibliographiques existent, dans de nombreux pays, sur les ouvrages imprimés et, dans une moindre mesure, sur les œuvres épuisées. Toutefois, ces ressources ne sont pas homogènes; en outre, les bases de données sont plus ou moins fiables; au final une interopérabilité n'est pas possible. Les métadonnées sur la propriété des droits et les conditions d'utilisation étant produites dans un vaste éventail de formats par les éditeurs, les sociétés de gestion et les auteurs, cela les rend difficiles d'accès.

Le projet ARROW

Ce projet est conçu sur la base d'une approche coopérative qui implique toutes les parties prenantes : bibliothèques, éditeurs, auteurs et sociétés de gestion. Les représentants européens de toutes les parties ainsi que de nombreux acteurs nationaux sont impliqués en tant que partenaires ou associés. L'objectif de ce projet cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme eContentPlus, est de créer une « infrastructure pour les informations sur les droits » qui facilite l'accès aux meilleures informations disponibles sur le statut de protection des œuvres et les coordonnées des ayants droit ou des organismes appropriés.

L'infrastructure consistera en un réseau de différentes sources d'information, situées dans différents pays de l'Union européenne (et même éventuellement sur un plan international). Afin de garantir l'interopérabilité entre de telles ressources, le projet va encourager l'utilisation de standards internationaux pour l'identification, la description (métadonnées), les protocoles et l'échange sur Internet. Ce projet contribuera à créer un environnement standard pour les informations sur les droits, similaire à celui qui existe pour les livres, où tous les acteurs sont en mesure d'échanger des informations.

L'objectif final est que les bibliothèques disposent d'outils pour retrouver les informations sur les ayants droit, contacter les organismes appropriés et formuler une demande d'autorisation. Les ayants droit auront de leur côté la possibilité de déclarer leurs droits, de répondre aux demandes des bibliothèques et de fournir des informations aux intermédiaires.

Tous les éléments de cette infrastructure sont neutres d'un point de vue commercial. Nous fondons notre travail sur le concept d'« interopérabilité commerciale ». D'autres expériences, fondées sur différents modèles, émergent en Europe dans ce domaine : Libreka en Allemagne, Gallica 2 en France, le récent accord entre la bibliothèque nationale norvégienne et les représentants des ayants droit... tous impliqués dans ARROW. Les outils deve-

loppés serviront à tous, et sont indépendants de la politique commerciale décidée par le secteur privé et le secteur public.

Piero Attanasio

Associazioni Italiana Editori, Italie
et Fédération européenne des éditeurs

1. COM (2005) 465, http://ec.europa.eu/information_society/activities/digital_libraries/index_en.htm, mentionné sous la référence [2010 DL].

2. Groupe d'experts de haut niveau sur la Bibliothèque numérique européenne – Sous-groupe Copyright, citations tirées du *Rapport sur la protection numérique, œuvres orphelines et épuisées*. En principe, les livres (c'est-à-dire les manifestations individuelles des œuvres abstraites) sont épuisés et non les œuvres. Toutefois, la définition mentionnée stipule de manière évidente qu'une œuvre peut être « épuisée » si aucune manifestation (imprimée ou numérique) de ce travail n'est disponible sur le marché.

A co-operative model for handling rights in digital libraries: the ARROW project

Dealing with orphan and out of print works in digital libraries are just cases of a broader right management problem. ARROW approaches this problem through creating a comprehensive Rights information infrastructure (RII), which is a prerequisite for effective right clearance. The RII will consist of a distributed network of information resources, made interoperable through the use of international standards. Libraries will have tools for discovering and contacting rightholders, who will have the capacity of declaring their rights and replying to the library requests. ARROW, which is co-funded by the eContentPlus programme, is designed according to a co-operative approach, involving all the stakeholders: libraries, publishers, authors and collecting societies, all widely represented at European and national level.

Ein kooperatives Modell für Rechtsfragen in digitalen Bibliotheken: das ARROW Projekt

Der Umgang mit verwaisten und vergriffenen Werken in digitalen Bibliotheken ist nur ein Beispiel für ein umfassenderes rechtliches Problem. ARROW nimmt sich dieses Problems mittels Schaffung einer umfassenden Informationsstruktur für Rechtsfragen (Rights information infrastructure [RII]) an, die eine unabdingbare Voraussetzung für die effektive Klärung von Rechtsfragen darstellt. RII wird sich aus einem verzweigten Netzwerk von Informationsquellen zusammensetzen, die durch die Anwendung internationaler Standards untereinander verknüpfbar werden. Die Bibliotheken werden über Tools verfügen, um die Inhaber der Rechte ausfindig zu machen und zu kontaktieren, welche wiederum ihre Rechte geltend machen und auf die Anfragen der Bibliothek reagieren können. ARROW – das über das Programm eContentPlus kofinanziert wird – wurde mit einem kooperativen Ansatz unter Einbeziehung aller Beteiligten entwickelt: Bibliotheken, Verlage, Autoren und Verwertungsgesellschaften, die auf nationaler und europäischer Ebene umfassend repräsentiert sind.

Archives nationales du Royaume-Uni et licences commerciales

Les Archives nationales du Royaume-Uni ont engagé un programme ambitieux pour numériser les documents les plus populaires de leur collection et garantir leur accessibilité depuis n'importe quel point du globe. L'objectif est de numériser plus de 100 millions de pages d'ici à 2012, incluant des documents emblématiques comme le *Domesday Book* ou les données très demandées du recensement et des lois gouvernementales.

Les Archives nationales, troisième plus grand service de l'État en matière de demandes entrant dans le champ de la liberté de l'information, entendent rendre ces données accessibles au public le plus large, du simple écolier qui prépare un exposé au retraité sur les traces de son arbre généalogique, et ainsi faire de l'histoire une réalité pour chacun d'entre nous. Depuis avril 2008, 50 millions de données des Archives nationales ont été téléchargées.

Afin d'atteindre leur objectif, les Archives ont recours à des financements publics, à des partenariats avec des institutions (universités, institutions publiques), ou bien à des accords de licence avec des tiers commerciaux.

La numérisation de 160 km linéaires de données rend prioritaires les critères économiques. De fait, la variété, la cadence et l'étendue de la numérisation résultent de plusieurs facteurs :

- des accords de licence public/privé, qui représentent la meilleure pratique au sein du secteur ;
- des méthodologies de numérisation et d'OCR optimisées qui ont conduit à numériser plus de documents (5 millions) que prévu et à un coût moindre ;
- un serveur performant pour la publication de documents particuliers ;
- « Your Archives », qui permet au public de contribuer directement.

Ces cinq dernières années, les Archives nationales ont travaillé avec des partenaires compétents pour rendre accessibles plusieurs fonds : listes de passagers émigrés, données de recensement de 1841 à 1891... Les partenaires commerciaux gèrent les risques financiers, les Archives conservent les droits de propriété intellectuelle sur les images numériques. Le produit des redevances revient aux Archives nationales et finance le développement de nouveaux services. Le succès de ces partenariats a généré une réelle dynamique : l'immense



recensement de 1911 est ainsi numérisé dans le cadre d'un partenariat. À notre connaissance, il s'agit du programme de numérisation le plus ambitieux ; le partenariat avec le secteur privé correspond à une économie pour les contribuables estimée à environ 60 millions d'euros. Pour les données qui ne sont pas encore numérisées, un service « numérisation à la demande » permet à un client de passer commande en ligne pour un montant qui couvre uniquement les frais. Ce service, économique et durable, est ainsi autofinancé.

Les Archives ont aussi recherché des financements publics. L'année dernière, elles ont bénéficié d'une importante subvention du Joint Information Systems Committee (JISC), Conseil britannique de financement soutenant des programmes innovants des technologies de l'information en matière d'éducation, pour le projet « Gouvernance britannique au XX^e siècle » qui va permettre aux chercheurs, étudiants et enseignants d'accéder en ligne à des ressources illustrant comment les gouvernements britanniques ont traité les événements majeurs du XX^e siècle. Sont numérisés plus de 500 000 documents du gouvernement britannique, dont les rapports et notes de la Première Guerre mondiale à la fin des années 1970. Ces collections, qui couvrent des temps de paix et de guerre, constituent une mémoire fascinante du gouvernement au XX^e siècle. Les utilisateurs peuvent parcourir les archives sans se soucier de la localisation ou de l'époque, avec des fonctionnalités de recherche sur les métadonnées enrichies, ouvrant des possibilités que les aides à la recherche papier et microfilm ne sauraient fournir.

La demande pour un accès en ligne instantané aux informations ne cesse de croître. Dans un contexte de rareté des financements, il faut

établir des priorités car numériser s'avère très onéreux : le coût de la numérisation de toutes les données des Archives nationales du Royaume-Uni est estimé à environ 5 milliards d'euros !

Les réalisations des Archives nationales du Royaume-Uni constituent donc une référence : pour chaque document demandé en salle de lecture, plus de 200 sont téléchargés en ligne. Plus de 10 millions de documents des Archives nationales ont été téléchargés le mois dernier, contre zéro il y a tout juste sept ans !

Oliver Morley

The National Archives, Royaume-Uni

www.nationalarchives.gov.uk

The National Archives of the United Kingdom and Commercial Licences

The National Archives of the United Kingdom has embarked on an ambitious and successful programme to digitise the most popular documents in its largely paper-based collection, making these available from anywhere across the globe through instant digital access. The aim is to digitise over 100 million pages by 2012, which range from iconic documents of such as the Domesday Book, through to the hugely popular census records and government legislation. This approach has already delivered 85 million of documents downloaded last year, and we expect to see a great many more this year.

Staatsarchives des Vereinigten Königreichs und gewerbliche Lizenzen

Die National Archives des Vereinigten Königreichs haben sich einem ehrgeizigen und erfolgreichen Programm zur Digitalisierung der beliebtesten Dokumente ihrer weitgehend papierbasierten Sammlung verschrieben und diese Dokumente so für Benutzer überall auf der Welt durch einen sofortigen digitalen Zugriff zugänglich gemacht. Das Ziel ist, über 100 Millionen Seiten bis 2012 verfügbar zu machen, die von ikonischen Dokumenten wie dem „Domesday Book“ bis hin zu den sehr geschätzten Volkszählungsberichten und den Regierungsgesetzen reichen. Im letzten Jahr sind bereits 85 Millionen Dokumente heruntergeladen worden, und wir hoffen, dass es in diesem Jahr noch viel mehr werden.

Archéologie

Le Néolithique

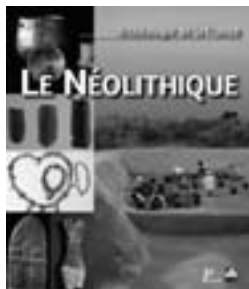
Jacques Tarrête et Charles-Tanguy Le Roux coord.

Coll. Archéologie de la France

Paris : Picard / Ministère de la Culture et de la Communication, 2008. 424 p.

88 € jusqu'au 31/01/09, 110 € ensuite.

Né au Proche-Orient, le Néolithique, étape essentielle dans l'histoire de l'humanité, atteint la France au début du VI^e millénaire. Archéologues de diverses



institutions et spécialistes des disciplines naturalistes, qui tous participent à la recherche archéologique nationale (universités, CNRS, collectivités, Inrap, bénévoles, ministère de la Culture), présentent ici un vaste bilan des connaissances sur ces premières communautés agropastorales et leur développement. Un ouvrage de référence, dont l'édition a été coordonnée par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'architecture et du patrimoine / sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information).

Mines et carrières

Archéopages, n° 22, juil. 2008.

88 p., 20 €

Diffusion : La Documentation française

Un dossier de la revue de l'Inrap sur une discipline, l'archéologie des souterrains, cruciale pour la connaissance du passé. La quête du minerai a en effet entraîné le choix d'implantations humaines et l'organisation de réseaux d'échanges ; l'activité minière, facteur de modernité et de richesse, a presque toujours été gage de pouvoir. À lire aussi, la rubrique « Pratiques » consacrée aux techniques de fouilles, des actualités et un calendrier d'événements et publications. Sommaire : <http://www.inrap.fr> (rubrique Découvrir > Publications)

Architecture

Architecture et construction des savoirs Quelle recherche doctorale ?

Éric Langereau dir.

Paris : Éditions Recherches / Ministère de la Culture et de la Communication, 2008.

227 p., 22 €

Pour l'avenir de l'architecture française, la mise en place du doctorat en architecture est une étape importante. Mais de quelle recherche doctorale en architecture avous-nous besoin ? Pour quel type de compétences

scientifiques ? Pour quel genre de connaissances ? Tel est l'objet de cet ouvrage qui livre l'analyse sans détours et sans concessions de 14 architectes urbanistes titulaires du Grand Prix national de l'architecture ou de l'urbanisme. Entretiens avec Paul Andreu, Patrick Berger, Paul Chemetov, Henri Ciriani, Bruno Fortier, Massimiliano Fuksas, Antoine Grumbach, Philippe Panerai, Claude Parent, Christian de Portzamparc, Bernard Reichen, Rudy Ricciotti, Gérard Thurnauer, Bernard Tschumi.

Jaipur, ville nouvelle du XVIII^e siècle au Rajasthan

A. Borie, F. Cataláa, R. Papillault

Paris, Thalia Édition, 2007. 278 p., 45 €

Une approche historique, urbaine et architecturale du centre historique de la capitale du Rajasthan. Au fil des pages abondamment illustrées, on



découvre des aspects peu connus de la cité de Jaipur : galeries commerçantes, cours, intérieur des maisons. Ce livre est la synthèse de quatre années de recherche effectuées dans un cadre universitaire réunissant les écoles nationales supérieures d'architecture de Paris-Malaquais et de Toulouse, et l'Aayojan School of Architecture de Jaipur. Ces recherches ont permis la collaboration étroite de professeurs et étudiants français et indiens qui ont réuni une somme d'informations inédites.

Archives

Les Archives des scientifiques, XVI^e-XX^e siècle

Guide des fonds conservés en France

Thérèse Charmasson, et C. Gaziello,

M. Daniel, C. Rota-Tréguier collab.

Coll. Orientations et méthodes, n° 12

Paris : Éd. du Comité des travaux

historiques et scientifiques, 2008.

629 p., 35 €

Ce guide permettra aux chercheurs de s'orienter dans les fonds d'archives et collections de manuscrits de différents établissements institutionnels (services d'archives, bibliothèques, musées...). Il constitue aussi un corpus qui pourra susciter de nouvelles recherches sur ces fonds trop souvent méconnus.

Présentation :

<http://cths.fr/ed/edition.php?id=4445>

Art

Corps & couleurs

P. Blanchard, G. Boëtsch et D. Chevé dir.

Paris : CNRS Éditions, 2008. 240 p., 49 €

Sans couleur pas d'images, pas de langage pour le sexe, le sport, le travail, la guerre ou le plaisir, pas d'histoire (domination, conflits, sacrifices, rites...)

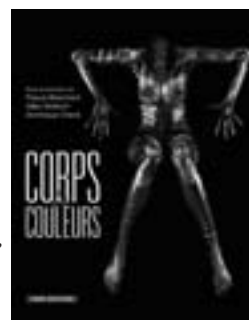
et pas d'histoire

de l'art. Sans

couleur enfin, pas de métissage.

Le corps est un langage, les couleurs son alphabet. Questionnant le plus significatif des musées imaginaires, ce livre très illustré (500 photos) raconte l'odyssée du corps et des couleurs. Pascal Blanchard est historien, Gilles Boëtsch anthropobiologiste, Dominique Chevé anthropologue et philosophe.

<http://www.cnrseditions.fr>



Conservation-restauration

Sciences des matériaux du patrimoine culturel

Sylvie Max-Colinart dir.

Techné, n° hors série, 2008. 168 p., 23 €

Actes du colloque tenu en décembre 2007 à Paris, qui a clôturé les quatre premières années du Programme national de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine

culturel. Ce numéro spécial de la revue du C2RMF publie les résultats des 24 projets de recherche soutenus par le ministère de la Culture dans le cadre de ce programme.

Diffusion RMN, bon de commande :

<http://www.c2rmf.fr/documents/commande.pdf>



Ethnologie

Religion et politique

Terrain, n° 51, sept. 2008. 192 p., 16 €

Mouvements religieux pour la paix, manifestation mariale dans le contexte multiconfessionnel du Liban, affrontements religieux au cours de la guerre en ex-Yougoslavie, évocation de « martyrs » dans la définition de la nation ukrainienne, création de rituels religieux autour de victimes civiles de la Mafia sicilienne... autant d'exemples analysés dans ce

Handbook on cultural web user interaction

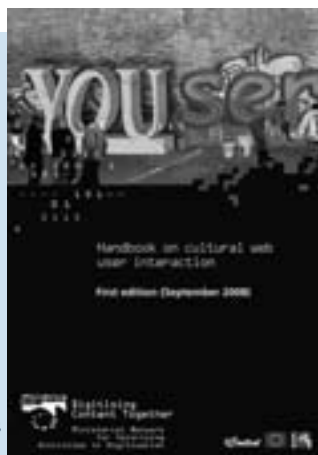
(Prendre en compte les besoins des utilisateurs à l'ère du web 2.0)

First edition, septembre 2008

Minerva EC Project, 2008. 166 p.

Ce guide pratique, édité par le groupe « Qualité, accessibilité et usabilité » de Minerva EC, s'adresse en premier lieu aux institutions culturelles et aux projets qui développent des applications Internet concernant le patrimoine matériel et immatériel. Il dresse un panorama des producteurs de contenus culturels sur le web et des utilisateurs, en distinguant les applications « traditionnelles » (sites, portails) et les services émergents (web 2.0, web 3.0), et en signalant quelques exemples de bonnes pratiques dans différents domaines (bibliothèques, musées, archives...). Le guide propose ensuite une série de conseils pour développer des services répondant aux attentes des utilisateurs, ainsi que deux outils d'évaluation de leur opinion. Enfin, il fournit des informations sur les standards pour les métadonnées et l'interopérabilité, sur les techniques de syndication de contenus et le web sémantique. En ligne :

<http://www.minervaeurope.org/publications/Handbookwebuserinteraction.pdf>



numéro qui interroge les diverses configurations de la relation politique/religion.

Et aussi, des articles dans la rubrique « Repères » et des actualités.

Disponible en texte intégral :

<http://terrain.revues.org/index10239.html>

Imaginaires archéologiques

Claudie Voisenat dir.

Coll. Cahiers d'ethnologie de la France, 22 Paris : Éditions de la MSH, 2008. 300 p., 20 €

L'idéal scientifique de l'archéologie se confronte ici au bouillonnement de la vie, aux productions imaginaires protéiformes qu'il a produit, et qu'il continue de générer avec passion : des films aux bandes dessinées, de l'invention de civilisations « anciennes » aux productions artistiques contemporaines ou aux différents regards sur Lascaux...

Sommaire :

<http://terrain.revues.org/index12702.html>

Socioéconomie de la culture

Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle ?

Pierre-Jean Benghozi, Françoise Benhamou *Culture prospective*, octobre 2008, 12 p.

L'hypothèse de longue traîne, sa consistance, ses conséquences, ses liens avec les modes de prescription sont l'objet de cette étude. Elle cherche à vérifier ou confirmer la théorie de C. Anderson sur les marchés français de la musique, de la VOD et du livre. Au centre de modèles d'affaires d'infomédiaire et distributeurs, cette perspective concerne autant les industries culturelles d'édition que les services de médias audiovisuels, mais aussi les musées, les monuments et les festivals, par ses implications sur les modes d'information et de prescription en ligne, tout autant que les stratégies de numérisation et de valorisation des données publiques culturelles.

En ligne :

<http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/traine.pdf>

Diffusion et utilisation des TIC en France et en Europe

Pierre Berret

Culture chiffres, mai 2008, 16 p.

Un portrait statistique de la diffusion et de l'utilisation des TIC en France et en Europe à partir des enquêtes communautaires. Il assure une comparaison de tendances de l'équipement en TIC, des modes d'accès à l'Internet des ménages dans l'UE-27 selon leurs caractéristiques socio-démographiques. Il met en lumière l'intensification des usages numériques des particuliers, élucide les facteurs de développement des TIC que sont les usages culturels et le commerce électronique de produits culturels.

En ligne :

<http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/Deps-CC-2008-2-TIC-site.pdf>

L'intercommunalité culturelle : un état des lieux

Jean-Cédric Delvainquière, Bruno Dietsch *Culture études*, octobre 2008, 12 p.

Alors qu'en 2008 s'achèvent les premiers mandats de la plupart des intercommunalités, le développement de l'intercommunalité culturelle supposait une étude nationale pour appréhender cet échelon territorial de l'action publique. En partenariat avec l'AdCF, le ministère de la Culture (Deps) et Dexia, l'étude réalisée par l'Observatoire des politiques culturelles (publiée à l'automne 2008) offre des résultats contrastés sur les nouvelles formes de décentralisation culturelle. Ce numéro de *Culture études* restitue certains des résultats et propose d'en tirer quelques conséquences quant aux possibilités d'intervention de l'État.

En ligne :

<http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/2008-5interco.pdf>

Travail artistique et économie de la création

Protection, valorisation, régulation

Actes des 2^{es} Journées d'économie de la culture

Françine Labadie et François Rouet coord.

Coll. Question de culture

Paris : Ministère de la Culture et de la Communication / Département des études, de la prospective et des statistiques, 2008. 256 p. 25 €

Ces journées tenues en octobre 2007

poursuivaient plusieurs objectifs : réaliser un diagnostic global des évolutions à l'œuvre et de la capacité du droit positif à les accompagner, esquisser de nouvelles perspectives de régulation économique, sociale et juridique des relations liant créateurs et investisseurs des filières culturelles, envisager et mettre en débat, avec les acteurs concernés, les scénarios de régulation.

Directeur de la publication : **Jean-François Hébert**, directeur de cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication

Rédacteur en chef : **Christophe Dessaux**, chef de la Mission de la recherche et de la technologie, SG / Délégation au développement et aux affaires internationales.

COMITÉ ÉDITORIAL

Michel Alessio (délégation générale à la langue française et aux langues de France),

Jean-François Chaintreau (adjoint du délégué au développement et aux affaires internationales),

Thierry Claerr (direction du livre et de la lecture),

Thierry Giacomino (direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles),

Pauline Moirez (direction des archives de France),

Pascal Guernier (délégation aux arts plastiques),

Sylvie Grange (direction des musées de France),

Gilbert Labelle (délégation au développement et aux affaires internationales),

Anne Laporte (direction de l'architecture et du patrimoine),

Philippe Chantepie (chef du département des études, de la prospective et des statistiques/DDAI),

Christiane Naffah (C2RMF),

Olivier Bouilland (département de l'information et de la communication),

Pascal Liévaux (direction de l'architecture et du patrimoine).

Secrétariat de rédaction : **Dominique Jourdy**,

SG / DDAI / Mission de la recherche et de la technologie < dominique.jourdy@culture.gouv.fr >

Réalisation : Marie-Christine Gaffory/Callipage < gaffory2@wanadoo.fr >

Imprimeur : Corlet ZI route de Vire BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

ISSN papier : 0765-5991

N° commission paritaire : 0608 B 05120

ISSN en ligne : 1950-6295



Ministère de la Culture et de la Communication

SG / Délégation au développement et aux affaires internationales

Mission de la recherche et de la technologie

182, rue Saint-Honoré • 75033 Paris cedex 01

Tél. : 01 40 15 80 45

Mél : culture-et-recherche@culture.gouv.fr